

ALEXANDRE BERTHIER

Prince et Duc souverain de Neuchâtel,

Prince de Wagram,

MARÉCHAL DE FRANCE.

LA PRINCIPAUTE DE NEUCHÂTEL (1806-1814)

ET

LE BATAILLON DE NEUCHÂTEL.

NOTICE HISTORIQUE

par

A. BACHELIN.

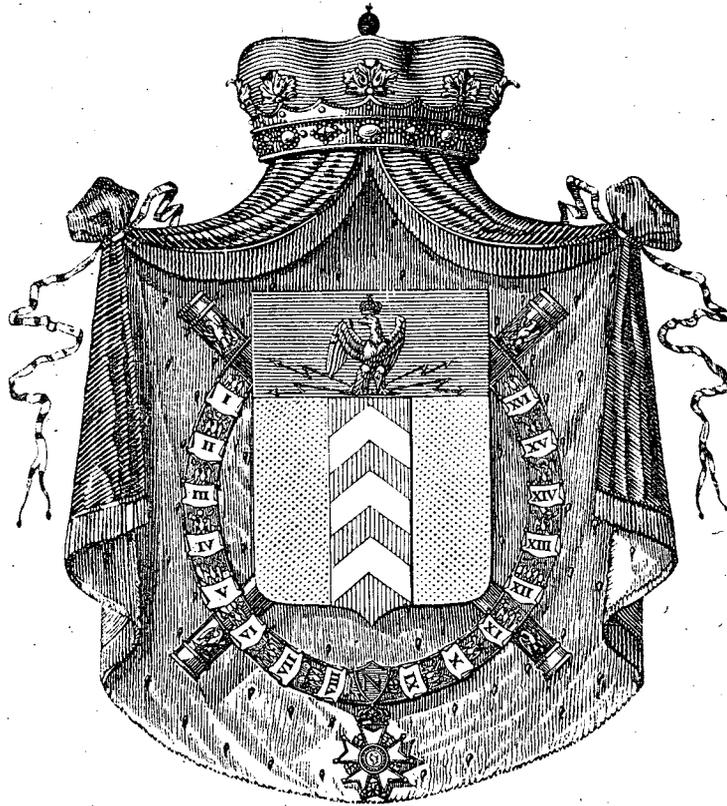
NEUCHÂTEL

Chez Samuel Delachaux, libraire-éditeur.

Neuchâtel. — Imp. Montandon frères.

1806 2

ALEXANDRE BERTHIER.



ALEXANDRE BERTHIER

Prince et Duc souverain de Neuchâtel,

Prince de Wagram,

MARÉCHAL DE FRANCE.

1806.

LA PRINCIPAUTÉ DE NEUCHÂTEL (1806-1814)

ET

LE BATAILLON DE NEUCHÂTEL.

NOTICE HISTORIQUE

par

A. BACHELIN.

NEUCHÂTEL.



Genre Melino, del.

Ab. B. Girardet, Sculp.



ALEXANDRE BERTHIER.

BERTHIER. Talent, activité, courage, caractère. Tout pour lui. (Rapport du général Bonaparte au Directoire 1798).

On raconte qu'à Waterloo, l'Empereur ayant demandé au maréchal Soult, devenu chef d'état-major général s'il avait fait parvenir ses ordres au général Grouchy, et le maréchal lui ayant répondu que deux officiers étaient partis, l'Empereur s'écria avec humeur : Berthier en aurait envoyé dix !

L'HISTOIRE écrite à un demi-siècle de distance se dépouille de ses haines, et rend justice.

En politique comme en morale, une brillante qualité atténue les côtés faibles; les talents du soldat dont nous retraçons aujourd'hui la vie, voileront peut être un peu les fautes de l'homme.

Cet homme est une individualité militaire bien tranchée. C'est le type le plus absolu du chef d'état-major général, c'est-à-dire l'intermédiaire par lequel un chef communique avec l'armée, personne plus que lui n'a réuni les aptitudes nécessaires à ce grade.

Il fut le confident et *l'ami* de l'Empereur. — Pierre-Alexandre Berthier est né à Versailles le 20 novembre 1753. Son père adjoint au gouverneur de l'Hôtel de la guerre, lui fit donner une éducation soignée et dirigea ses études vers les connaissances applicables à la carrière militaire, aussi voyons-nous le jeune

Berthier à dix-sept ans, lieutenant au corps royal d'état-major. — Il entre dans le régiment de Soissonnais (infanterie) et capitaine en 1778, il passe en Amérique sous les ordres de Rochambeau ; il fait ses premières armes sur les bords de l'Ohio, et à la fin de cette rapide et brillante campagne, il revient en France avec le grade de colonel.

C'était marcher bien vite pour un officier de noblesse contestable ; la fortune traitait déjà Berthier en enfant gâté, elle ne se départit point de ce rôle à son égard et le conduisit comme par la main à la gloire, à la richesse et aux sommités des honneurs militaires et politiques. En 1789, il est nommé par Louis XVI major général de la garde nationale de Versailles. Mais le flot populaire gronde autour du trône, la sûreté de la famille royale ne peut être maintenue que par les armes et non plus par le respect. Berthier voue alors tous ses efforts au maintien de l'ordre qu'il parvient à contenir jusqu'aux journées des 5 et 6 octobre ; il s'oppose violemment à la proposition de Lecointre, nommé plus tard membre de la Convention, demandant que les gardes du corps fussent astreints à porter la cocarde tricolore et à prêter le serment civique, son opposition en fait rejeter le décret.

En 1790, il succède à Latour-du-Pin comme commandant de la garde nationale de Versailles et demande, par une pétition à l'Assemblée nationale, que la mémoire des soldats tués à Nancy soit perpétuée par un monument funèbre. L'année suivante, Mesdames, tantes du roi Louis XVI, s'apprétaient à partir pour l'Italie. Instruit de ce départ, Berthier le favorise de son mieux par le secret en en détournant les soupçons. Les princesses montaient en voiture dans la cour du château de Bellevue, lorsque le bruit de leur fuite se répandit. Des rassemblements se forment dans les environs, une colonne part même de Paris, la foule furieuse arrive au château menaçante et demandant à grands cris les princesses, Berthier à la tête d'un détachement de gardes nationaux, répond que les princesses sont parties. La fureur du peuple est à son comble, il lui faut une victime, et Berthier est là, et derrière ses quelques hommes il y a le château à piller. Mais ses paroles arrêtent l'exaspération, et le rassemblement se dissipe. Cette conduite sage, en grandissant Berthier dans l'esprit des royalistes, faillit le perdre dans celui des révolutionnaires. — On répand le bruit qu'il est vendu aux Bourbons et qu'il va offrir sa démission de commandant de la garde nationale. Mais une lettre de lui insérée au *Moniteur* (21 mai 1791), déclare qu'il ne quittera ni ne se fera retirer un commandement dont il est honoré et par lequel il croit pouvoir être utile. — La faveur populaire dont il avait joui, et qui un moment avait paru s'éteindre,

le remet de nouveau en avant, et à la fin de cette même année, élevé au grade d'adjudant-général; il est chargé d'accompagner le ministre Narbonne pour porter à Metz le bâton de maréchal aux généraux Luckner et Rochambeau; l'année suivante le trouve chef de l'état-major de Luckner.

Berthier, aux journées des 5 et 6 octobre, avait coopéré par ses mesures au salut du roi, dans celle du 9 février, il avait sauvé plusieurs nobles, il avait aidé la fuite de Mesdames sœurs du roi. Il y en avait assez pour faire passer sa tête sous le couteau de la guillotine. — Sa conduite fut l'objet d'un réquisitoire où tout parlait contre lui. — Le vieux maréchal Luckner, qui avait embrassé le parti de la révolution, plaide la cause de son chef d'état-major dans une lettre adressée à l'Assemblée nationale. Dumouriez, pendant ce temps, écrivait au roi que Berthier abusait de la faiblesse du maréchal et qu'il le *perdait*.

Mais il sort encore de ce mauvais pas et part pour la Vendée avec le commandement d'une petite armée avec laquelle il tient tête aux insurgés; il se signale dans plusieurs affaires, et les rapports des commissaires de la Convention signalent avec éloges le nom de Berthier.

Il seconde le général Ronsin dans la levée des plans du pays en insurrection.

Louis XVI avait porté sa tête sur l'échafaud. La terreur faisait son œuvre. Berthier prend alors la cause de la république à la bataille livrée devant Saumur et suivie de la prise de la ville (13 juin 1793) il fait des prodiges de valeur. Son troisième cheval s'abat sous lui lorsque sonne la victoire.

Sur le Rhin, l'armée prussienne déborde les lignes de Custine qui lui tient tête avec une poignée de monde, un homme peut rétablir l'équilibre de la situation, cet homme, c'est Berthier mandé plusieurs fois déjà par le général. Mais Custine, accusé de trahison par Marat, envoyé à l'armée du Nord, puis rappelé à Paris est condamné par le tribunal révolutionnaire. Berthier, soit adresse, soit prudence, ne se trouve mêlé en rien à la disgrâce qui conduit Custine à l'échafaud, comme elle y conduira Luckner. La situation militaire de la république n'est pas brillante. Pichegru se fait battre de son plein gré à Heidelberg, il évacue Mannheim, compromet l'armée de Jourdan, et découvre les frontières du côté du Rhin. — La guerre de Vendée est rallumée. — L'armée d'Italie manquant de tout, soutient la défensive sous Schérer et Kellermann. Berthier, nommé chef d'état-major de ce dernier, après le 9 thermidor, lui fait prendre la ligne de Borghetto où il arrête l'ennemi momentanément.

Trois grandes armées, placées sous le commandement de Bonaparte, de Jourdan et de Moreau doivent attaquer la monarchie autrichienne par l'Italie et

par l'Allemagne, se rejoindre au débouché des Alpes vers le Tyrol et marcher sur Vienne.

Bonaparte, général de vingt-six ans, arrive à Nice où il prend le commandement de cette armée de *héros en guenilles* qui va marcher à la conquête de l'Italie avec ce succès et cette rapidité unique dans l'histoire.

Berthier, nommé général de division, passe à Bonaparte comme chef d'état-major ; d'une activité très-grande, d'une connaissance parfaite de la carte dans ses plus petits détails, d'une mémoire prodigieuse, et d'une promptitude rare dans l'exécution des ordres militaires. Le chef d'état-major devient aussitôt pour Bonaparte qui l'a jugé, un compagnon indispensable qui ne le quittera plus. C'est lui qui dirigera cet immense orchestre de mousqueterie et de canon qui va retentir pendant quinze ans sur le sol du vieux monde. — Un commerce journalier, une grande confiance dans le talent du chef, et la sympathie qui enchaîne même les plus envieux à la personne de Bonaparte, vont cimenter l'attachement de ces deux hommes et Berthier sera pour l'armée *l'ami et le fidèle compagnon* d'armes de Napoléon.

A Montenotte, Berthier, suivi de Masséna et Salicetti, se porte sur les derrières de l'armée autrichienne, et vient décider la victoire en secourant le colonel Rampon et son héroïque trente-deuxième demi-brigade.

A Lodi, il combat comme un soldat, sa conduite dans cette affaire est admirable ; laissons Bonaparte en rendre compte lui-même dans une lettre au Directoire :

11 mai 1796.

« ... Dès que l'armée fut arrivée, elle se forma en colonne serrée, le second bataillon de carabiniers en tête et suivi par tous les bataillons de grenadiers au pas de charge et au cri de *vive la République !* On se présenta sur le pont, l'ennemi fit un feu terrible. La tête de la colonne paraissait même hésiter. — Un moment d'hésitation eut tout perdu. — Les généraux Berthier, Masséna, Cervoni, Dallemagne, le chef de brigade Launes et le chef de bataillon Duprat le sentirent et se précipitèrent à la tête et décidèrent le sort encore en balance.... »

« Si j'étais tenu de nommer tous les militaires qui se sont distingués dans cette journée extraordinaire, je serais obligé de nommer tous les carabiniers et grenadiers de l'avant-garde et presque tous les officiers de l'état-major. — Mais je ne dois pas oublier l'intrépide Berthier qui a été dans cette journée canonier, cavalier et grenadier. »

Berthier raconte lui-même dans ses lettres plusieurs épisodes des journées de Lodi et d'Arcole.

Tel on l'a vu à Lodi, tel on le retrouve à Ceva et à Mondovi.

C'est Berthier qui fait avancer l'artillerie légère et les grenadiers en ligne de bataille, après le départ du parlementaire de Lonato. « *Nous sommes tous rendus* » lui crie le général autrichien.

A Rivoli, il dirige le petit corps de cavalerie dans la plaine que commandé le plateau de l'autre côté du ravin, et la fait charger avec succès.

Dans le rapport de cette affaire au directoire, 18 Janvier 1797, Bonaparte dit de lui :

« Le général Berthier, chef de l'état-major, a déployé dans cette occasion la bravoure dont il a fait si souvent preuve dans cette campagne. »

A la mort du général Laharpe, à Odogno, Berthier avait rallié ses troupes qui semblaient vouloir se disperser, il les fit tenir jusqu'au jour et les Autrichiens aperçurent, à l'aurore, une force supérieure prête à les envelopper ; — l'attaque commence et ne cesse que par la fuite de l'ennemi que Berthier charge lui-même courageusement.

Après la défaite éprouvée par Vaubois, Bonaparte écrit de Vérone au directoire :

« . . . J'ai perdu dans cette guerre peu de monde, mais tous des hommes d'élite qu'il est impossible de remplacer. Ce qui me reste de braves voit sa mort infaillible au milieu des chances si continuelles et avec des forces si inférieures. Peut-être l'heure du brave Augereau, de l'intrépide Masséna, de Berthier, est près de sonner. Alors ! Alors ! que deviendront ces braves gens ? Cette idée me rend réservé, je n'ose plus affronter la mort qui serait un sujet de découragement et de malheur pour tous ceux qui sont l'objet de mes sollicitudes. »

Et plus tard, lorsque Berthier vient avec Monge remettre aux directeurs en audience publique le traité de Campo-Formio, Bonaparte dit dans la lettre d'envoi, 17 octobre 1797 :

« . . . Le général Berthier dont le talent égale le patriotisme, est une des colonnes de la République comme un des plus zélés défenseurs de la liberté. Il n'est pas une victoire de l'Armée-d'Italie à laquelle il n'ait pris part. Je ne craindrais pas que l'amitié me rendit partial, en retraçant ici les services que ce brave général a rendu à sa patrie ; mais l'histoire prendra ce soin, et l'opinion de toute l'armée fondera ce témoignage de l'histoire.

« Accueillez avec distinction ce général éminent : il illustre la patrie et rend célèbre le nom français. Il m'est impossible de vous envoyer le traité définitif par un homme plus distingué . . . »

Il est évident, que le jeune général en chef chercha depuis la fin de cette campagne à s'assurer une influence en France et à s'y créer un parti, Berthier devait en avoir le mot d'ordre, car nous le voyons à son arrivée à Paris entrer en relation avec des députés et des journalistes.

Bonaparte visitait la Lombardie qui l'accueillait en libérateur, lorsqu'un ordre de Paris le force à aller présider la légation française dans les conférences qui

s'ouvrent en Allemagne. Berthier prend le commandement en chef de l'armée, et Bonaparte part pour Rastadt, en passant par la Suisse, de Genève à Bâle, par Berne et Soleure.

Le général Duphot accompagnant l'ambassadeur français à Rome au moment où il apaisait une sédition populaire, venait d'être assassiné. Sa mort demandait vengeance. «Je fus d'avis qu'on devait châtier cette ville sans la détruire, dit «Napoléon*», que nous devons exiger qu'on fit un exemple des coupables, que «Provera, général autrichien quittât la ville et qu'un ambassadeur fut envoyé à Paris pour demander pardon.» — Le directoire tira une vengeance moins humiliante mais plus onéreuse à la ville éternelle. — Berthier reçoit l'ordre de quitter Milan et de se porter sur Rome. Un corps de 18,000 hommes se met en marche et prend bientôt position sur les hauteurs qui dominant la ville. L'artillerie occupe les hauteurs du Monte-Mario — l'armée pontificale évacue le château St-Ange, dont Berthier prend possession, sans éprouver de résistance, le 22 février. — Le matin du 27, anniversaire de la vingt-troisième année du règne de Pie VI, le peuple romain se porte au Campo-Vacchino, il déclare reprendre son droit de souveraineté, et rédige un acte solennel, par lequel il nie toute participation aux assassinats, par lesquels son gouvernement a si gravement offensé la nation française et que l'infamie en doit retomber sur la tête de leurs auteurs. — Huit députés nommés par le peuple vont en son nom présenter cet acte, daté de Rome 15 février 1798, l'an 1^{er} de la liberté proclamée sur la place du Capitole, au général des troupes de la république, afin d'implorer la protection de la France. A midi, la députation, portant les couleurs de la république romaine, blanc, noir et rouge, vient présenter au général le vœu du peuple et le gouvernement provisoire. Berthier se rend au Capitole, harangue la foule avec toute la dignité et l'éloquence qu'inspire l'événement, et au nom de la république française, il reconnaît l'indépendance de la république romaine. — Le patriotisme le plus ardent respire dans ses phrases véhémentes. Les Mânes des Scipions, des Pompées et des Brutus y sont évoquées, et les acclamations du peuple prouvent au général qu'il a touché la fibre romaine.

Pie VI avait vu l'arbre de la liberté s'élever sur le forum, et Berthier entrant à Rome par la porte del Popolo, il avait entendu du Vatican la marche des canons français.

La république proclamée, le pape, déchu de son pouvoir temporel, quitte Rome le 2 Mars.

* *Omeara*. — Napoléon en exil.

A l'approche de l'armée française il avait nommé les cardinaux Borgia, Riminali et Rovarella en congrégation extraordinaire avec des pleins pouvoirs sur les tribunaux et sur les troupes. Cette congrégation avait fait mettre 2000 hommes sous les armes, infanterie et cavalerie, et les avait distribués dans différents postes de la ville. Le Saint-Père publia en même temps un édit par lequel il annonce au peuple de Rome que l'armée française entre dans ses murs en amie, qu'il n'abandonnerait pas ses sujets et resterait au milieu d'eux, il l'exhorte à recevoir les Français avec bienveillance et à leur prouver que S. S. voulait rester en paix et en bonne amitié avec la république.

Le succès de ces mesures n'eût pas été douteux si elles n'eussent été si tardives. Mais le peuple, que nulle part on ne trompe avec des mots, reconnut que cet édit était commandé par les proclamations et la présence d'une armée française sous les murs de Rome. Berthier lui-même refusa d'entendre les trois députations successives qui lui furent adressées, et répondit au pape qu'il ne lui appartenait point de prononcer entre le peuple et lui, et qu'il ne pouvait qu'exécuter les ordres de son gouvernement.

Le pape abandonna alors ses états après avoir obtenu du général deux officiers français pour sauvegarder sa personne. Berthier eut pour le Saint-Père tous les égards que réclamait son caractère et son grand âge, s'abandonnant à la loyauté française qu'il avait implorée. Pie VI non seulement ne fut pas retenu prisonnier, comme le général français eut pu le faire momentanément après sa déchéance, mais sa fuite fut protégée, il se retira à Sienna, accompagné par un régiment de dragons.

Cette retraite du pape était-elle volontaire ou bien agissait-il sous la contrainte des généraux Berthier et Masséna, c'est ce qu'il ne nous est pas permis de décider. Cependant un article de l'acte de souveraineté signé au nom du peuple romain maintenait le pape dans sa dignité de chef de l'église, qui, quoique déchu de sa souveraineté temporelle, siégerait à Rome tant qu'il lui plairait d'y siéger.

La nouvelle république sous la protection des baïonnettes françaises nomma des consuls, des préfets et des édiles comme au temps de Cincinnatus et de Scipion l'africain. — Mais l'enthousiasme romain pour l'armée libératrice ne fut pas de longue durée. — A ce moment, commencent des pages néfastes dans les annales françaises.

Les concussions, le désordre, le pillage furent à l'ordre du jour, des armées de courtiers, des fournisseurs, de Juifs firent irruption sur Rome et mirent à prix tous trésors de l'art. — Rien ne fut respecté, depuis le vase d'église jusqu'aux

tableaux de Raphaël et aux statues antiques, depuis les ruines que l'on mutila, jusqu'au palais du Vatican, que l'on mit à nu, habits sacerdotaux, tapisseries, livres, manuscrits, ornements d'or et d'argent, tout devint la proie des pillards. — Nous renvoyons le lecteur à la lettre de Paul-Louis Courier à M. Chlewaski, datée de Rome 8 janvier 1799.

La ville cependant avait été condamnée à une contribution de 4,000,000 en espèces, 2,000,000 en vivres et 3,000,000 en chevaux. Les agents français, les généraux, étaient logés dans les palais les plus beaux. L'organisation du pillage prit des proportions menaçantes pour la sécurité publique; le 23 février, pendant qu'une foule immense était rassemblée pour la célébration d'une cérémonie funèbre en l'honneur de Duphot, les palais et les églises devinrent la proie de spoliateurs organisés.

Les historiens accusent hautement les officiers supérieurs de ces déprédations. — Les officiers subalternes ne recevant pas de paie depuis plusieurs mois et lassés des accusations qui pesaient gratuitement sur eux, se réunirent en assemblée extraordinaire à St-Marie de la Rotonde (l'ancien Panthéon), et décidèrent de flétrir par un acte public la conduite déshonorante de leurs chefs et dénoncèrent les faits au général.

La position de Berthier, dans cette circonstance, fut des plus embarrassantes, il craignait également de faire droit aux pétitionnaires en réprimant les abus, et d'indisposer les chefs supérieurs en répondant à la demande des premiers. — Le mal était violent et demandait un remède prompt. Berthier n'était point l'homme à le trouver ni à l'ordonner, — il n'osa rien et partit pour Bologne en remettant le commandement à Masséna, nommé déjà à cet effet par le directoire. L'armée usant d'un principe démocratique, ne reconnut pas ce choix, et protesta, par une révolte ouverte et une déclaration signée par les officiers, de ne pas servir sous les ordres des hommes les plus compromis dans les déprédations de Rome, et dont la conduite avait été flétrie par l'acte signé à St-Marie de la Rotonde.

Après deux jours d'ordonnances martiales non exécutées et de vaines colères, Masséna, ne pouvant lutter contre une réprobation générale, abandonna le commandement au général Dallemagne, qui fut remplacé peu après par Gouvion St-Cyr.

Les brillantes victoires de cette première campagne d'Italie, auxquelles le nom de Berthier se trouve toujours mêlé, Rome proclamée en république, grandirent le nom du général au point que selon les on dit du temps, Bonaparte s'en inquiéta. Berthier aurait été l'âme de cette campagne en faisant exécuter les

plans envoyés par Carrot. Mais il est évident que ces plans de campagne ne furent pas plus suivis par Bonaparte qu'ils n'avaient été demandés. — Berthier ne conserva la faveur dont il jouit auprès de son général qu'en faisant toujours abnégation de toute initiative, en se tenant toujours à un second rang, gravissant, pour ainsi dire, dans le cercle lumineux où Bonaparte voulait seul briller. Il fut le bras droit de Napoléon, mais n'inventa rien. Il comprenait à merveille les volontés et les ordres du maître et les transmettait avec cette précision, cette lucidité devenue proverbiale.

Nommé au commandement de l'armée d'Italie, il exécute les ordres du directoire à la lettre, proclame Rome en république, expulse les émigrés du territoire pontifical. Mais entouré d'intrigues, pressé de réclamations, quoiqu'usant d'un pouvoir supérieur, il tergiverse, il hésite.

« Je suis très-fatigué et très-peiné, général, du commandement que vous m'avez fait donner, écrit-il à Bonaparte le 1^{er} janvier 1798. Voilà vingt jours que je suis parti de Paris et quatorze que je suis en Italie sans avoir reçu un seul mot du Gouvernement ni de vous sur la conduite que j'ai à tenir . . . Je vous le demande en grâce, tirez-moi de ce commandement que je n'ai pas désiré, que je n'ai accepté que parce que vous me l'avez proposé, et dont je portais la durée à un mois tout au plus. J'ai besoin de repos et encore plus de rentrer dans l'état de simple général. . . Je vous l'ai toujours dit, le commandement de l'Italie ne me convient pas, je veux sortir des révolutions. Je me battrai comme soldat tant que la patrie aura des ennemis à combattre, mais je ne veux pas me mêler de la politique révolutionnaire »

Cette lettre prouve plus que tout autre fait, que Berthier n'est pas disposé à sortir de son rôle secondaire. Marmont nous paraît l'avoir jugé parfaitement.*

« L'avancement rapide qu'il avait eu par l'état-major, avant la révolution, écrit-il, la guerre d'Amérique qu'il avait faite avec distinction, et son âge, lui avaient donné une fort grande réputation. Berthier était d'une grande force de tempérament, d'une activité prodigieuse, passant les jours à cheval et les nuits à écrire. — Il avait une grande habitude du mouvement des troupes et de la triture des détails du service. Fort brave de sa personne, mais tout à fait dépourvu d'esprit, de caractère et des qualités nécessaires au commandement, à cette époque c'était un excellent chef d'état-major auprès d'un bon général. »

Clarke, dans un rapport au directoire exécutif, daté de Milan 7 décembre 1796, dit de lui :

« Cet officier a pour maxime de se mêler le moins du monde de politique, mais de remplir avec zèle et assiduité les devoirs militaires. Ses talents comme chef d'état-major sont connus. Tout le monde s'accorde ici à bien parler de sa moralité. Le Gouvernement peut compter essentiellement sur lui. Berthier se conformera toujours à la constitution et aux lois. Il est ici universellement estimé et mérite de l'être. Son patriotisme raisonné égale sa bravoure. Il est en bonne intelligence avec le général en chef, dont il est le compagnon et l'ami, et qu'il accompagne partout. »

* Marmont, duc de Raguse. (Mémoires.)

Quoiqu'il n'entre pas dans notre cadre d'initier le lecteur aux intrigues amoureuses de notre héros, nous ne pouvons cependant passer sous silence le nom d'une femme qui tint une grande place dans la vie de Berthier et à laquelle il fut plusieurs fois sur le point de tout sacrifier. Madame Visconti, remarquable par sa beauté, avait conquis le cœur du général. C'est elle qu'il alla rejoindre à Milan en quittant le commandement de l'armée de Rome.

Une lettre d'éloges fut adressée à Berthier par le directoire. Sa conduite dans l'expédition de Rome, l'avait grandi démesurément. Bonaparte de son côté n'était pas de l'avis du directoire et blâmait son départ.

Berthier recevant les députés romains, qui venaient lui présenter une couronne, leur avait répondu que les exploits de Bonaparte étaient la première cause de la liberté des romains, que cette couronne lui appartenait et qu'il la lui enverrait en leur nom. Après Arcole et Rivoli il fait graver une planche allégorique pour être placée en tête de ses lettres. — Une renommée embouchant la trompette dans les airs montre au monde, caché sous les lauriers, un médaillon portant pour légende **BONAPARTE, GÉNÉRAL EN CHEF**. — Une minerve tenant une pique surmontée du bonnet de la liberté, s'appuie sur les faisceaux consulaires d'un côté, de l'autre une pyramide, sous le titre de **VICTOIRES de L'ARMÉE d'ITALIE**, étale sur ses flancs les noms et les dates de trente-neuf combats.

L'histoire écrit sur des tablettes — traité de paix de Campo-Formio le 26 frimaire an VI — sur une carte qui sert de champ on lit les noms des villes de Turin, Mantoue, Gènes, Venise, Rome etc. La lettre précitée du 1^{er} janvier 1798 et cette vignette adulatrice prouvent évidemment, que Berthier faisait abnégation entière de lui-même et qu'il n'entra jamais dans sa pensée d'aspirer à un commandement autre que celui qu'il exerçait alors. — Bonaparte prépare son expédition d'Égypte. Berthier doit être le chef d'état-major de cette armée, — il a promis de partir, mais enchaîné à Paris par madame Visconti, il obtint de rester quelques jours de plus et finit même par renoncer pour elle à toute ambition et à se désister un moment de son commandement. — Laissons Napoléon raconter lui-même l'aventure.

« Faible et sans esprit, quand je fus sur le point d'appareiller de Toulon, Berthier accourut de Paris en poste pour me dire qu'il était malade et qu'il ne pouvait pas me suivre. J'eus l'air de ne pas l'entendre, et comme il n'était plus aux pieds de celle qui l'avait dépêché avec excuse, il s'embarqua. Mais arrivé en Égypte, l'ennui le saisit ; il fut à la tête de la *faction des amoureux à grands sentiments*, dont l'esprit était malade, qui passaient des nuits à chercher dans la lune l'image réfléchie des idoles qu'ils avaient laissées en France. Berthier surtout portait un tel culte à ses amours, qu'à côté de sa tente il y en avait toujours une autre aussi magnifiquement soignée

que le boudoir le plus élégant ; elle était consacrée au portrait de sa maîtresse auquel il allait jusqu'à brûler parfois de l'encens. Cette tente s'est dressée même dans les déserts de Syrie. Aussi une fois ne pouvant résister à ses souvenirs, il demanda et obtint de pouvoir retourner en France. Il prit congé de moi, me fit ses adieux et revint peu après fondant en larmes, disant qu'il ne voulait pas après tout se déshonorer, qu'il ne pouvait non plus séparer sa vie de celle de son général. Et en effet, il demeura en Egypte.»

Ce sentimentalisme outré fut pour Berthier l'objet d'amères plaisanteries qui furent aussi pour quelque chose dans ses instances auprès de Bonaparte pour obtenir sa liberté. — On profana souvent le temple de son idole en y admettant d'autres divinités. La frégate la *Courageuse* allait appareiller pour ramener Berthier en France, lorsqu'il se ravisa subitement comme Napoléon l'a raconté.

— «Vous allez donc décidément faire la guerre en Syrie?»

— «Vous savez bien que tout est prêt, je pars dans quelques jours».

— «Eh bien,» avait répondu Berthier, «je ne vous quitte pas, il m'est impossible de vous abandonner au moment du péril, voici mon passe-port !»

Et quelques jours après ils partent pour la Syrie où le chef d'état-major rend de signalés services.

Berthier raconte à Marmont resté en Egypte avec Menou les succès de l'armée en Syrie. — Nous citerons un passage d'une de ses lettres, écrite dans ce style militaire, calme, presque froid, avec lequel les généraux de cette époque ont écrit la sanglante épopée des guerres de la république et de l'empire. — Ce n'est plus l'amoureux passionné, c'est le chef d'état-major faisant un procès-verbal.

19 mars 1799:

« Nous voilà maîtres de Jaffa, mon cher Marmont, ville dans une position militaire assez bonne, entourée de murs et flanquée de tours : environ quatre mille hommes, dont dix-huit cents canonniers turcs. Nous avons établi nos batteries, ils n'ont fait aucune réponse à deux sommations. La barbarie, l'ignorance de ces hommes nous a mis dans le cas de faire la brèche et de prendre la ville d'assaut. Presque tout a passé au fil de l'épée ; le pillage a duré vingt-quatre heures malgré tous les efforts que nous avons faits pour l'arrêter ; les lois de la guerre le permettaient. Nous avons trouvé dans cette ville une vingtaine de pièces de campagne toutes neuves, environ soixante pièces garnissant les remparts, beaucoup de munitions et de vivres. Le port est assez bon, les frégates peuvent mouiller en rade. Nous y avons trouvé plusieurs bâtiments qui nous seront fort utiles. Depuis que nous sommes maîtres de Jaffa, nous en avons déjà pris trois de Djezzar, arrivant d'Acre, portant des vivres et des munitions.

« Nous avons eu environ trente hommes tués et environ cent cinquante blessés. Nous avons le plus grand besoin d'entrer dans cette place ; nos troupes et nos chevaux avaient beaucoup souffert par les pluies torrentielles que nous avons eues à la sortie du désert. Nous nous disposons à poursuivre notre ennemi et bientôt nous serons devant Acre. . . .

« Je désire que les événements politiques nous réussissent dans le pays où nous avons des intérêts *si chers*. »

Berthier continue cette correspondance sur le même ton avec Marmont pendant toute la campagne de Syrie depuis Gaza-Saffa et St-Jean-d'Acre. — Ce sont des bulletins secs et précis dépourvus de tout enthousiasme et de toute chaleur de cœur. Il y a loin de là au discours du Capitole et à celui de l'hôtel des Invalides à la présentation des drapeaux pris en Egypte.

La victoire d'Aboukir vient de laver la défaite de la flotte à Aboukir. Bonaparte peut retourner en Europe. Mais Sydney Smith a répondu à l'officier de marine Descorches, qui lui était envoyé en mission qu'il était informé par l'amiral Nelson de l'ordre envoyé par le directoire au général Bonaparte de revenir en Europe, que chargé d'y mettre obstacle s'il entreprenait cette périlleuse traversée, il espérait lui donner de ses nouvelles.

Jamais situation ne fut plus grave et plus précaire pour un général en chef. Enfermé quatre heures avec Berthier c'est avec lui qu'il combine et arrête l'exécution du départ.

Bonaparte ne pouvait laisser son chef d'état-major en Egypte, il le ramena avec lui en France.

Jamais campagne ne prêta plus au merveilleux que celle où s'inscrivent les noms glorieux de Chébreisse, des Pyramides et d'Aboukir. Les héros qui revinrent d'Egypte les premiers furent l'objet de l'enthousiasme populaire. *L'in-time* de Bonaparte, comme l'appelaient les soldats, partagea les ovations dont fut comblé son général. La fumée de l'encens lui monte à la tête, l'oubli des souffrances et des dangers, l'admiration dont on entoure les vainqueurs poétise cette campagne que Berthier raconte si froidement dans ses lettres et ses bulletins datés des villes conquises et des champs de batailles, et lorsque Lannes vient présenter au temple de Mars (les Invalides) les drapeaux pris à Aboukir (20 pluviôse), il les reçoit par un discours où nous ne reconnaissons plus l'amoureux qui voulait abandonner l'Egypte pour revenir en France.

« Elever, dit-il, aux bords de la Seine des trophées conquis sur les rives du Nil. Suspendre aux voûtes de nos temples, à côté des drapeaux, de Vienne, de Pétersbourg et de Londres les drapeaux bénis dans les mosquées de Bysance et du Caire, les voir ici présentés par les mêmes guerriers, jeunes d'années, vieux de gloire, que la gloire a tant de fois couronnés, c'est ce qui n'appartient qu'à la France républicaine.

« Ce n'est là qu'une partie de ce qu'a fait à la fleur de son âge, ce héros qui, couvert des lauriers d'Europe, se montra vainqueur devant les pyramides, d'où quarante siècles le contemplaient. Affranchissant par la victoire la terre natale des arts et venant y reporter, entouré de savants et de guerriers les lumières et la civilisation.

« Soldats ! déposez dans ce temple des vertus guerrières, ces enseignes du croissant, enlevées sur les rochers de Canope, par trois mille Français à dix-huit mille guerriers aussi braves que

barbares. Qu'elles y conservent le souvenir de cette expédition célèbre, dont le but et le succès semblent absoudre la guerre des maux qu'elle a causés.

« Qu'elles y attestent, non la bravoure du soldat français, l'univers entier en retémit, mais son inaltérable constance, mais son dévouement sublime. Que la vue de ces drapeaux vous réjouisse et vous console, vous, guerriers dont les corps, glorieusement mutilés dans les champs de l'honneur, ne permettent plus à votre courage que des vœux et des souvenirs. Que du haut de ces voûtes ces enseignes proclament aux ennemis du peuple français l'influence du génie, la valeur des héros qui les conquirent et leur présagent aussi tous les malheurs de la guerre s'ils restent sourds à la voix qui leur parle de paix. Oui, s'ils veulent la guerre, nous la ferons, et nous la ferons terrible.

« La patrie satisfaite contemple l'armée d'Orient avec un sentiment d'orgueil.

« Cette invincible armée apprendra avec joie que les braves qui vainquirent avec elle aient été son organe, elle est certaine que le premier consul veille sur les enfants de la gloire, elle saura qu'elle est l'objet des plus vives sollicitudes de la république ; elle saura que nous l'avons honorée dans nos temples, en attendant que nous imitions, s'il le faut, dans les champs de l'Europe, l'exemple de tant de vertus guerrières que nous lui avons vu déployer dans les déserts brûlants de l'Afrique et de l'Asie.

« Venez en son nom, intrépides guerriers, venez au nom de tous ces héros, au milieu desquels vous vous montrez, recevoir dans cet embrassement le gage de la reconnaissance nationale.

« Mais au moment de ressaisir les armes protectrices de notre indépendance, si l'aveugle fureur des rois refuse au monde la paix que nous lui offrons, jetons, mes camarades, un rameau de laurier sur les cendres de Washington, de ce héros qui affranchit l'Amérique du joug des ennemis les plus implacables de notre liberté, et que son ombre illustre nous montre au delà du tombeau, la gloire qui accompagne la mémoire des libérateurs de la patrie. »

Ce jour là se terminait le deuil qu'avait pris l'armée à la nouvelle de la mort de Washington. C'est alors que M. de Fontanes répondant à la dernière partie du discours de Berthier prononça l'éloge du héros américain.

C'est avec Berthier que Bonaparte avait préparé le coup d'état du 18 brumaire, et lorsque le soir de ce jour il s'était rendu au conseil, Berthier l'accompagnait avec les généraux Moreau, Macdonald, Lannes, Murat etc. — Devenu tout puissant, Bonaparte avait nommé ministre de la guerre son chef d'état-major. — Il préparait alors sa seconde campagne d'Italie. — Mais la constitution consulaire ne lui donnant pas le droit d'aller commander une armée hors du territoire de la république, il éluda cet article en nommant Berthier général en chef de cet armée, appelée pour la première fois la *grande armée*, mais connue plus généralement sous le nom d'armée de réserve. Il est évident que Bonaparte n'eut jamais l'intention d'en laisser le commandement à Berthier suivant Bourienne*, le premier consul n'aurait pas été content de l'administration du général Berthier comme ministre de la guerre, il y avait, dit-il, de la mollesse dans l'expédition des mesures qui lui étaient ordonnés ; il était très facile dans la liquidation de l'arrière et dans les marchés nouveaux :

* Bourienne. (Mémoires.)

« Ce fut le 2 avril 1800, continue Bourienne, que le premier consul nomma Carnot à sa place, et pour consoler le général Berthier qu'il savait être mieux dans les camps que dans les bureaux, il me dicta pour lui la lettre suivante :

Paris, 2 avril 1800.

« Les talents militaires dont vous avez donné tant de preuves, citoyen général, et la confiance du Gouvernement, vous appellent au commandement d'une armée; vous avez, pendant l'hiver, réorganisé le ministère de la guerre. Vous l'avez pourvu autant que les circonstances l'ont permis, au besoin de nos armées. Il vous reste à conduire pendant le printemps et l'été nos soldats à la victoire, moyen efficace d'arriver à la paix et de consolider la république. »

« Ce ne fut pas sans rire beaucoup que Bonaparte me dicta l'épître à Berthier, et il éclata tout-à-fait quand il prononça le mot que j'ai souligné. »

Bourienne raconte encore que Bonaparte, avant que de partir fit venir monsieur Collot. « J'ai besoin de vous, je vous emmène avec moi. » M. Collot fit entendre au premier consul, qu'il ne se souciait pas de reprendre les fournitures de l'armée avec le chef qu'il lui avait donné, que tout serait au pillage et qu'il n'y aurait aucun moyen d'établir un bon ordre de service.

« Ah! bah! c'est pour la forme. Est-ce que vous croyez que j'aurais confié mon armée à Berthier, si je ne devais pas être là? »

Berthier ne sait pas commander, mais il sait supérieurement faire exécuter mes ordres et je suis habitué à sa manière.

Berthier, remplacé au ministère de la guerre par Carnot, part pour Dijon, où malgré l'observation de Bourienne il *organise* une armée qui, à son arrivée, n'existait que sur le papier. Son zèle ne peut être égalé, il est partout à la fois, il forme et épure les administrations, visite les magasins, fait une guerre violente aux fournisseurs infidèles qu'il démasque et remplace immédiatement; en moins de vingt jours une armée de 50,000 hommes est sous les armes, et le 19 floréal le premier consul passe en revue à Genève les premiers corps dirigés vers le Saint-Bernard.

Et cependant en arrivant à Dijon, Berthier n'avait trouvé que des arsenaux et des magasins sans approvisionnements, de vieux soldats, sans uniformes, des conscrits sans armes et sans instruction, — la plupart des ordres du gouvernement inexécutés — Berthier seul peut lutter contre cette incurie et son talent d'organisateur peut se déployer en cette circonstance.

Bonaparte avait fait annoncer avec beaucoup de pompe la création de cette armée de réserve de 60,000 hommes réunie à Dijon — où ne se trouvaient encore que les cadres de quelques régiments et des conscrits. — Était-ce une

feinte, comme le prétendent certains historiens, pour tromper les cabinets de l'Europe, attentifs aux mouvements de cet homme que l'on pensait bien ne pas vouloir rester inactif.

La lutte était imminente et la troisième coalition allait être attaquée sur le Rhin par Moreau et sur le Pô par Bonaparte.

Mais les cabinets, sur les rapports des espions ne crurent pas à l'armée de Berthier. — On la tourna en ridicule par des mots, des pamphlets et des caricatures. — On représenta à Londres l'armée de réserve sous la figure d'un enfant donnant la main à un invalide à jambe de bois.

Mais en réduisant d'un tiers l'armée de Hollande et celle de Vendée où l'on choisit les meilleurs soldats qui servirent de cadres aux bandes de Chouans qui venaient de déposer les armes, en tirant quatorze bataillons des dépôts de l'armée d'Égypte, et en réunissant dans les principaux dépôts voisins de la frontière, à Auxonne, Besançon et Briançon un matériel de 60 bouches à feu, — une armée se trouva sous les armes et s'achemine secrètement vers Genève et Lausanne. Ces premiers transports passèrent pour des renforts envoyés à l'armée du Rhin.

À Genève, le général Marescot faisant part au premier consul des résultats de sa reconnaissance sur le mont St-Bernard et voulant y ajouter un tableau des dangers terribles de la route, Bonaparte l'interrompt : — « Peut-on passer ? »

— « Oui, » répondit Marescot, cela est possible.

— Eh bien, partons. »

Et cet armée, qui s'appelle maintenant la grande armée, commence ce périlleux passage des Alpes, qu'Annibal avait effectué sur un point vraisemblablement moins difficile, mais devant lequel Souwarow avait reculé. — Ici Berthier apparaît de nouveau d'une façon brillante. C'est lui qui dirige la marche des troupes par le grand St-Bernard, pendant que Moncey franchissait le St-Gotthard et Béthancourt le Simplon — Chabran de son côté passait le petit St-Bernard et Thureau se portait vers Turin après avoir descendu le mont Cenis.

Deux victoires successives vont s'inscrire dans les fastes militaires de la France, Montebello et Marengo.

À Marengo Berthier redevient soldat, il se multiplie, il est partout, il ordonne et il combat.

Mais quarante-mille autrichiens, dont six à sept mille hommes de cavalerie, pressent l'armée française, forte seulement de quatorze mille cinq cents hommes. Bonaparte avait accepté cette lutte gigantesque. Pendant les trois quarts

de la journée, l'issue de la bataille fut douteuse. Un moment même la position fut désespérée, et Berthier, alarmé du danger de son général, donna des signes visibles d'effroi.

— Je crois que vous pâlissez, lui dit Bonaparte d'un ton sévère.

Si Berthier avait pâli, ce n'était pas pour lui bien sûr, mais son amitié pour Bonaparte avait du être alarmée. Car nous le voyons encore ici le même qu'à Lodi au plus fort de la mêlée, ne se retirant du combat que ses habits percés de balles.

Mais Kellermann, ayant ébranlé sa masse de 600 cavaliers sur la principale colonne des Autrichiens, la traverse de gauche à droite, la coupe en tronçons par une charge devenue célèbre, et force l'armée ennemie à se retirer jusqu'à la Bormida.

Le lendemain le général Mélas, pour sauver les débris de son armée, fait demander aux avant-postes qu'il lui soit permis d'envoyer le général Skal au premier consul. — On arrête dans la journée une convention, par laquelle un armistice est établi entre l'armée de sa Majesté impériale et les troupes de la république française en Italie; — l'armée française occupera le pays conquis entre la Chiesa, l'Oglio et le Pô, les forts de Tortone, Alexandrie, Milan, Turin, Pizzighitone, Aton, Plaisance, Coni, Ceva, Savone, la ville de Gênes, le fort Urbin. C'est Berthier qui signe cette convention avec Mélas.

Bonaparte part pour Paris, en laissant le commandement de l'armée à Masséna, et en chargeant Berthier d'organiser un gouvernement provisoire dans le Piémont, qui allait devenir partie intégrante de la république française.

Lorsque les officiers envoyés des armées du Rhin et d'Italie viennent apporter aux consuls les drapeaux pris à l'ennemi, Bonaparte leur adresse ces paroles: « les drapeaux présentés au gouvernement devant le peuple de cette immense capitale attestent le génie des généraux en chef Moreau, Masséna, Berthier etc. »

De ce moment le chef d'état-major, après avoir visité les places fortes de la Belgique, passe en Espagne avec le titre d'ambassadeur extraordinaire; sans doute est-ce de ses intrigues diplomatiques que naissent plus tard les événements d'Aranjuez et de Bayonne. Certaines parties de l'histoire seront éternellement mystérieuses. Nous n'osons donc rien affirmer à cet égard. Berthier seul eut pu le dire, s'il eut laissé des mémoires.

Les difficultés relatives au duché de Parme sont heureusement tranchées par ses négociations.

L'armée était alors sur le pied de paix, — les troupes rentrèrent dans leurs garnisons, ce qui n'avait pas eu lieu depuis 1792, plusieurs corps furent réduits à leur cadre. — Berthier à l'occasion de la paix entre la république française, l'empereur et le corps germanique, avait donné une fête magnifique au premier consul dans son hôtel de Paris, le 2 germinal an IX (23 mars 1801); deux gravures ont conservé le souvenir de cette fête. Des canons colossaux portant les noms des victoires de la république servaient de colonnes à une galerie, salle de bal, — des trophées de drapeaux sortaient de la bouche des canons.

Berthier occupait l'hôtel de l'angle du boulevard et de la rue des Capucines*. Ce bâtiment, ancien hôtel Bertin, embelli par le fermier-général Reuilly, connu sous le nom d'hôtel de la Colonnade, prit sous l'empire celui d'hôtel du Prince de Wagram; en 1816 il devint le ministère des affaires étrangères. C'est devant cet hôtel aujourd'hui démoli, que le 24 février 1848 a éclaté la catastrophe qui renversa la monarchie constitutionnelle et amena la république.

Le premier consul nommé empereur, 18 mai 1804, institue sa maison militaire; il lui faut, comme à Charlemagne, de grands feudataires impériaux, il crée alors ses maréchaux, dont les noms illustres sont comme les rayons de la gloire napoléonienne. Berthier est le premier de cette liste, où sont inscrits les noms de Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Angereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davoust, Bessières, Kellermann, Pérignon, Lefèvre, Serrurier.

Dès ce moment Berthier marche d'honneur en honneur. Sa fortune grandit avec celle de son maître, dont il va être le satellite inséparable, il reprend le portefeuille de ministre de la guerre confié à Carnot, par interim, il est nommé chef de la première cohorte de la légion d'honneur, puis grand veneur de France, colonel général des Suisses, président à vie du collège électoral de Seine et Oise.

Le premier consul lui avait déjà donné auparavant la terre de Grosbois près de Paris, qui appartenait à Moreau et qui fut vendue plus d'un million après l'arrestation de ce dernier.

Berthier s'était rendu à Rome avec Murat en Juillet 1800, pour assurer le pape Pie VII, qui venait d'être consacré à Venise, de la bonne intelligence

* Th. Lavallée. Histoire des Français.

qui allait servir de base au traité signé plus tard, juillet 1802, entre Sa Sainteté et la république française. Pie VII, pendant son séjour à Fontainebleau, 1804, remercia Berthier de sa conduite modérée à Rome en 1798.

Berthier, après avoir assisté à Milan au couronnement de Napoléon comme roi d'Italie, quitta encore son poste de ministre de la guerre pour reprendre ses fonctions de major-général dans la guerre qui recommence avec l'Autriche, octobre 1805. Son habileté assure le succès de cette rapide campagne. A Ulm l'empereur l'expédia au général Mack pour traiter de la reddition de cette place, pendant qu'il demeure à son mauvais bivouac pour être prêt à répondre aux conditions de la partie ennemie. — Berthier y revint le soir apportant la capitulation signée à Elchingen le 18 octobre 1805.

Austerlitz clôt glorieusement cette campagne et c'est encore lui qui signe l'armistice conclu avec le prince Jean de Lichtenstein, lieutenant général, le 6 décembre 1805.

Le 30 mars 1806, Napoléon lui confère la principauté de Neuchâtel et Valangin, qui venait d'être cédée par la Prusse.

Berthier prit de ce moment le titre d'altesse sérénissime, prince et duc de Neuchâtel et ne signa plus que de son prénom Alexandre, l'empereur l'appela : *mon cousin*. Le 18 novembre de la même année le peuple neuchâtelois prêta serment à François de Lespérut, son commissaire général et extraordinaire dans sa principauté.

Berthier conserva ses fonctions de major-général auprès de l'empereur. Comme il nous serait difficile de suivre ses actes administratifs comme prince de Neuchâtel, nous les reprendrons à la suite.

La guerre de Prusse venait de commencer et le prince major-général ne pouvait pas se désister d'un emploi pour lequel il se sentait si nécessaire à l'Empereur. Frédéric-Guillaume expédia à Napoléon un ultimatum, par lequel il exige une satisfaction à tous ses griefs et l'évacuation immédiate de toutes les troupes françaises de l'Allemagne pour le 8 octobre.

« Tenez, maréchal, » dit l'empereur à Berthier à la réception de cette sommation, « on nous donne un rendez-vous d'honneur pour le 8. Jamais un Français n'y a manqué ; mais comme on prétend qu'il y a une belle reine, qui veut être témoin du combat, soyons courtois et marchons sans nous arrêter jusqu'en Saxe ».

Le 14 octobre, l'armée prussienne, battue à Jena, ouvrait à Napoléon les portes de Berlin, où il entra le 27. L'année suivante, après Eylau et Friedland,

batailles dans lesquelles les dispositions du chef d'état-major assurèrent le succès de l'armée française, Napoléon l'allie à une famille royale en demandant pour lui la main de Marie-Elisabeth, fille du duc Guillaume de Bavière-Birkenfeld.

Ce prince se trouvait à Paris pour solliciter un dédommagement pour une province qui lui était enlevée. Dans une discussion sur cette affaire Napoléon lui dit brusquement : « Je marie votre fille à Berthier ». Le prince, surpris de cette manière impériale de conclure les mariages, se trouva mal, dit-on, dans la chambre de Napoléon, mais consentit cependant.

On se souvient de la grande passion de Berthier pour madame Visconti, qui alors était libre. Il lui offrit sa main que la Milanaise refusa, ne voulant pas se *mésallier*, disait-elle. Berthier était pressé depuis longtemps des reproches de l'Empereur sur son célibat. — « Mariez-vous donc, Berthier, lui disait-il. « Je ne veux pas que vos biens passent à des collatéraux. » Le jour du refus de madame Visconti, Berthier court aux Tuileries : « Sire, dit-il à l'Empereur, je suis prêt à recevoir la femme que vous voudrez bien me donner. » — « Je vois ce que c'est, lui répond l'empereur. C'est un dépit amoureux, je savais bien que vous en arriveriez là. Je vous ferai connaître dans la journée la femme que je vous destine. » Ce fut ce jour là qu'il proposa brusquement cette affaire au duc Guillaume de Bavière-Birkenfeld.

Ce mariage fut pour les deux époux une source d'ennuis et de chagrins. — Madame Visconti était devenue l'amie de la princesse de Neuchâtel et l'on assure qu'elle aida quelquefois à faire revenir la paix dans le ménage.

Berthier assiste à l'entrevue d'Erfurth, comme il a assisté à l'entrevue du Niémen, et la même année, 1808, nous le voyons en Espagne à Burgos, à Tudela et à la reddition de Madrid.

Au commencement de la seconde campagne d'Autriche, 1809, Berthier, qui avait reçu avant son mariage le titre de Vice connétable, est nommé général en chef de la grande armée, non que l'empereur ait eu l'idée de le laisser agir longtemps d'après son initiative. Cependant il fut pendant quelque temps commandant effectif et suivant les histoires militaires et les mémoires de ses contemporains il commit de grandes fautes, en laissant l'ennemi passer l'Inn, l'Isar et occuper une partie de la Bavière.

L'empereur avait écrit de Paris à Berthier le 10 avril 1809 :

« Si les ennemis n'entreprennent rien, vous laisserez les troupes dans leurs positions jusqu'à mon arrivée. Mais s'ils commencent les hostilités, vous réunirez bien vite l'armée derrière le Lech. »

Le prince de Neuchâtel avait interprété d'une certaine façon les ordres de l'empereur, il n'avait pas pris pour un commencement d'hostilités cette occupation de la Bavière qui s'était opérée sans tirer un coup de canon.

L'empereur part en toute hâte le 11 avril et arrive par Strasbourg et Stuttgart à Louisbourg, où il apprend que le roi de Bavière a dû quitter Munich, pour se retirer à Dillingen sur le Danube, que Davoust est à Ratisbonne et que les troupes bavaroises cherchent à se mettre en communication avec lui, — l'empereur arrive à Donawerk, où le prince de Neuchâtel avait son quartier général. — Napoléon aborde Berthier avec colère: « Ce que vous avez fait me paraît si étrange, lui dit-il, que si vous n'étiez pas mon ami, je croirais que vous me trahissez, car Davoust se trouve en ce moment plus à la disposition de l'archiduc Charles qu'à la mienne ».

L'armée française, il est vrai, se trouvait tronçonnée et il eut été facile à l'ennemi de la battre partiellement. — Davoust, en n'obéissant pas aux ordres de Berthier, avait obtenu plusieurs avantages.

L'arrivée de Napoléon coupa court aux embarras du général en chef et Berthier reprit son commandement à l'état-major; par ses mesures rapides et son zèle infatigable il aide l'armée à reprendre les positions perdues un moment et à Eckmühl nous le voyons comme à Lodi faire des prodiges de valeur en marchant plusieurs fois à la tête des divisions bavaroises.

Il partage avec l'empereur toutes les émotions et toutes les souffrances qui précédèrent la journée d'Esling, alors que l'armée se trouvait enfermée dans l'île de Lobau, séparée de l'ennemi par un petit bras du Danube, sans moyen de communiquer avec l'autre rive.

Il demeura pendant le mois de juin au château de Schönbrunn pour y préparer les mouvements et les opérations de la journée de Wagram. C'est pendant ce séjour qu'eût lieu la tentative de Frédéric Strass, qui avorta grâce à la perspicacité de Berthier qui reconnut immédiatement un mauvais dessein dans l'insistance que mettait ce jeune homme à s'approcher de l'empereur. A Wagram on est obligé d'arrêter Berthier qui s'expose à tous les dangers; le 15 Août l'empereur lui donna à Vienne le titre de Prince de Wagram.

Le mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche avait été préparé à l'avance, c'était une des conditions secrètes du traité de Vienne. Berthier est chargé d'aller demander la main de l'archiduchesse.

Le 8 mars 1810 il est reçu solennellement au palais impérial à Vienne et présente à l'archiduchesse une lettre et le portrait de Napoléon.

... « C'est de votre cœur, Madame, lui dit l'ambassadeur, que l'empereur, « mon maître, veut vous obtenir. Il sera beau de voir uni sur un grand trône, « au génie de la puissance, les attraits et les grâces qui la font chérir. Ce jour, « madame, sera heureux pour l'empereur mon maître, si votre Altesse impériale « m'ordonne de lui dire qu'elle partage les espérances, les vœux et les sen-
« timents de son cœur. »

« La volonté de mon père a constamment été la mienne, répondit l'archi-
« duchesse . . . ; je donne avec le consentement de mon père mon consentement
« à mon union avec l'empereur Napoléon ».

De 1810 à 1812 Berthier expédie de France les ordres qui ont pour but de tirer l'armée française en Espagne de la position la plus précaire où se soit jamais trouvé une armée, et de consolider le trône chancelant du malheureux roi Joseph.

Berthier à cette époque était arrivé au comble des honneurs et de la puissance, — le bruit public avait couru après Jena, que Berthier était désigné pour occuper le trône de Prusse. En 1809 on croyait que Napoléon allait mettre sur sa tête la couronne d'Espagne, et que Berthier serait nommé Vice-roi*. — Le prince de Neuchâtel ne pouvait du reste plus aspirer qu'à un trône, car il cumulait tous les titres et tous les honneurs, et ces honneurs et ces titres étaient accompagnés d'inscriptions de rentes et d'émoluments considérables. Napoléon disait à St-Hélène : Je lui ai bien donné quarante millions.

Berthier, comme major-général donnait des ordres aux maréchaux et aux généraux, mais avec une morgue et une affectation de supériorité qui lui avaient aliéné la bienveillance de l'état-major, il en était vivement affecté. Déjà avancé en âge et faisant la guerre depuis 1778, on comprend qu'il avait des droits à la retraite et que le brave soldat de Montenotte, de Lodi et de Wagram

* Lettre du roi Joseph à Napoléon :

Madrid, 3 décembre 1809.

« Tous les contes que l'on débite ici sur mon sort futur et celui de l'Espagne retardent seuls le
« rapprochement de tous les esprits et empêchent la pacification intérieure. »

M. A. Du Casse, annotateur des mémoires du roi Joseph fait la réflexion suivante sur ce passage :
« Joseph fait allusion à une foule de bruits ridicules, répandus à cette époque dans Madrid et
« qui ne tendaient qu'à rien moins qu'à faire croire que d'après les conventions arrêtées pour la
« paix avec l'Autriche, paix signée à Presbourg, l'empereur allait mettre sur sa tête la couronne
« d'Espagne, nommer Berthier vice-roi, Joseph roi d'Italie, le prince de Ponte-Corvo roi de Por-
« tugal, etc., etc. » Ces bruits avaient pris une certaine consistance à Madrid.

(Le roi Joseph Mémoires).

désirait le repos, aussi s'opposa-t-il d'abord à l'expédition de Russie. Une armée de 600,000 hommes s'avancait lentement vers l'Orient de l'Europe. Les plus braves ne pouvaient se défendre d'une certaine appréhension sur l'issue de cette campagne gigantesque. A Danzick l'empereur retint à souper Murat, Berthier et Rapp, qui, craignant à devoir s'expliquer sur la guerre gardaient une silencieuse réserve et protestaient tacitement.

— « Je vois bien, Messieurs, que vous n'avez plus envie de faire la guerre, » leur dit l'empereur. Le roi de Naples voudrait ne plus quitter le beau climat de son royaume. Berthier désire chasser dans sa terre de Grosbois et Rapp est impatient d'habiter dans son hôtel de Paris ». Rapp seul eut le courage de l'avouer.

Napoléon, dit un historien de l'empire*, ne pouvait du reste s'en prendre qu'à lui-même du changement qui avait pu s'opérer dans l'âme de quelques uns de ses généraux. Au milieu du faste des cours, des excitations du sybaritisme monarchique, des jouissances et des séductions de la grandeur, le roi de Naples et le prince de Neuchâtel n'avaient pas dû conserver les habitudes aventureuses, l'ardeur infatigable et l'insouciance intrépide qui avaient pu distinguer Murat et Berthier soldats de l'armée d'Italie.

« Nous regretterons la paix, dirent-ils, mais mieux vaut la guerre aujourd'hui qu'un arrangement suivi d'une paix boiteuse. Ce serait toujours à recommencer ».

Berthier et Murat tergiversèrent encore et le maître, auquel ils obéissaient humblement jadis, fut obligé de prier. Berthier, que l'empereur appelait familièrement *ma femme*, fut vaincu par les caresses et les sollicitations de son ami et l'on entra en campagne.

Witepsk, Smolensk et la Moskowa s'inscrivent glorieusement sur la route qui conduit et s'arrête à Moscou; ici la part de l'amitié est belle pour Berthier, il ne quitte plus l'empereur et lorsque les flammes entourent le Kremlin, les prières de Berthier ne peuvent décider Napoléon à quitter ces décombres fumants, il faut que Murat et qu'Eugène se joignent à lui pour l'y forcer.

De Moscou le brillant chef d'état-major semble déchoir de la supériorité qu'il avait acquise dans ce poste. — La position était plus grave qu'elle n'avait jamais été, il est vrai, et l'on peut se demander, comment tout autre que lui s'en fut tiré.

* Laurent, de l'Ardèche.

Il ne recommandait nulle précaution nouvelle, dit un biographe de Berthier* ; il confondait sans cesse la partie positive des ordres avec la partie conjecturale, il était découragé, affaissé, peut-être aussi se laissa-t-il parfois aller à quelque ressentiment personnel. On lui reproche d'avoir essayé de rendre Davoust odieux à l'empereur, et contribué ainsi à éloigner des postes importants des hommes très-habiles. Les délibérations qui eurent lieu à Mariembourg relativement au choix du chef, auquel Napoléon dût laisser le commandement, en s'éloignant de l'armée, firent éclater ces haines secrètes. Davoust parla pour le vice-roi et Berthier qui proposa Murat y mit tant de chaleur, que Napoléon en fut étonné. Davoust en le réfutant ne s'en tint pas à des arguments calmes et modérés, il exprima des doutes sur la capacité et même sur le courage du prince de Wagram, et ce qu'il y eut de plus fâcheux pour celui-ci, c'est que son adversaire triompha. — Il venait d'avoir une altercation vive avec l'empereur lui-même, et il était navré et stupéfait de ce que, prenant le chemin de la capitale, Napoléon ne l'emmenait pas avec lui. « Rien, avait dit celui-ci en partant, rien, malgré mon absence, ne sera changé dans la forme et l'organisation de l'armée. Daru, Berthier restent avec mes fidèles soldats. Ces dispositions sont un gage de mon prochain retour ». Daru demeura au milieu de cette armée désorganisée, mais Berthier ne se rendit qu'à la force, — tous les titres au retour en France, qu'il invoqua auprès de l'empereur : rigueur du climat, inutilité de sa présence, fatigue, âge, services rendus, tout fut inutile : « J'ai besoin à l'armée, lui dit l'empereur, de la réputation que je vous ai faite » et lui reprochant les bienfaits, dont il l'avait comblé, il lui donna vingt-quatre heures pour se décider, lui déclarant qu'en cas de refus il lui enjoignait de se retirer dans ses terres et de n'avoir jamais à se retrouver en sa présence. — Berthier fut profondément affligé, mais il se soumit cependant, quoiqu'à regret, et reprit son poste, mais il n'avait plus à faire qu'à l'ombre d'une armée, qu'à des cadres incomplets. Un régiment n'était plus représenté que par un bataillon et un bataillon par une compagnie, des corps même avaient entièrement disparu. Les ordres se multipliaient cependant, et malgré le désastre de cette effroyable retraite, on trouvait encore moyen de rire de ces ordres, qui ne pouvaient trouver leur destinataire.

Cependant avant le passage de la Bérésina le prince de Neuchâtel lança un ordre heureusement inspiré. Cet ordre copié à la main et fixé sur les maisons en ruine, les arbres et les poteaux de route adjurait tout officier ayant un sabre

* Biographie universelle de Michaud.

et un cheval, de se rendre au quartier général pour prendre rang dans un escadron spécial, destiné à escorter l'empereur et auquel la qualification d'escadron sacré fut donnée.

En une semaine cinq-cents hommes furent organisés en compagnies, commandées par des généraux de division, ayant pour lieutenants et sous-officiers des généraux de brigade et des colonels, cet escadron accompagna l'empereur jusqu'à Molodelschno, d'où il partit sur un simple traîneau pour revenir en France.

Napoléon n'en voulut pas longtemps à son ami malgré les outrages de Davoust, qui auraient pu le faire baisser dans son esprit; cependant après la conversation citée plus haut, Napoléon ému s'écria: « Il m'arrive quelquefois de douter de la fidélité de mes plus anciens amis; mais alors la tête me tourne et je chasse le plus loin que je peux ces funestes idées. »

L'année suivante nous le retrouvons à Lutzen, à Dresde. Le duc de Castiglione arrivant à Leipzig avec un corps nouvellement formé, trois régiments de ce corps organisé à Wurtzbourg n'avaient pas encore inauguré leurs aigles. Berthier en sa qualité de Vice-connétable organise cette cérémonie que présida l'empereur. Mais le soir de la mémorable journée de Leipzig où quatre-vingt-quinze-mille coups de canon furent tirés, Berthier apprend que les munitions sont épuisées; — il ne reste qu'un parti à prendre, la retraite, qu'il dirige sur Hanau et de là sur Mayence. — Ici la terreur est grande, l'empereur et le prince de Neuchâtel parcourent les rues à cheval pour rallier les fuyards, l'espérance n'était cependant pas morte au cœur de Napoléon, dit un des maréchaux. « Napoléon, écrit Marmont, convenait dans le tête-à-tête de sa fâcheuse position, et puis il concluait toujours à la fin de chaque conversation par espérer. Quand nous étions plusieurs amis avec lui, son langage d'espérance dans l'avenir était plus fier et plus décidé, le nôtre constamment le même et fondé sur une conviction profonde d'être à la veille d'une catastrophe. Quand je dis nous, je parle de moi, de Berthier, du duc de Vicence et de quelques autres généraux, que l'empereur admettait familièrement le soir auprès de lui. Nous cherchions à tout prix à l'amener à faire la paix. »

La catastrophe arriva et au mois de janvier 1814 toutes les armées de l'Europe, excepté celles de la Turquie étaient coalisées contre la France et la pressaient de tous côtés.

* Marmont. Mémoires. Livre XIX.

« Sire, écrivait le roi Joseph à l'empereur le 29 décembre 1813, la violation
« du territoire suisse a ouvert la France à l'ennemi. »

La Suisse, comme pour adhérer à la violation de son territoire, envahissait la Franche-Comté avec un corps de 10,000 hommes sous les ordres du général de Bachmann.

Dans le nord l'empereur et son héroïque armée luttent comme des lions. Berthier est partout — c'est le dernier effort de ce soldat que nous avons vu avec Rochambeau sur les bords de l'Ohio, — à la Rothière, le combat se prolongeait pendant la nuit, Berthier traverse les lignes françaises ; les armées sont si près les unes des autres, qu'il prend les sentinelles des Alliés pour celle des Français.

A Bar-Sur-Aube, où les Russes se retirent après un combat meurtrier, l'empereur et son état-major sont assaillis par une colonne de cavalerie, quelques cosaques percent le groupe qui entoure l'empereur. Tous les officiers mettent le sabre à la main, le colonel Gourgaud tue deux des cosaques qui s'élançaient sur l'empereur, qui lui-même avait l'épée à la main. — Le chapeau du prince de Neuchâtel est traversé d'un coup de lance.

À Vauchamps Berthier écrit au roi Joseph du champ de bataille même : Nous avons culbuté Sacken et York, « nos troupes n'ont jamais été plus animées, « tous les paysans viennent les embrasser. Cette journée sera une des plus « belles des trois qui l'ont précédé. »

La conduite de Berthier est admirable, ses lettres, ses bulletins après les journées de Montereau, Craonne, Laon prouvent que jusqu'à Fontainebleau il a défendu et servi vaillamment son empereur et son ami et que toute idée de trahison lui était étrangère. — Ces accusations sont demeurées jusqu'à aujourd'hui sans preuves, et nous sommes heureux de pouvoir le dire, il n'est pas possible d'admettre que l'ami et le confident de l'empereur ait jamais pu jouer le rôle d'espion au service des Bourbons. Qu'il ait reçu des sollicitations de leur part, le fait n'est pas douteux. Cette façon d'agir leur était du reste familière, M. Fauche-Borel de Neuchâtel avait été chargé en 1806 de cette mission délicate, qui n'aboutit à rien. Laissons lui raconter lui-même ses instructions à cet égard.*

« Il s'agissait de rattacher à la cause de la monarchie le major-général Berthier devenu récemment prince de Neuchâtel. J'ignorais absolument qu'il lui eut été fait au nom du roi en 1798 et lorsqu'il n'était que général, des ouvertures et des offres proportionnés à l'étendue des services

* Fauche-Borel. Mémoires. Vol. III.

qu'il aurait pu rendre alors. . . . Il s'agissait donc de renouer une nouvelle négociation avec le général Berthier devenu prince. Pour cet effet je reçus, d'après les ordres du roi une lettre du comte d'Avaray et des instructions secrètes dont le comte était l'unique confident.

« Dépêche de M. le comte d'Avaray à Fauche-Borel datée de Mittau le 10 juillet 1806.

« Dans la copie des instructions, le roi s'exprime en ces termes : « Il est apparent que M. Berthier est au roi ; un homme de son caractère ne doit point faire de marché. La gloire est tout pour lui, et rien n'est plus glorieux que le rôle auquel il est désormais appelé. Le roi veut cependant lui donner tout de suite le grade de lieutenant-général et le cordon rouge. S'il désirait une place au Conseil, peut-être le département de la guerre, et qu'il y tint absolument, on le lui promettrait, etc. »

Berthier commandait alors l'armée d'Italie.

Fauche-Borel ajoute plus loin :

« Retenu à Londres pour d'autres services essentiels à la cause du roi, je ne pus moi-même suivre la négociation. . . . Toutefois mon frère fit remettre par une voie sûre au prince de Neuchâtel, copie des instructions détaillées qui m'avaient été transmises. S'il n'a point exécuté le projet qui lui était offert, on n'a pu attribuer sa prudente inertie qu'aux circonstances dans lesquelles il se trouvait placé. Toujours est-il vrai de dire qu'aux yeux du roi, il a tenu une conduite propre à justifier qu'il attendait le moment favorable pour se prononcer. »

Il est évident, que Berthier avait reçu la communication dont parle Fauche-Borel et probablement plusieurs autres, car son passage de Napoléon à Louis XVIII fut trop rapide pour n'avoir pas été médité longtemps. Mais ce fait n'implique en rien l'idée de trahison, d'armée vendue, de correspondances secrètes dont on accusa plus tard le prince de Neuchâtel. Berthier mourant bravement à Bar-sur-Aube, à la Rothière ou à Vauchamps eut été une des belles figures de cette brillante époque. L'ami, le compagnon de gloire de l'empereur mourant sur un champ de bataille eût clos sa carrière d'une manière digne d'envie. Mais ici commence l'ombre, et l'historien ne trouve maintenant dans la vie de Berthier que des faits qu'il ne peut atténuer.

Napoléon était à Fontainebleau où il réunissait à peine soixante mille hommes des restes de son armée, tandis que les Alliés entraient dans Paris. Un conciliabule eut lieu chez le prince de Neuchâtel sous l'influence de monsieur de Talleyrand. — Napoléon devait abdiquer, ceci y avait été décidé en principe et on avait résolu de se porter à des extrémités fâcheuses, s'il n'y consentait de bon gré*. Les frontières de la France devaient être conservées intactes, — l'empereur Alexandre en donna lui-même l'assurance à la commission des maréchaux qui se rendit auprès de lui depuis Fontainebleau ; l'œuvre de l'armée française, pour laquelle il avait la plus haute estime, devait ne recevoir aucune atteinte.

* Savary, duc de Rovigo. Mémoires. Volume VII.

La chute de l'empereur était certaine, on voulait le quitter honorablement et se préparer de nouvelles positions sous le gouvernement qui allait naître. Berthier était à Fontainebleau. Napoléon lui témoigna le désir de l'emmener. Berthier protesta de sa fidélité et lui promit de ne pas l'abandonner, mais il demanda quelques jours pour aller à Paris régler ses affaires et brûler des papiers restés dans son cabinet. — L'empereur ne se méprit point à ce prétexte. « Berthier, lui dit-il, vous n'accusez pas vrai, vous avez tort. Si vous voulez me quitter, il faut le dire franchement. » Berthier froissé de ce soupçon, renouvela des protestations qui ne convinrent pas l'empereur.

« Allez, Berthier, allez à Paris, lui dit-il, vous y avez d'autres affaires; mais je vous le prédis, nous ne nous reverrons plus, et quelque assurance que vous me donniez de votre retour, je n'y compte pas. »

Et pendant qu'il s'éloignait, Napoléon se tournant vers un officier resté fidèle. « Vous voyez, dit-il, cet homme qui s'en va et que j'ai comblé de bienfaits, eh bien il court se salir et quoiqu'il m'ait dit, il ne reviendra plus ici. »

En effet Berthier ne revint pas à Fontainebleau.

Quelques jours après l'abdication de Napoléon le prince de Neuchâtel adresse au sénat une adhésion ainsi conçue.

« Sénateurs!

« L'armée essentiellement obéissante, n'a pas délibéré, elle a manifesté son adhésion, quand son devoir le lui a permis. Fidèle à ses serments, l'armée sera fidèle au prince que la nation appelle au trône de ses ancêtres. — J'adhère pour moi et mon état-major aux actes du Sénat et du gouvernement provisoire. » Puis il vint à Compiègne présenter à S. M. Louis XVIII au nom des Maréchaux l'hommage de leur profond respect.

« Sire!

« Après vingt-cinq ans d'incertitudes et d'orages le peuple français a remis de nouveau le soin de son bonheur à cette dynastie que huit siècles de gloire ont consacrée dans l'histoire du monde comme la plus ancienne qui ait existé. Comme guerriers et comme citoyens, les Maréchaux de France ont été portés par les mouvements de leur âme à seconder cet élan de la volonté nationale. Confiance absolue dans l'avenir, admiration pour la grandeur dans l'infortune, tout jusqu'aux antiques souvenirs concourt à exciter dans nos guer-

« riers, constants soutiens de l'éclat des armes françaises, ces transports que
« votre majesté a vu éclater sur son passage, déjà, Sire, les accents de leur
« reconnaissance vous avaient précédé. Comment peindre l'émotion dont ils
« furent pénétrés en apprenant, avec quel touchant intérêt Votre Majesté, ou-
« bliant ses propres malheurs, ne semblait depuis longtemps occupée que de
« ceux des prisonniers français? *Peu importe*, disait-elle au magnanime Alexan-
« dre, *sous quel drapeau ces cent cinquante mille prisonniers ont servi, ils sont*
« *malheureux, je ne vois en eux que mes enfants.* » A ces paroles mémorables
que le soldat redit au soldat, quel Français pourrait méconnaître le sang du
grand Henri, qui nourrissait Paris assiégé?

« Comme lui son illustre fils vient réunir tous les Français en une seule fa-
« mille. Vos armées, Sire, dont les maréchaux sont aujourd'hui l'organe se
« trouvent heureuses d'être appelées par leur dévouement et leur fidélité à se-
« conder d'aussi généreux efforts. »

Le roi répondit avec une bonté touchante au discours de Berthier, dit le
journal officiel*. Sa majesté s'est levée quoique souffrante de la goutte, et sai-
sissant le bras des maréchaux qui étaient le plus près d'elle, dit avec effusion
de cœur : « C'est sur vous, messieurs, que je veux toujours m'appuyer; ap-
« prochez et entourez-moi, vous avez toujours été bons français. J'espère que
« la France n'aura plus besoin de votre épée. Si jamais, ce que Dieu ne veuille,
« on nous forçait à la tirer, tout goutteux que je suis je marcherais avec vous. »

Le roi fit son entrée à Paris le 24 avril. — Un témoin oculaire du fait** s'ex-
prime ainsi. « J'étais dans la foule occupé à voir passer le cortège, il rappelait,
il est vrai, quelques souvenirs, mais le tableau en était pénible. Si l'on avait
vu à cheval à côté de la voiture du roi, les hommes qui avaient partagé les
malheurs de son exil, cela aurait paru naturel, mais il y avait quelque chose
d'indécent à voir figurer à la suite de Louis XVIII des hommes qui occupaient
les premières places dans les marches triomphales de l'empereur.

Le peuple qui a plus qu'on ne l'imagine le sentiment des convenances ne
ménagea pas Berthier; j'entendis à diverses reprises la foule lui crier : à l'île
d'Elbe, Berthier, à l'île d'Elbe! »

Nous avons vu que le prince de Neuchâtel au commencement de la cam-
pagne de Russie sollicitait sa retraite et que l'empereur l'emmena presque de
force. Berthier, il est vrai, avait des raisons pour réclamer ce droit et il lui

* *Gazette de France*, 3 mai 1814.

** Savary, duc de Rovigo. Mémoires. Volume VII.

tardait de jouir en paix des richesses acquises pendant la guerre; — il avait formé depuis longtemps le projet de se retirer à Neuchâtel, où un palais lui avait été préparé.

Ce palais acheté cent soixante quinze mille francs à messieurs de Pourtalès par un décret du 14 août 1813 daté de Dresde, était déclaré inaliénable et invariablement affecté à la résidence des souverains de Neuchâtel.

Berthier devait y établir sa cour, et y faire, disait-il, le bonheur de ses sujets.

La paix lui semblait maintenant le meilleur des biens et il y aspirait de tout son cœur. — Il voyait s'enfuir devant lui cette heure tant désirée, peut-être même avait-il la ferme intention de revenir à Fontainebleau, comme il le promettait à l'empereur; mais le spectacle de ce qui se passait à Paris et la réaction des esprits le gagnèrent sans doute, et il préféra faire comme tous, abandonner son maître et son ami. Les manières ostensibles qu'il y mit, ses discours au roi et au sénat sont, il est vrai, bien surprenants, et c'est ce côté de la chose qu'on lui reprocha, car il ne fit en somme que ce que firent tous les autres, à trop peu d'exceptions près. Malgré ses défenseurs, Berthier est inexorable, sa faute fait pâlir sa brillante carrière de gloire. Mais nous repoussons ici hautement l'accusation grave qui pesa sur lui, d'avoir conspiré contre la vie de l'empereur à Fontainebleau. Berthier, faible de caractère, il est vrai, ne put s'oublier à ce point, et cette accusation n'est pas suffisamment formulée pour que nous nous y arrêtions.

Après l'abdication, l'impératrice Marie-Louise part de Rambouillet pour Vienne, et c'est Berthier qui lui donne l'hospitalité le premier jour, dans son château de Grosbois, l'impératrice avait passé par Versailles.

Le 3 juin Berthier signe l'acte de renonciation à la souveraineté et au titre de prince de Neuchâtel et Valangin.

Le roi le confirme dans sa dignité de maréchal; le 4 juin il est porté sur la liste des pairs de France, puis nommé capitaine d'une des deux compagnies de gardes du corps qui furent ajoutées aux quatre premières, il prit le commandement de la compagnie Wagram, et Marmont celui de la compagnie Raguse; il est nommé commandant de l'ordre de St-Louis.

Malgré cela Louis XVIII se méfia de lui, quoiqu'il fut franchement rallié au nouveau régime, Berthier avait reçu des lettres de l'île d'Elbe et le roi en fut informé.

Marmont raconte le fait lui-même*.

« Il y eut vers le mois d'août un événement qui sert à peindre le caractère calme et indifférent de Louis XVIII. Au retour d'une chasse et d'une fête qu'avait donné le duc de Berry au bois de Boulogne, M. de Blacas se rendit chez moi et me dit avoir l'ordre du roi de me conduire chez lui sur-le-champ. . . Je m'y rendis ; le roi me dit : Je viens de recevoir l'avis que le prince de Wagram est en correspondance avec l'île d'Elbe et qu'il en a reçu une lettre il y a peu de jours. Comme il m'en a fait un mystère, cette correspondance est coupable. — Rendez-vous chez lui avec Monsieur de Blacas, et demandez-lui l'explication de ce fait. S'il en est ainsi, vous l'arrêterez et le conduirez à Vincennes. J'ai pensé qu'en vous choisissant, vous qui êtes doublement son camarade, cette mesure de rigueur lui serait moins pénible. » Si la chose eut existé dans l'esprit que supposait le roi, et cette supposition pouvait seule motiver un acte aussi sévère et aussi éclatant, la chose était très-grave. Napoléon en rapport avec son ancien major-général, pouvait faire craindre une conspiration et une révolution prochaine. Assurément il y avait pour Louis XVIII sujet à réflexion. Eh bien je le trouvai dans son cabinet, occupé à lire Andromaque.

« Je me rendis chez Berthier et lui demandai l'explication de cette prétendue correspondance. Il me dit qu'effectivement il avait reçu une lettre du général Bertrand pour avoir des livres, il en avait parlé au roi et celui-ci se le rappela.

« Cependant il paraît que le roi ne fut pas convaincu, car sa froideur avec Berthier augmenta de jour en jour et au mois de mars 1815 c'était presque une disgrâce complète. »

L'empereur, de retour de l'île d'Elbe, était le 20 mars à Fontainebleau, tandis que Louis XVIII se rendait à Lille par Béthune et St-Omer, accompagné de la cavalerie de la maison du roi avec Berthier, Marmont et Lauriston. — Le prince de Wagram semblait avoir pris franchement parti contre *l'usurpateur* en accompagnant Louis XVIII ; mais avant que de passer la frontière, il écrit à un général, *qu'il n'est pas l'homme du roi*, mais qu'il est l'homme de l'armée et des Français avant tout, qu'il veut servir son pays et ne pas émigrer ; enfin il se recommande déjà à la générosité de l'empereur*.

Napoléon lui écrivit peu après.

« Concevez-vous, disait l'empereur à Rapp aux Tuileries, concevez-vous « cette bête de Berthier qui n'a pas voulu rester, il reviendra ; je lui pardonne « tout, à une condition cependant : C'est qu'il mettra son habit de garde du « corps pour paraître devant moi et tout sera fini ». — L'empereur avait, disait-il, l'habitude de son Berthier et l'aimant encore, il lui eut pardonné de grand cœur, mais l'ami n'osa pas revenir, et mal vu du roi, en proie à toutes les perplexités d'une position douteuse, il quitte Gand pour se rendre à Bamberg en Bavière, dans les terres de son beau-père. — Là aussi mal vu des princes allemands, mal vu des Bourbons et des impérialistes, ne pouvant plus retourner ni aux uns ni aux autres, il tomba dans un découragement profond, ses facul-

* Marmont. Mémoires. Livre XXI. Vol. VII.

** Savary. Mémoires.

tés morales s'altérèrent, — une fièvre chaude s'empara de lui, il refusa toute nourriture, et un jour, au moment où passait un régiment allemand marchant vers la France, musique en tête, on releva un cadavre sous les murs du palais qu'il habitait. C'était Berthier !

Cette triste mort fut attribuée à un suicide, cependant des bruits contradictoires circulèrent à cet égard; mais comme aucun écrit, aucun témoin oculaire n'ont précisé ce fait, nous ne mentionnerons pas des on dit qui entacheraient des noms honorables.

Telle fut la fin de cet homme qui avait assisté aux gloires de la république, et qui arriva aux premières dignités des gouvernements de l'empire et de la restauration.

Comme nous le disions au commencement, Berthier résume le type le plus complet du chef d'état-major; et les généraux, ses collègues, ne le jugent pas autrement. Tous lui rendent justice, même ses ennemis. — Et Berthier en avait plus que personne; n'accordant pas avec affabilité et refusant avec dureté, selon l'expression de Bourienne, assez égoïste, brusque, tranchant, appelé par sa position à donner des ordres aux maréchaux, ses égaux, il n'eut pas le talent de se faire des amis.

De petite taille, mais doué de muscles d'acier, il endurait les nuits d'insomnie, les rigueurs du bivouac, et toutes les intempéries des saisons sans se plaindre, passant les jours à cheval, écrivant au débotté pour remonter à cheval ensuite, sans s'étonner en rien ni se douter même de sa force (on dit qu'il passa huit jours et huit nuits sans dormir). — Complet dans sa spécialité, rouage admirable et nécessaire de cet édifice gigantesque de la grande armée, dont il prépara toutes les campagnes, rédigea tous les ordres du jour et tous les bulletins, la triture des combinaisons militaires lui étaient devenues si familières, qu'il savait l'effectif de chaque corps, son aptitude spéciale et qu'il n'ordonnait sa mise en mouvement qu'à coup sûr. — Sa mémoire était prodigieuse, il rendait un compte exact d'un régiment, en expliquait la formation, la composition, donnait les noms des officiers les plus inférieurs, indiquait les cantonnements et les munitions. — C'était un état d'effectif vivant que l'empereur consultait à coup sûr. — Admirablement placé comme chef d'état-major, il ne donnait son avis que lorsqu'il était consulté, s'effaçant toujours devant le génie du maître, il ne faisait qu'aider et compléter les grandes combinaisons de Napoléon, dont on l'avait surnommé le bras droit. — Ce bras droit agissait, exécutait religieusement et ne cherchait pas à faire triompher ses opinions, dont

il était sobre du reste — il n'inventait pas, mais il agissait vite et bien, — il énonçait ses ordres nettement et brièvement et sortait du dédale des évolutions militaires les plus embrouillées avec une lucidité remarquable.

Berthier était nécessaire à Napoléon, dont il comprenait et saisissait la pensée. Napoléon l'aimait, il avait l'habitude de *son Berthier*, le mot de l'empereur que nous citons en tête de cette notice est le plus grand éloge qu'il ait rendu à son chef d'état-major.

Elève de Napoléon, qui lui apprit sa manière, l'empereur pouvait dire de lui ce mot un peu brusque prononcé à S^{te}-Hélène dans un moment d'humeur : « C'est moi qui en ait fait un aigle ».

Il comprit du reste parfaitement sa position, et ne rechercha jamais un commandement supérieur; nous l'avons vu général en chef en Italie demander avec instance à reprendre son poste de major-général.

Il ne chercha jamais à briller par l'esprit et la conversation, on l'accuse même d'une certaine lourdeur qui tenait sans doute à la brusquerie de son caractère, peu enjoué, il avait en outre une prononciation désagréable qui lui nuisait comme homme de société, plein de zèle et de déférence pour l'empereur, il était en revanche hautain avec ses collègues. Bonaparte, dit un biographe de Berthier, expliquait cette anomalie apparente, en disant : « Rien de si impérieux que la faiblesse, appuyée sur la force, voyez les femmes ».

Si Berthier fut susceptible de grandes passions amoureuses, l'amitié n'était pas solide chez lui, nous le voyons abandonner basement l'homme qu'il n'avait pas quitté pendant près de vingt ans et laisser à sa mauvaise fortune celui dont il avait partagé les jours heureux. — Aussi devint-il odieux à tous les partis et sa fin misérable parut-elle à chacun comme une juste rémunération.

Et cependant l'empereur ne lui en voulut pas; cette grande âme conserva pour lui un peu de l'amitié passée, — voici ce que raconte un des historiens de l'empire*.

Napoléon annonça lui-même sa fin prochaine à ses amis qui le croyaient mieux.

« Vous ne vous trompez pas, je vais mieux aujourd'hui, leur dit-il, mais
« je ne sens pas moins que ma fin approche. Quand je serai mort, chacun
« aura la douce consolation de retourner en Europe, vous reverrez les uns vos
« parents, les autres vos amis, et moi je retrouverai mes braves aux Champs-

* Biographie universelle de Michaud.

** Laurent, de l'Ardèche. Histoire de Napoléon.

« Elysées, oui, continua-t-il en haussant la voix, Kléber, Desaix, Bessières, « Duroc, Ney, Murat, Masséna, Berthier, tous viendront à ma rencontre, ils « me parleront de ce que nous avons fait ensemble. Je leur conterai les der- « niers évènements de ma vie, en me voyant, ils viendront tous fous d'enthou- « siasme et de gloire, nous causerons de nos guerres avec les Scipion, les An- « nibal, les César, les Frédéric II. Il y aura plaisir à cela, à moins, ajouta-t-il, « en riant, qu'on ait peur là-bas de voir tant de guerriers ensemble. »

Berthier reçut presque tous les ordres militaires de l'Europe, après la croix de la légion d'honneur, l'aigle noir de Prusse et l'ordre de St-Hubert de Bavière, qu'il porta les premiers, il fut nommé successivement grand croix de l'ordre militaire de Bavière, chevalier de l'ordre de St-André de Russie, chevalier de l'ordre royal de l'aigle d'or, de Wurtemberg, de la couronne de Saxe, grand croix de l'ordre de St-Henry de Saxe, de la fidélité de Bade, grand commandeur de l'ordre royal de Westphalie, commandeur grand croix des ordres du grand duc de Hesse, de St-Joseph de Wurtsbourg, de St-Etienne de Hongrie, etc. etc.

Berthier laissa une fille et un fils né en 1810, qui fut nommé pair de France par une ordonnance de Louis XVIII le 25 août 1815, et qui vit éloigné de la cour de Napoléon III.

Berthier a écrit une *relation des campagnes du général Bonaparte en Egypte et en Syrie*. (Paris, An 8, 1800), relation d'un caractère tout officiel, et qui, selon Bourienne, fut écrite par l'ordre et sous la dictée de Bonaparte, et une *relation de la bataille de Marengo* avec plans faits sous la direction du général de Sanson, inspecteur du génie — (Paris 1805), dédiée à l'empereur.

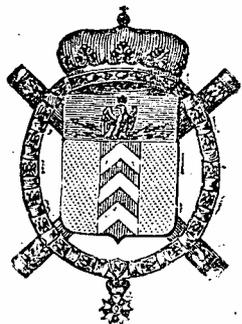
Le Prince de Neuchâtel avait deux frères — Victor Léopold, né en 1770, général de division, mort en 1807, et César, qui servit dans l'administration de l'armée, fut général de division en 1806, et mourut en 1814.



LA

PRINCIPAUTÉ DE NEUCHÂTEL & VALANGIN

1806 — 1814



LA PRINCIPAUTÉ DE NEUCHÂTEL & VALANGIN

1806 à 1814

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, roi de Prusse, devenant prince de Neuchâtel en 1797, prêta, comme ses prédécesseurs, le serment de conserver la principauté de Neuchâtel et Valangin « *dans toute son indépendance, inaliénabilité, indivisibilité, sans que ni lui, ni ses successeurs pussent jamais la donner en apanage à aucun prince cadet, ni en fief ou arrière fief à qui que ce soit, ni en quelque manière que ce pût être.* »

L'histoire nous apprend comment le roi observa ce serment. L'Autriche et la Russie venaient d'être battues à Austerlitz. La Prusse que ces deux puissances n'avaient pu réunir à elles, se tourna alors vers Napoléon qui lui imposa sa volonté, de loin, et sans passer par Berlin.

La Suisse, depuis l'acte de médiation, se trouvait être sous l'influence directe de la France, et elle ne gênait en rien les vues de l'empereur. Neuchâtel eût pu être enlevé et réuni à la France par un trait de plume ou une poignée d'hommes, mais l'empereur y mit plus de formes, il céda à la Prusse le Hanovre, en échange des duchés de Clèves, de Berg et de la principauté de Neuchâtel (15 décembre 1805). Il y eut évidemment ici abus de pouvoir. Le roi

de Prusse ne pouvait agir de cette façon, mais à ce moment-là l'épée de Napoléon était plus puissante, paraît-il, que les traités et la parole donnée. — Aucune voix ne s'éleva contre cet odieux trafic ; le peuple s'y prêta de bonne grâce et tendit le cou au joug. — Frédéric-Guillaume eût pu, selon son droit, abandonner la principauté de Neuchâtel, et la rendre indépendante, il eut été ainsi fidèle à son serment.

Le rescrit de Sa Majesté du 28 février 1806 que nous transcrivons ici, est un acte honteux qui eut dû déchirer à tout jamais les liens qui unissaient le peuple neuchâtelois aux princes prussiens.

« Berlin, 28 février 1806..

« Frédéric-Guillaume, par la grâce de Dieu, roi de Prusse, etc., etc. — Amés et féaux, salut.

« L'affection paternelle que depuis notre avènement au trône nous avons pris à tâche de témoigner en toute occasion, au pays de Neuchâtel et Valangin, doit vous faire juge des sentiments que nous éprouvons en vous adressant la présente. Elle est destinée à vous annoncer un changement que les circonstances ont rendu inévitable. Des considérations de la dernière importance, prise de l'intérêt le plus pressant de notre monarchie entière, nous ont obligé d'acquiescer à remettre entre les mains de Sa Majesté l'empereur des Français, le soin du bonheur futur de ces Etats. Quelque désir que nous eussions de continuer à y travailler nous-même, et quelque peine profonde que nous ressentions de nous séparer des sujets estimables dont nous avons toujours hautement apprécié la loyauté et l'attachement, nous ne pouvions nous dissimuler combien cette résignation volontaire était préférable pour vous, au sort d'un pays de conquête, dont, sous d'autres rapports, vous étiez menacés. D'ailleurs la distance où votre pays, par sa situation géographique, se trouve du centre de nos Etats ne nous permettant pas de le faire jouir d'une protection directe et suffisante, et cette situation le faisant nécessairement dépendre de l'empire français, tant pour son approvisionnement, que pour les relations de culture, de commerce et d'industrie, nous devons penser que les liens plus étroits qui vont l'attacher à cet empire, pourront devenir pour ses habitants une source de bien-être et de prospérité. Aussi notre intention est-elle de contribuer autant qu'il dépendra de nous, par notre intercession et nos bons offices auprès du Gouvernement français, à lui assurer les avantages qu'il peut désirer.

« Vous devez être convaincus en général et nous vous chargeons de témoigner en toute occasion que nous prendrons toujours à ce pays et à ses habitants un vif et sincère intérêt, et que la mémoire de leur dévouement et de leur fidélité ne s'effacera jamais de notre cœur. — La sagesse du puissant souverain auquel leur sort est remis, nous permet d'espérer en toute confiance l'accomplissement des vœux ardents que nous formons pour eux.

« Nous avons nommé notre chambellan et envoyé extraordinaire auprès du corps helvétique, le baron de Chambrier d'Oleyres, pour soigner de notre part et en qualité de commissaire royal, la remise de cette province à celui que Sa Majesté l'empereur des Français aura choisi pour en prendre possession en son nom. Il est muni à cet égard des pouvoirs requis, et nous lui avons adressé nos instructions, relativement aux objets de finances, par rapport auxquels nous avons à cœur de donner aux sujets dont nous nous séparons à regret, une dernière preuve de notre amour et de notre désir de leur être utile. Nous sommes persuadés que vous seconderez le baron de Chambrier en tout ce qui dépendra de vous dans l'exécution de la commission dont il est chargé. Il l'est en particulier de vous déclarer déliés, ainsi que tous les officiers publics, du serment qu'ils ont prêté à notre Maison, et de les remercier tous du zèle et de la fidélité dont ils ont fait

preuve, en les assurant des sentiments inaltérables d'intérêt et de bienveillance sur lesquels ils peuvent compter de notre part.

« Sur ce, nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.. »

« (Signé) FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

et plus bas : BŒCK, baron de Hardenberg. »

Le jour de la lecture du susdit rescrit (9 mars), le conseil d'Etat adressa au roi la lettre suivante :

« SIRE !

« Le bonheur inaltérable dont nous avons joui sous la paternelle domination de votre Maison royale, doit être, Sire, pour votre Majesté, le plus sûr garant de la profonde douleur dont nous a pénétré le grand rescrit du 28 février dernier, par lequel Votre Majesté nous annonce la cession de cet Etat à Sa Majesté l'empereur des Français.

« Les touchantes expressions de l'intérêt que vous prenez, Sire, à notre sort futur, les témoignages que vous daignez rendre à notre zèle et à notre fidélité, deviennent nos premiers titres à la puissante et bienveillante protection du nouveau souverain, auquel nous allons appartenir, et nous ne pouvons sans doute nous rendre dès à présent plus agréables à ses yeux, qu'en manifestant à Votre Majesté tous les sentiments dont nos cœurs sont pénétrés, en se rappelant vos bienfaits. Nous osons, Sire, en donnant essor à ces sentiments, nous recommander à Votre royale bienveillance pour qu'il plaise à Votre Majesté de faire valoir encore en faveur de ce pays, les relations amicales qu'elle soutient avec l'empereur des Français.

« Nous sommes, avec la plus profonde vénération.

Sire !

de Votre Majesté,

les dévoués serviteurs.

« (Signé) J.-E. de Boyve. D.-B. de Pury. C.-G. D'Ivernois. A. de Pury. J.-J. de Sandoz-de-Travers. S.-F. de Montmollin. C.-G. de Tribolet. S. de Meuron. G. de Rougemont. C.-A. de Perrot. C. de Sandoz. C.-L. de Pierre. F.-B. de Chambrier. C.-E. de Tribolet-Hardy. G. de Montmollin. S. de Marval. H.-A. de Sandoz-Rollin. P.-A. de Pierre. F. de Sandoz-de-Travers. L. de Pourtalès. F.-A. de Montmollin. »

Et pour ne pas perdre un temps précieux, le conseil d'Etat envoie le même jour l'adresse suivante à sa majesté impériale et royale l'empereur des Français, roi d'Italie :

« 9 mars 1806.

« SIRE !

« Informé par un rescrit du roi notre souverain, de la cession de cet Etat à Votre Majesté impériale et royale, nous remplissons un devoir que nous dicte à la fois et l'ardent désir de vous être agréable, et l'intérêt que nous inspire une patrie dont l'administration nous fut confiée, en faisant parvenir aux pieds de votre trône cette très-humble adresse.

« C'est, Sire, le plus respectueux hommage de tous nos concitoyens, que nous venons vous offrir*. C'est votre puissante protection que nous osons solliciter.

* Le peuple n'avait pas été appelé à manifester son opinion.

« Nos vœux, Sire, seront remplis, si cette très-humble démarche, que notre profond respect ne nous permet pas d'étendre davantage, peut être agréable à Sa Majesté impériale et royale, et la disposer favorablement envers un Etat qui attend désormais son bonheur de votre magnanime bienveillance.

« Nous sommes, dans les sentiments d'une profonde vénération,

« Sire ?

de Votre Majesté impériale, etc. »

(Suivent les mêmes signatures que plus haut).

Les partisans de la France de 1789 à 1800 avaient été poursuivis avec tant de violence par le gouvernement de la principauté prussienne, que l'on ne s'explique pas d'une manière honorable pour les gouvernants la versatilité dont ils donnent la preuve dans cette dernière adresse. — Nous ne trouvons nulle part un caractère fidèle, nous ne voyons pas une démission. Ce sont les mêmes hommes qui signent la lettre à Frédéric-Guillaume et l'adresse à Napoléon !

Ce n'est du reste pas l'époque des grands mouvements, il y a marasme complet, découragement, sentiment de l'inutilité de la lutte et de la résistance chez les uns, amour excessif des autorités et des titres chez les autres. Neuchâtel n'est qu'un reflet de la Suisse après l'acte de médiation. — Napoléon va étendre sa main de fer sur nos vallées, et l'idée y sera comprimée, étouffée, pas une opposition ne s'y manifesterá, pas une plainte, pas un écrit, pas une voix ne s'élèvera pour réclamer ou protester.

Au moment du procès de succession en 1707, à l'établissement des fermes en 1748, aux affaires du ministre Petitpierre et de J.-J. Rousseau, le peuple neuchâtelois avait pris violemment parti pour et contre, et cette époque est une des plus fertiles en thèses, brochures et pamphlets ; les idées sont combattues, discutées, on sent la vie d'un peuple jaloux du droit de penser et d'écrire, passionné pour ses libertés ; sous la domination française tout s'éteint ou pour mieux dire tout sommeille, et maintenant que cette période est déjà bien loin de nous, nous voyons évidemment que le peuple neuchâtelois, sans qu'il s'en rende compte peut-être dans le moment, a subi pendant neuf ans un régime contre lequel il n'a ni osé ni pu murmurer, parce qu'il sentait intimement le provisoire de ce régime, si long qu'il ait été.

Les peuples ont quelquefois de ces intuitions, et le calme des esprits à cette époque est pour nous une preuve évidente que les populations neuchâtelaises ne virent dans le gouvernement de l'empire qu'un régime de transition.

Le 11 mars la proclamation suivante fut affichée :

« Au nom de Sa Majesté l'empereur et roi mon souverain, je viens prendre possession de la principauté de Neuchâtel que le roi de Prusse lui a cédée. Les troupes qui sont sous mes ordres maintiendront la plus sévère discipline, en retour elles seront accueillies des habitants avec les sentiments qu'ils leur doivent.

« (Au quartier général de Neuchâtel, le 18 mars 1806).

« *Le général de division, grand officier, grand cordon,
membre du corps législatif, commandant de la division des grenadiers,*

« (Signé) OUDINOT. »

Le même jour Oudinot entra à Neuchâtel avec 6000 hommes et prit militairement possession du canton — le peuple redoutait beaucoup cette arrivée — plusieurs officiers supérieurs voulaient mettre le canton à contribution comme un pays conquis, entre autres le général Ruffin*, mais Oudinot s'y opposa et fit observer une discipline rigoureuse. Le souvenir de son autorité à Neuchâtel est demeuré sans tâche.

La remise solennelle de la principauté eut lieu le 22 mars. — Les autorités constituées se rendirent en grande pompe au château, au milieu d'une haie de grenadiers, avec musiques françaises, salves d'artillerie et tout l'apparat des fêtes officielles.

Ce jour là avait paru un acte, par lequel monsieur J. P. de Chambrier-d'Oleyres déliait tous les *sujets* de la principauté de Neuchâtel et Valengin du serment de fidélité qu'ils avaient prêté à Frédéric-Guillaume. — M. Chambrier-d'Oleyres chevalier de l'ordre de l'aigle rouge, envoyé extraordinaire de Sa Majesté le roi de Prusse près la confédération suisse, remit, au nom du roi, la souveraineté de la principauté à Sa Majesté l'empereur, représenté par le général Oudinot.

« Je vous promets », répondit Oudinot au discours de monsieur de Chambrier, « que le bonheur, dont vous avez joui pendant quatre-vingt-dix-neuf ans, sous les lois d'un aussi juste et bon souverain, n'éprouvera dans ce changement aucune altération, — les produits de votre industrie vont avoir de nouveaux débouchés, votre commerce plus florissant assurera votre prospérité. »

Après le serment de fidélité à l'empereur, il y eut festin présidé par le général Oudinot. M. de Chambrier y assistait, ainsi que les généraux Schramm, Ruffin, Dupas, et le chef d'état-major Jarry. — Les regrets du peuple pour le gouvernement de sa majesté prussienne furent sincères quoique tacites, et l'on sut trop vite le cas qu'il fallait faire de promesses impériales, lorsqu'un mois

* Ruffin obtint près de 100 louis aux Montagnes. Oudinot lui fit rendre la somme, il y eut même duel entre les généraux Ruffin et Dupas au sujet de cette affaire.

plus tard, 22 avril, parut un décret de S. M. l'empereur, ordonnant à la requête de M. Colin, directeur général des douanes de l'empire que le 23 mai 1806 aurait lieu la vente des marchandises anglaises saisies en vertu d'un décret du 20 mars de la même année — c'est-à-dire de 540 balles et ballots de mousselines, toiles, draperies, velours et un nombre non déterminé de ballots de café, sucres, cacao, muscades, coton et laine.

Cette vente annoncée par un décret, signé Oudinot et Jarry fut renvoyée au 1^{er} août de la même année.

Cette mesure autocratique ne conquist pas les sympathies du peuple neuchâtelois à l'endroit du gouvernement de Napoléon; — elle compromit la fortune de plusieurs petits négociants.

Peu de jours après l'exécution de ces décrets le 15 août eut lieu la fête de l'empereur, qui malgré la revue des troupes françaises et l'apparat officiel, fut d'une tristesse éloquente.

Un décret du 4 septembre interdit la chasse. Cette liberté de peu de valeur, il est vrai, n'en tenait pas moins à cœur à un peuple libre d'instinct et habitué aux maniement des armes.

Oudinot quitta le pays avec sa division le 23 septembre après une occupation de 7 mois, — le pays regretta en lui un honnête homme; la ville de Neuchâtel lui offrit le droit de bourgeoisie, et lui fit présent d'une épée.

Le 30 mars 1806 avait paru l'acte suivant :

« Napoléon, par la grâce de Dieu et les constitutions, empereur des Français et roi d'Italie, à tous présents et à venir, salut !

« Voulant donner à notre cousin, le maréchal Berthier, notre grand veneur, et notre ministre de la guerre, un témoignage de notre bienveillance pour l'attachement qu'il a montré, et la fidélité et le talent avec lequel il nous a constamment servi : nous avons résolu de lui conférer, comme en effet nous lui conférons par les présentes la principauté de Neuchâtel avec le titre de prince et duc de Neuchâtel pour la posséder en toute propriété et souveraineté telle qu'elle nous a été cédée par Sa Majesté le roi de Prusse.

« Nous entendons qu'il transmette la dite principauté à ses enfants mâles légitimes et naturels par ordre de primogéniture : nous réservant, si sa descendance masculine venait à s'éteindre, ce que Dieu ne veuille, de transmettre la dite principauté aux mêmes titres et charges à notre choix et ainsi que nous le croirons convenable pour le bien de nos peuples et l'intérêt de notre couronne.

« Notre cousin le maréchal Berthier prêtera en nos mains et en sa dite qualité de prince et duc de Neuchâtel, le serment de nous servir en bon et loyal sujet. Le même serment sera prêté à chaque vacance par ses successeurs. Nous ne doutons pas qu'ils n'héritent de ses sentiments pour nous et qu'ils ne nous portent, ainsi qu'à nos descendants, le même attachement et la même fidélité.

« Nos peuples de Neuchâtel mériteront par leur obéissance envers leur nouveau souverain sa protection spéciale qu'il est dans notre intention de leur accorder constamment.

« Donnée en notre palais des Tuileries, le 30 mars 1806.

« (Signé) NAPOLÉON.

« Par l'empereur :

« *Le ministre, secrétaire d'Etat,*

« (Signé) H.-B. MARET.

« Vu par nous, archichancelier de l'empire :

« CAMBACÉRÈS. »

Le Conseil d'Etat de Neuchâtel s'empressa d'envoyer une adresse à Berthier, comme il s'était empressé d'en envoyer une à l'empereur.

Berthier répondit :

« Messieurs le président et gens du Conseil d'Etat établi en la souveraineté de Neuchâtel !

« Je viens de recevoir l'adresse que vous avez rédigée en Conseil tenu le 8 Avril. Je suis sensible aux témoignages de respect et à l'hommage que vous m'offrez au nom de tous vós concitoyens ; mais il est un autre sentiment qui sera plus cher à mon cœur, celui d'être aimé de ce peuple aussi intéressant par ses qualités morales qu'il l'est par son industrie. Ce sentiment doit être mérité, c'est où j'aspire.

« Vous avez raison, Messieurs, d'espérer un avenir heureux sous la puissante protection de Napoléon le Grand, de ce génie dont j'ai eu l'honneur de mériter l'estime. Je sens vivement le haut prix des bontés dont il a récompensé mes services ; ses bontés il les reportera sur ma famille, et cette famille, ce sont les habitants de la principauté de Neuchâtel.

« J'attends avec impatience le moment si cher à mon cœur de me trouver au milieu de vous, et d'y recevoir vos serments de fidélité en échange du désir ardent que je vous porterai de contribuer au bonheur de ce peuple devenu mes enfants ; et jusqu'à ce moment désiré, Messieurs, le général Oudinot, commissaire impérial, l'un de mes plus dignes compagnons d'armes, est investi des pouvoirs de l'empereur pour présider le Gouvernement de la principauté de Neuchâtel, jusqu'à ce que vous soyez prévenus officiellement de ma prise de possession et que j'aie reçu vos serments.

Croyez, Messieurs, à mon affection pour tous les habitants que vous administrez, ainsi qu'à mes sentiments distingués pour vous en particulier.

« Munich, le 24 avril 1806.

« Le maréchal, prince ALEXANDRE,
prince et duc de Neuchâtel et Valangin. »

Gédéon Jarry, adjudant-général colonel, fut chargé de représenter le prince Alexandre après le départ d'Oudinot, — une proclamation signée de son nom ordonna un serment provisoire au prince Alexandre le 7 octobre, les milices du pays furent réunies à Neuchâtel pour cètte solennité. — Ce serment est connu sous le nom de *serment des bottes rouges*, parce que Jarry comme colonel de cavalerie légère portait des bottes de maroquin rouge. — Le gouvernement impérial à Neuchâtel avait duré douze jours.

Berthier conserva les administrations du pays et cette mesure lui valut l'appui et la sympathie des administrateurs ; — voici la teneur de l'ordre du prince :

« Quartier général de Munich, 4 avril 1806.

ART. I^{er}.

« L'acte impérial du 30 mars dernier, par lequel Sa Majesté l'empereur des Français et roi d'Italie nous a cédé et transporté la souveraineté de la principauté de Neuchâtel sera proclamé et affiché dans toute l'étendue de cette principauté.

ART. II.

« Il n'est rien changé à l'administration soit civile soit judiciaire de la principauté de Neuchâtel. — Tous les magistrats et officiers civils de justice et de police qui y sont en activité continueront l'exercice de leurs fonctions.

ART. III.

« A compter de la publication de l'acte impérial susmentionné et du présent, la justice sera rendue dans la principauté de Neuchâtel en notre nom, et tous les actes publics seront faits sur notre autorité, comme le tout était fait ci-devant au nom et sous l'autorité des souverains nos prédécesseurs.

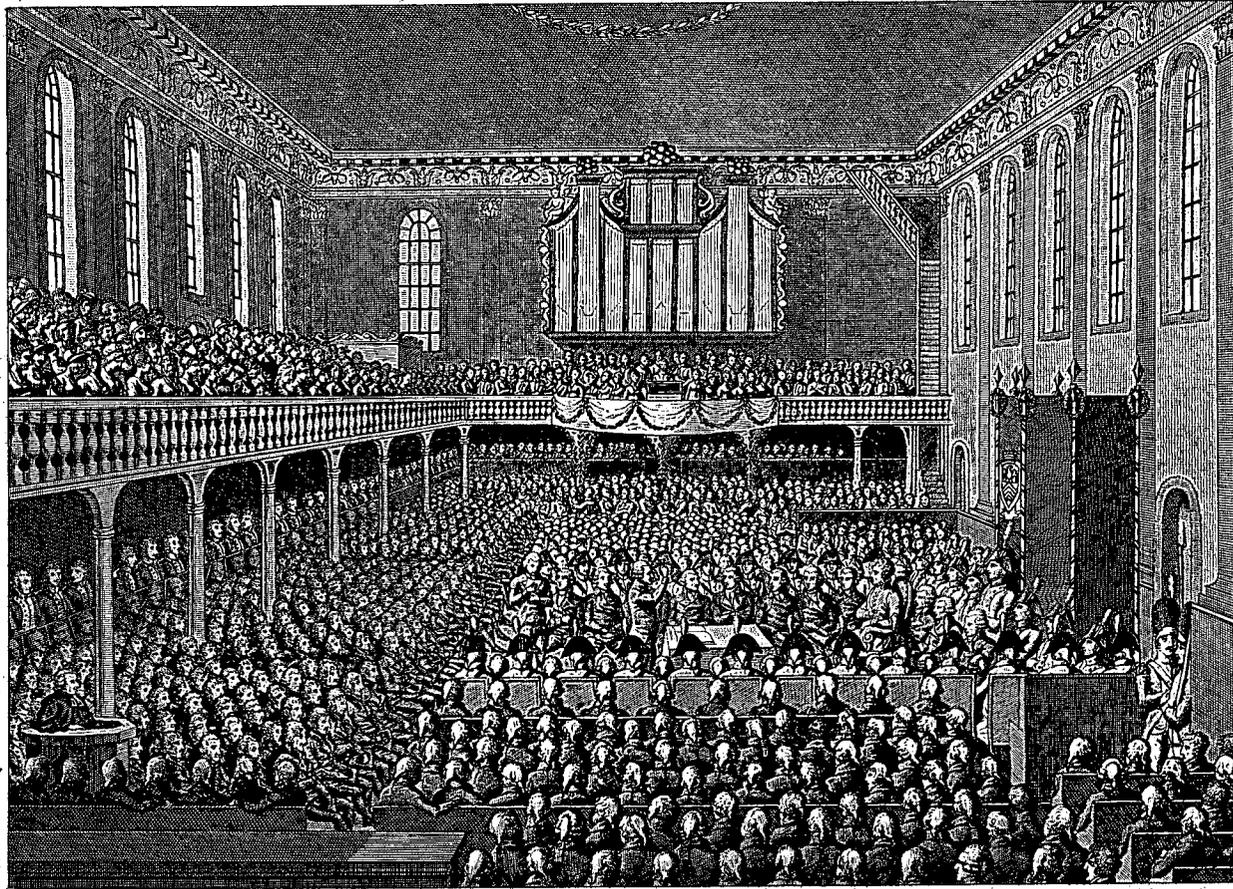
« (Signé) ALEXANDRE. »

Nous ne pouvons affirmer, que l'empereur ait obtenu du roi de Prusse la principauté de Neuchâtel avec l'idée préméditée de la donner en apanage à Berthier, — nous ne trouvons aucun indice de la chose. — Au mois d'avril 1806 avait paru une brochure* d'un neuchâtelois au service de France. Petitpierre, chef de bataillon à l'état-major de la grande armée, dans laquelle il proposait à l'empereur, de former un département nouveau — *le département Napoléon*, qui aurait été composé du canton de Neuchâtel avec Bienna et son territoire, la prévôté de Moutier-Grandval, l'Erguel et plusieurs villages bernois sur le bord septentrional du lac de Bienna.

Quatre jours après la publication du projet de Petitpierre parut l'acte impérial qui appelait Berthier à la souveraineté de Neuchâtel.

Monsieur François de Lespérut, membre du corps législatif de l'empire français, membre de la légion d'honneur fut nommé par le prince Alexandre le 25 septembre, en qualité de commissaire général et extraordinaire dans la principauté. Il arrive à Neuchâtel en octobre 1806 et le 18 novembre suivant eut lieu la prestation des serments au prince. — La ville se reveilla au bruit des salves d'artillerie, 2000 hommes de troupes formèrent une haie du château au temple neuf, décoré à l'intérieur de tentures bleues semées d'abeilles d'or, — une estrade

* Division territoriale des comtés de Neuchâtel et Valangin, etc. Ulm, 4 avril 1806.



Ab. F. Girardet fecit

SERMENT DE FIDELITE, DES AUTORITES ET DU PEUPLE DE LA PRINCIPAUTE DE NEUCHÂTEL,
*prêté le 18 Novembre 1806, à Son Altesse Sérénissime, Monseigneur Alexandre Prince de Neuchâtel, représenté
par Son Excellence Monsieur L'Esperut.*

surmontée des armes du prince avait été élevée au milieu du temple, pour recevoir le fauteuil du commissaire général et les sièges des Conseillers d'Etat, — le sceptre de la principauté et le volume des évangiles étaient placés sur la table devant le fauteuil du commissaire, la chaire était en face — (voir la gravure). Une garde d'honneur à cheval, commandée par M. le vicomte d'Andrié ouvrait la marche d'un cortège de 700 fonctionnaires. — Un ciel serein ajouta à la solennité de la cérémonie. — Monsieur de Lespérut fut reçu à son entrée au temple par monsieur le lieutenant-colonel Perregaux. — Après un sermon de monsieur Dardel, doyen des pasteurs, monsieur de Lespérut lut la formule du serment qui fut prêté par chaque membre des diverses autorités de l'état, civiles et militaires, il prononça ensuite un discours vraiment paternel et qui partait d'un bon et généreux cœur. — Une phrase de ce discours est demeurée proverbiale : « ... Neuchâtelois, dit-il, vous avez beaucoup fait, mais il vous reste plus à faire encore ».

Plus loin il dit encore : « et vous que je ne puis sans émotion contempler dans cette enceinte, descendants de ces Français que l'erreur a bannis, vous qui trouvâtes chez ce peuple hospitalier un si touchant asile, vous retrouvez la patrie de vos pères. »

Monsieur de Lespérut s'adressait ici aux fils des émigrés protestants de la révocation de l'édit de Nantes qui amena chez nous de nombreuses familles. Cette partie de son discours fut couverte d'applaudissements.

Les hymnes chantés par la jeunesse des écoles ne manquèrent pas à la fête ; chacun connaît les vers de M. d'Yvernois, qui resteront comme un modèle du genre cantate de l'époque :

Bannissez toute tristesse
Trop heureux Neuchâtelois,
Et par vos chants d'allégresse
Secoudez nos faibles voix.
Vous pouvez encore prétendre
Au sort le plus fortuné,
En vous donnant Alexandre
Le ciel vous a tout donné.

Le gouvernement, jaloux d'une autorité appuyée quelquefois par les bourgeoisies et les communes, étendit alors ses pouvoirs et affermit sa puissance aristocratique.

Monsieur de Lespérut, à son arrivée à Neuchâtel, fut circonvenu par les autorités, et céda volontiers aux idées réactionnaires des membres du gouverne-

ment. Alors commencèrent les innombrables lettres et décrets de Berthier, décrets qui de 1808 à 1814, s'élèvent à près de deux cents et qui tuèrent une à une toutes les libertés dont le peuple neuchâtelois avait joui jusqu'alors.

Il faut dire cependant que quelques-uns de ces décrets eurent une tendance généreuse. — Le 1^{er} janvier 1807, le prince Alexandre accorde amnistie aux proscrits neuchâtelois exilés dans les départements et les cantons voisins, pour opinions contraires au gouvernement prussien, ainsi qu'au gouvernement de l'empereur, et pour des idées de séparation radicale, d'avec tout gouvernement monarchique, et de réunion pure et simple au faisceau de la Confédération suisse. Ce décret émane directement de Berthier et nous nous faisons un devoir de le signaler.

L'opposition des communes et des bourgeoisies fut nulle et un régime doublement absolutiste pesa de ce moment d'un poids énorme sur un peuple jaloux de libertés. Berthier ne sut jamais de sa principauté que ce qu'on voulut bien qu'il sût et certaines lettres de lui prouvent qu'il ignore complètement nos institutions, particulièrement celles relatives à l'organisation des tribunaux et aux lois judiciaires.

Les modifications qui s'opérèrent, eurent d'abord un faux air de bienveillance, et finirent par n'être plus à l'application qu'un leurre pour remplir la cassette du prince.

Nous citerons à ce propos le décret qui érige la vente du sel en régie * en l'enlevant aux particuliers et en haussant son prix.

Le 22 décembre 1806, les postes furent aussi érigées en régie. — Les postes exploitées jusqu'alors par des entreprises particulières, étaient dans une incurie parfaite. — Une administration régulière, sous la direction immédiate du gouvernement était donc un bienfait en principe, mais de fait, le changement en bien ne s'opéra pas. Les revenus augmentèrent sans qu'il y eut amélioration dans le service. Ce fut un impôt de plus.

La vente des terres était soumise sous les princes prussiens à un droit de mutation qui se payait au prix de huit un tiers pour cent, mais les échanges de terres étaient francs d'impôt. Un décret du 15 janvier 1807 réduisit au six pour cent le lod sur la vente **, mais en revanche le lod des échanges fut établi et fixé au trois pour cent.

* La régie du sel avait été abolie en 1790.

** L'impôt sur la vente des immeubles s'appelle *lod*.

Nous avons déjà cité l'impression fâcheuse que causa la suppression du droit de chasse. — L'auteur des *Fragments neuchâtois* * s'exprime ainsi à ce sujet :

« Le Gouvernement qui ne perdait pas son temps, ne voulait pas que ses sujets perdissent le leur ; afin de les ramener à leurs occupations, il leur interdit la chasse.

« Le décret commence par ces mots : « Considérant les abus qui se sont introduits dans les chasses et la perte d'un temps précieux, que ces abus occasionnent pour l'agriculture et l'industrie, etc. »

« Le Gouvernement se réserva toutefois d'accorder des permissions à qui bon lui semblerait ; ce fut un moyen préparatoire par lequel on organisa plus tard une capitainerie générale des chasses ; on institua des patentes qui ne devaient être délivrées qu'aux propriétaires connus par leur moralité, moyennant une somme de trente livres. Vit-on jamais sollicitude si paternelle ? quels tendres soins !

« La capitainerie et la lieutenance des chasses étaient de nouveaux emplois pour l'aristocratie ; car le capitaine et le lieutenant des chasses devaient être choisis parmi les personnes qui par leur fortune et par leur goût, pourraient entretenir un certain nombre de chiens pour chasser et détruire les animaux nuisibles tels que les ours et les loups. De plus, ces emplois étaient honorifiques afin qu'aucun citoyen de fortune médiocre ne fut tenté de les solliciter. »

L'auteur que nous citons accuse hautement le gouvernement de Neuchâtel d'être l'instigateur des décrets d'impôts que nous mentionnons. Nous ne pouvons affirmer la chose sans preuves, cependant nous croyons que le décret qui soumet à un impôt les vins de France entrant dans la principauté n'émane pas de Berthier, à qui l'idée d'imposer les produits français ne serait jamais venue s'il n'eût été engagé à le faire. Les vins français se consumaient en assez grande quantité dans les vallées supérieures du canton où ils arrivaient à un prix qui en permettait un usage assez général. — La consommation des vins neuchâtois fut donc forcée. Les propriétaires de vignobles y gagnèrent. Si ces propriétaires eussent appartenu en majorité à la classe agricole du pays, nous croirions au désintéressement des membres du gouvernement, mais comme chacun sait que les familles aristocratiques possèdent les plus grands et les plus beaux terrains vinicoles, nous nous rangeons à l'avis de l'auteur des *Fragments neuchâtois*. Nous croyons avec lui que le gouvernement de 1806 à 1814 fut l'instigateur des décrets onéreux qui pesèrent sur le pays et que Berthier signa sans se douter de l'effet qu'ils produisaient chez un peuple qu'il ne connaissait que de nom et qu'il n'a jamais vu.

Pouvoir législatif et pouvoir exécutif à la fois, le gouvernement se vengea de l'opposition violente des communes et des bourgeoisies qui tant de fois étaient venues balancer sa puissance. Cette opposition ne se manifesta plus, le

* Ulysse Guinand.

peuple crut au sabré qui l'avait fait ce qu'il était et moins à la justice que l'on invoquait sous Frédéric II, et le gouvernement débarrassé de ses entraves se donna pleine carrière dans la voie des décrets.

Il est à remarquer qu'il savait trouver pour lui des compensations aux pertes qu'éprouvèrent les communes à l'abolition des privilèges féodaux qui grevaient le pays à cette époque.

Le *droit de parcours* par lequel les communes pouvaient laisser brouter librement le bétail dans les terrains non enclos de haies à certaine époque de l'année, les *redevances personnelles* ou *corvées* par lesquelles un citoyen devait une quantité indéterminée de jours de travail à l'état. — Le privilège du *bochéage*, par lequel un propriétaire était tenu à laisser croître à la disposition de la commune les arbustes et broussailles existants sur ses propriétés étaient des impôts abusifs, contraires aux principes de la propriété et nuisibles à l'agriculture ; ils tombèrent heureusement en vertu de décrets du 19 janvier, du 11 avril, du 3 juillet 1807, du 15 juin 1808. — Mais en retour les terres affranchies furent soumises à la dîme du foin. — Les communes et les bourgeoisies perdaient une à une toutes les prérogatives qui étaient leur seule raison d'exister.

La bourgeoisie de Valangin regretta amèrement la perte de ces privilèges ; elle envoya solennellement à Paris une députation composée de Messieurs Jean-Jacques Quinche de Valangin, moderne maître bourgeois en chef, Pierre-Frédéric Dubois du Locle et de la Chaux-de-Fonds, ancien maître bourgeois. Jean-Jacques Challandes de Fontaines et Abram-Louis Breguet de Coffrane ; ces deux derniers notaires, anciens boursiers. L'histoire des péripéties de la députation, pour arriver à la personne de son altesse, peut se lire dans une relation * faite en assemblée de commune à Valangin le 13 février 1808.

Berthier refusa de recevoir ces messieurs comme députés.

« Aucune députation de ma principauté, leur écrivit-il à Paris le 12 janvier 1808, ne peut en partir pour venir en France sans en avoir obtenu préalablement ma permission, et sans en avoir fait connaître le motif. » *Cependant le prince consentit à les recevoir* comme particuliers, et ils eurent de lui deux audiences, mais ne reçurent aucune réponse sur le chef de leur mission. « Je verrai cela, leur dit-il, quand j'irai vous voir au printemps ; je veux y rester deux mois au moins, je ne me laisse pas prévenir, je veux tout voir par moi-même, je visiterai jusqu'à la plus petite des communes, je consulterai

* Cette pièce est inédite.

« aussi toutes les personnes qui auront des renseignements à me demander, après quoi je verrai ce que j'ai à faire pour le bien de mes sujets. Soyez tranquilles, rien ne s'opposera aux vœux que j'ai de vous rendre heureux, que de l'impossibilité. »

Il eut été surprenant que Berthier, créature de Napoléon, n'eût pas tranché de l'autocrate; s'il ne reçut pas la députation de Valangin, il promit en revanche beaucoup de choses à Messieurs Quinche, Dubois, Challandes et Breguet. Mais les événements militaires se pressaient, les campagnes d'Espagne et d'Autriche se succédèrent rapidement et Berthier ne vint jamais à Neuchâtel.

Tant de lois nouvelles amenèrent nécessairement des contraventions, qu'il fallait réprimer; de là la création d'un corps de gendarmerie régulière, décret du 29 avril 1809. La police fut enlevée aux communes; la ville de Neuchâtel seule conserva la sienne.

Le 10 avril 1808, le général de division Dutailly fut nommé ministre plénipotentiaire et extraordinaire en l'absence de monsieur de Lespérut. Dutailly arriva à Neuchâtel avec la bannière brodée par la maréchale Berthier, cette bannière fut exposée au public le jour des promotions*. L'année suivante monsieur de Lespérut fut nommé gouverneur, un article du décret du 2 janvier 1809 l'obligeait à résider neuf mois au moins à Neuchâtel. Il n'annonça sa nomination que le 11 avril de la même année.

La création de nombreuses voies de communication et l'amélioration de routes jusqu'alors dans un état déplorable est un des rares bienfaits du gouvernement de Berthier. Ces travaux, il est vrai, furent effectués par de nouvelles contributions. Le pont de Serrières, appelé pont Alexandre, fut construit aux frais de la bourgeoisie de Neuchâtel, à laquelle le prince avait accordé le droit d'établir un péage de 100 ans perçu sur les non-bourgeois. Mais les Magistrats, considérant le peu que l'on retirerait et qu'un péage une fois établi pourrait bien devenir perpétuel au profit des princes, aimèrent mieux faire le sacrifice de tous les frais.

L'institution de l'assurance contre l'incendie et celle de la caisse d'épargne furent créées sans le concours de l'Etat par des sociétés particulières. Une lettre du 22 janvier 1809 autorise monsieur Jacques-Louis de Pourtalès à construire l'hospice qui porte son nom.

A partir de cette époque nous ne trouvons aucun fait administratif, aucun décret, qui mérite d'être cité. Le gouvernement, livré à lui-même pendant les

* Cette bannière est conservée au *Musée historique* au Gymnase.

années suivantes, continua à administrer le pays comme pouvoir exécutif et quelquefois même comme pouvoir législatif. Le mécontentement du peuple sans être apparent, n'en existait pas moins. Les impôts allaient en croissant. Le seul document relatif aux finances de cette époque trouvé dans la Chancellerie de l'Etat, prouve que le revenu de la principauté de Neuchâtel avait été en 1812 de cent trente-six mille neuf cent soixante et dix-sept livres, dix-sept sols, dix deniers de Neuchâtel (136,977 livres, 17 sols, 10 deniers), qui avaient passé dans la caisse du prince.

L'acte impérial du 30 mars 1806 avait conféré à Berthier la principauté de Neuchâtel, *pour la posséder en toute propriété et souveraineté*. Mais un décret du 11 mai 1807, signé Napoléon, ordonna la levée d'un bataillon dans la principauté. Il y eut sans doute défaut de mémoire impériale, cependant personne ne réclama. C'eût du reste été une profonde ironie que de faire une observation au décret de Napoléon — grande époque! Le gouvernement s'empressa d'obéir et plus de 900 hommes levés par l'enrôlement volontaire quittèrent le canton.

L'histoire militaire de ce corps fait l'objet du chapitre suivant. Nous ne nous occuperons ici que des péripéties de son recrutement.

Un arrêté du gouvernement engageait à voir dans cette levée d'hommes *un témoignage de l'affection de l'empereur et roi*. — Nous ne savons si le peuple neuchâtelois lut cet arrêté sans rire, mais il est de fait que l'enthousiasme de l'enrôlement ne grisa pas tout d'abord les populations neuchâteloises et que les communes furent obligées de donner des primes aux hommes qui s'enrôlaient. Berthier remercia ces communes dans une lettre du 21 septembre 1808.

Un second décret impérial du 27 août 1808 ordonna la levée d'une compagnie d'artillerie, pour laquelle le prince accorda une somme de plus de 2000 livres pour être employées en primes.

Le bataillon ayant été décimé en Espagne, Berthier réclama qu'il fut tenu au complet par une lettre du 10 décembre 1811. A partir de ce moment arrivèrent de nombreux ordres du même genre, car après chaque affaire, il fallait pourvoir à compléter les pertes d'une troupe, que l'on ne se faisait pas faute d'exposer au feu. — Le zèle militaire diminuait, et c'est avec la plus grande peine que l'on pouvait se procurer de nouveaux enrôlés. — Berthier menaça alors le pays de la conscription.

« 3 février 1812.

« Monsieur le Président,

« Je me suis fait rendre compte de l'état du recrutement du bataillon de la principauté. L'année 1811 n'a fourni que vingt-un hommes, tandis qu'il faudrait annuellement vingt-cinq hommes,

puisque le bataillon est de neuf cents hommes et que les engagements ne sont que de quatre ans, etc. . . . Si le recrutement éprouve le moindre retard, j'établirai pour la principauté le mode de conscription établi en France

« Mon Conseil d'Etat sentira combien il importe que le contingent du bataillon puisse être rempli par un recrutement volontaire, puisque la principauté perdrait par la conscription l'avantage des engagements que Sa Majesté accorde, etc. »

Le 14 du même mois paraît un décret daté de Paris, par lequel les Neuchâtelois, qui sont au service de l'Angleterre ou de toute autre puissance en guerre avec la France, sont rappelés sous peine de séquestre de tous les biens et immeubles qu'ils possèdent.

Le 24 mars, même année, Berthier accorde une prime de 25 francs à ceux qui s'engageront pour deux ans et 50 francs à ceux qui s'engageront pour quatre ans.

Le 18 mai, même année, Berthier adresse la lettre suivante au Conseil d'Etat:

« Mon bataillon revient d'Espagne où il a acquis de la gloire. Je lui donne l'ordre de venir rejoindre la grande armée sur le Niémen, où il trouvera l'occasion de se distinguer de nouveau, si nous sommes dans le cas de faire la guerre au Nord. Ce bataillon arrivera à Besançon dans les premiers jours de juin, et en partira après huit jours de repos. Aussitôt après la réception de cette lettre, prenez les mesures les plus décisives pour activer le recrutement. Je jugerai de l'attachement des différents cantons de ma principauté par le zèle qu'ils porteront à fournir des recrues qui seront dirigés à fur et à mesure sur le dépôt de Besançon : il faudrait que ces hommes fussent arrivés au dépôt de manière à pouvoir partir le 15 juin avec le bataillon que je voudrais voir au complet. »

Le 26 juin, même année, Berthier autorise l'admission de recrues de cinq pieds un pouce, et de 18 ans, — l'âge de 20 ans et la taille de cinq pieds deux pouces étaient exigés jusqu'alors pour les enrôlés.

Après les malheurs de la campagne de Russie, parut un décret foudroyant pour les populations neuchâteloises. Berthier, qui jusqu'alors n'avait réclamé que 20 à 25 recrues annuelles, réclama tout à coup une levée de 500 hommes par une lettre du 9 avril 1813.

« Monsieur le Président,

« J'envoie à mon Conseil d'Etat un décret sur une levée de 500 hommes pour le recrutement du bataillon de Neuchâtel. Je compte sur la prompte exécution de ce décret, sur le zèle de mon Conseil d'Etat et sur l'activité de tous les magistrats. Neuchâtel a vu tous ses voisins obligés par les malheurs de la guerre à des sacrifices dont mes sujets seuls ont été exempts. — Leur dévouement montrera dans cette circonstance qu'ils méritaient la bienveillance particulière et la haute protection qu'ils ont reçue de Sa Majesté l'empereur et roi. »

Le pays épuisé ne pouvait fournir ce nombre d'hommes, les communes haussèrent les primes qu'elles accordaient aux enrôlés, les autorités cherchèrent

partout les moyens à se procurer des hommes, mais l'enthousiasme pour l'empire était mort, le recrutement était devenu odieux au peuple. On enrôla dans les cantons voisins; mais les cantons, qui eux aussi fournissaient un nombreux contingent aux régiments suisses, ne donnèrent qu'un faible renfort de recrues. — Le souvenir de cette époque désastreuse est demeuré dans le souvenir du peuple neuchâtelois. — Le Conseil d'Etat réclama, et crut qu'il serait préférable d'établir la conscription dans la principauté, il écrivit au prince à ce sujet. Berthier répondit le 2 mai 1813 après la victoire de Lutzen :

« . . . En demandant ce nombre de braves, j'ai eu l'intention de donner à mes sujets de Neuchâtel une occasion de déployer dans cette circonstance leur attachement à la France * et leur dévouement à leur souverain l'empereur qui a douze cent mille hommes sur pied, peut se passer facilement de quelques centaines d'hommes de plus, etc.

« Vos réflexions sont justes, Monsieur le Président, et il n'est facile de régler dans la principauté de Neuchâtel, la conscription sur un pied égal à celui que fournit la France et les autres Etats de l'Europe. »

Une lettre du 7 septembre 1813, datée de Dresde, vient encore restreindre la possibilité de fournir le nombre d'hommes demandés. Le prince adressait des reproches à l'officier de recrutement du bataillon: « qui, disait-il, en contravention aux ordres donnés, enrôle des Suisses, tandis que je ne veux dans mon bataillon que des Neuchâtelois. »

« Plusieurs Suisses enrôlés viennent de désertter; j'ai ordonné que la somme de l'enrôlement et de l'indemnité donnée à ces Suisses déserteurs fut retenue sur les appointement de l'officier de recrutement. »

Cet officier ** eut pu répondre qu'il n'était pas tenu à l'impossible, que l'on ne pouvait user de la force pour faire des enrôlés volontaires et que l'article VI du décret de Napoléon du 11 mai 1807 donnait aux Suisses le droit de s'enrôler dans le bataillon de Neuchâtel. Mais ces réclamations eussent sans doute été inutiles. — La conscription ne fut pas établie dans la principauté. L'année suivante les armées coalisées entraient en France. Le roi de Prusse envoya à Neuchâtel un gouverneur provisoire, monsieur de Chambrier d'Oleyres, 14 janvier 1814, qui prit possession de la principauté au nom du roi le 25 janvier sous la protection des baïonnettes alliées et sans que le peuple ait été consulté sur ce changement. Mais la coalition lui en garantit la propriété et Berthier signa l'acte d'abdication ci après :

* Heureux sujets !

** M. Louis Belenot.

« Nous, Alexandre Berthier, maréchal de France, etc.,

« Considérant que la principauté de Neuchâtel est retournée sous la domination de son ancien souverain par suite des événements de la dernière guerre et de principes admis pour base dans les négociations de paix générale ;

« Considérant que nous assurons pour toujours le bonheur des Neuchâtelois en leur permettant de renouer les liens qui les unissaient autrefois au Gouvernement paternel de Sa. Majesté le roi de Prusse, nous déclarons renoncer, comme nous renonçons par les présentes, pour nous et pour nos successeurs éventuels, d'une manière formelle et expresse, à la souveraineté et au titre de la principauté de Neuchâtel et Valangin, ainsi qu'à tous les droits, revenus et prérogatives qui en dériveraient, sans exception quelconque ;

« Délions en conséquence nos anciens sujets du pays de Neuchâtel et de Valangin du serment de fidélité qu'ils nous ont prêté, en leur témoignant notre reconnaissance des témoignages d'amour et d'attachement qu'ils n'ont cessé de nous donner.

« En foi de quoi nous avons signé cet acte de renonciation à la souveraineté et au titre de Neuchâtel et Valangin de notre propre main, et y avons fait apposer le cachet de nos armes.

« Fait à Paris, le 3 juin 1814.

« (Signé) ALEXANDRE.

« Pour copie conforme. Londres, le 18 juin 1814.

« Le prince de HARDENBERG.

« Par son Altesse, Monseigneur le Chancelier d'Etat :

« BARBE, conseiller aulique. »

Le bataillon de Neuchâtel avait été licencié le 25 mai à Besançon.

Le peuple neuchâtelois vit avec joie la chute du régime français. Le joug de l'arbitraire avait pesé douloureusement sur lui depuis 1806, il avait vu tomber une à une ses franchises et ses libertés sous les décrets d'un prince, qu'il n'a jamais connu, il avait versé son sang du Tage à la Bérésina pour une cause qui n'était pas la sienne, à la fin de 1813, épuisé d'argent et d'hommes, découragé il commençait à désespérer, lorsque les alliés victorieux passèrent par Neuchâtel pour se rendre en France, il comprit qu'un nouvel avenir se préparait pour lui.

Les cantons suisses aussi épuisés depuis 1798, — fatigués de cette longue boucherie, à laquelle ils avaient pris part depuis l'acte de médiation, surent à jamais ce que coûtait la protection de la France, soit républicaine, soit impériale. Au commencement de 1815 un corps de 40,000 hommes de troupes de la confédération entra en France, occupait la Franche-Comté et l'Alsace sous les ordres du général Nicolas-François de Bachmann.

La principauté prussienne de Neuchâtel, qui avait été réunie à la Suisse le 12 septembre 1814, fournissait son contingent de troupes à ce corps d'occupation.

Plusieurs membres du gouvernement de Neuchâtel avaient proposé de détacher entièrement ce canton de la monarchie prussienne, et de le réunir à la Confédération aux mêmes titres que ceux du Valais et de Genève, incorporés le même jour. Une grande partie des populations était sympathique à ce projet, mais il fut étouffé. Frédéric-Guillaume III reprit possession du canton par un trait de plume, et cependant il avait par l'acte du 28 février 1806 renoncé à tous ses droits sur ce pays. Le peuple cette fois encore ne fut pas consulté, il ne protesta point et reprit la cocarde prussienne, qu'il garda jusqu'au 1^{er} de mars 1848.



LE
BATAILLON DE NEUCHÂTEL



LE BATAILLON DE NEUCHÂTEL

LE bataillon des troupes du prince Alexandre Berthier, dit bataillon de Neuchâtel fut créé, en vertu des décrets ci-après :

DÉCRET.

« Au quartier général impérial de Finckenstein, Prusse Ducale le 16 mai an 1807.

« Alexandre, par la grâce de Dieu, prince et duc de Neuchâtel et Valangin, etc.

« Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

ARTICLE I.

« Le décret de Sa Majesté Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, sera publié dans l'étendue de notre principauté ainsi qu'il suit.

« Extrait des minutes de notre secrétairerie d'Etat. »

« De notre camp impérial de Finckenstein, le 11 mai 1807.

« Napoléon, empereur des Français et roi d'Italie.

« Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

ARTICLE I.

« Il sera levé un bataillon dans la principauté de Neuchâtel sous le titre de Bataillon du prince de Neuchâtel.

ARTICLE II.

« L'état-major sera composé de :

- 1 chef de bataillon.
- 1 lieutenant de recrutement.
- 1 adjudant-major.
- 1 chirurgien-major.
- 1 tambour-major.
- 1 maître-tailleur.
- 1 maître-cordonnier.
- 1 maître-armurier.

8

ARTICLE III.

« Chaque compagnie sera composée de :

- 1 capitaine.
- 1 lieutenant
- 1 sous-lieutenant.
- 1 sergent-major.
- 1 caporal-fourrier.
- 4 sergents.
- 8 caporaux.
- 2 tambours
- 1 sapeur.
- 140 soldats.

160 hommes. Total.

Pour chaque compagnie deux enfants de troupe.

ARTICLE IV.

« Le bataillon du prince de Neuchâtel sera composé de six compagnies, savoir : une compagnie de grenadiers, une compagnie de voltigeurs et quatre compagnies ordinaires. Ces six compagnies seront d'égale force.

ARTICLE V.

« Les deux premières compagnies seront levées avant le premier Août, et les quatre autres avant le premier Septembre prochain.

ARTICLE VI.

« Il ne pourra être admis dans le dit bataillon que des habitants de la principauté de Neuchâtel, des cantons suisses et du Valais.

ARTICLE VII.

« Le bataillon aura la même solde et les mêmes masses que les régiments suisses à notre service.

ARTICLE VIII.

« Pendant la vie du prince Alexandre Berthier, ce bataillon sera sous le commandement du prince de Neuchâtel qui aura la nomination des officiers.

ARTICLE IX

« Nos ministres de la guerre, de l'administration de la guerre et du trésor public sont chargés du présent décret.

« (Signé) NAPOLÉON.

« *Le ministre, secrétaire d'Etat,*

« (Signé) Hugues-B. MARET. »

ART. II.

« Nos sujets verront dans ce décret un nouveau témoignage de l'affection de l'empereur et roi.

ART. III.

« Il sera donné une instruction sur le mode d'exécution des dispositions du susdit décret.

ART. IV.

« Notre commissaire général et extraordinaire, notre Conseil d'Etat sont chargés de l'exécution du présent décret.

« (Signé) ALEXANDRE. »

« Il est ordonné à tous les officiers de juridiction de cet Etat de faire incessamment lire et afficher les décrets ci-dessus en la forme et aux lieux ordinaires ; le Conseil adjoint en même temps aux dits officiers de donner à Monsieur Bosset, capitaine-adjoint à l'état-major de la grande armée, toutes les facilités qui pourront dépendre d'eux pour le plus grand succès de la commission dont il est chargé de la part de son Altesse Sérénissime notre souverain, relativement à la levée du corps qui fait l'objet de ces décrets.

« Donné en Conseil tenu sous notre présidence, au château de Neuchâtel, le 18 juin 1807.

« (Signé) de BOVVE. »

AVIS POUR LE BATAILLON.

« Monsieur Bosset, capitaine-adjoint à l'état-major de la grande armée, chargé de mission par son Altesse Sérénissime le prince et duc de Neuchâtel, avise les sujets de cet Etat que la levée du bataillon dont il est mention dans le décret de Sa Majesté l'empereur et roi, du 11 mai 1807, s'effectuera par la voie d'enrôlement purement volontaire. C'est pourquoi il invite les braves Neuchâtelois, tant ceux qui ont déjà servi, sous quelque grade et dénomination que ce puisse être, que ceux qui seraient dans l'intention de prendre du service dans le bataillon du prince de Neuchâtel, de profiter de l'occasion favorable, soit pour reprendre du service, ou pour entrer dans la noble et glorieuse carrière des armes, de se présenter à lui sans délai pour être inscrits dans la liste du dit bataillon qui ne doit pas tarder à être levé, à mesure qu'il assure que le but de sa mission ne tend qu'au plus grand et précieux avantage des peuples de cet Etat. En effet, son Altesse Sérénissime dit elle-même dans sa lettre d'instruction à Monsieur Bosset, en parlant du décret impérial et royal ci-dessus : « L'empereur par ce décret offre un champ libre aux habitants de Neuchâtel, de concourir à la gloire des armées françaises. Les Neuchâtelois sont braves, et je ne doute pas qu'ils ne s'empressent à remplir les rangs qui leur sont présentés. » Et ailleurs, Elle

dit encore : « Vous ferez sentir les avantages qu'il y a pour mes sujets, de participer aux gratifications, pensions et décorations accordées par l'empereur aux braves de l'armée française. »

« Donné à Neuchâtel, le 16 juin 1807.

« (Signé) BOSSET,

capitaine-adjoint à l'état-major de la grande armée. »

DÉCRET.

« Palais de St-Cloud, 27 août 1808.

« Napoléon, empereur des Français et roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin ;
« Sur le rapport de notre ministre de la guerre, avons décrété et décrétons ce qui suit :

ARTICLE I.

« Il sera attaché au bataillon du prince de Neuchâtel, une compagnie d'artillerie composée ainsi qu'il suit :

1 capitaine.

1 lieutenant officier de génie.

1 sous-lieutenant officier du train d'artillerie

1 sergent-major.

4 sergents, dont 2 artilleurs, 1 sapeur, 1 du train.

1 fourrier.

8 caporaux, dont 4 artilleurs, 2 sapeurs, 2 du train.

64 soldats, dont 32 artilleurs, 16 sapeurs, 16 du train.

1 tambour.

83 hommes.

ARTICLE II.

« Il ne pourra être admis dans cette compagnie, ainsi qu'il est prescrit pour le bataillon, que les habitants de la principauté de Neuchâtel, des cantons suisses et du Valais.

ARTICLE III.

« Cette compagnie aura la même solde et les mêmes masses que les corps français de ces armes.

ARTICLE IV.

« Il sera attaché à ce bataillon deux canons de six, trois caissons de ce calibre, deux caissons d'infanterie et un charriot à munitions chargé d'outils.

ARTICLE V.

« Nos ministres de la guerre, de l'administration de la guerre et du trésor public sont chargés de l'exécution du présent décret.

« (Signé) NAPOLÉON.

« Par l'empereur :

« Le ministre, secrétaire d'Etat,

« (Signé) B. MARET. »

EMPIRE FRANCAIS.



A. BACHELIN.

Ed. H. Fischer.

Bataillon de Neuchâtel.

1807 - 1814.

Officier (grande tenue) Artilleur. — Voltigeur. — Officier d'artillerie.

Une lettre de Berthier du 30 août, adressée au président du Conseil d'Etat, à laquelle est joint le décret cité, annonce que le matériel de l'artillerie et les chevaux seront fournis par le ministre de la guerre.

Suivre la piste de cette poignée d'hommes perdus au milieu des cohortes immenses de l'Empire, traversant l'Europe, de l'Espagne en Russie, et de Russie en France, n'a pas été pour nous chose facile. Les bulletins d'une armée de six cent mille hommes ne peuvent pas s'occuper d'un bataillon et d'une compagnie d'artillerie. Les historiens ne citent le nom d'un corps détaché, que lorsque sa conduite a été *exceptionnelle*.

L'histoire de l'empire se fait à coups de corps d'armées et de régiments.

Nous avons donc eu recours avant tout aux renseignements, qui nous ont été fournis par les derniers survivants du bataillon de Neuchâtel.

Recruté par l'enrôlement volontaire, ce bataillon vit ses cadres se remplir rapidement par une jeunesse désireuse de se mêler à la grande armée, dont le prestige était à son apogée. Il s'organise à Besançon, sous le commandement de monsieur de Bosset, et la compagnie d'artillerie au Havre sous le commandement du capitaine Frédéric de Perrot.

L'uniforme jaune de l'infanterie valut aux soldats du bataillon de Neuchâtel l'épithète de *Canaris* en Suisse, de *Serins* en France, de *Paxaros*, *Canarios*, (*Serins*), *amarillos*, *pasidos*, *jonquillos* (jaunes), en Espagne.

L'habit jaune à pans courts était à revers et plastron rouge, la culotte blanche et collante avec guêtres noires jusqu'à mi-jambes. Bonnet d'oursin comme ceux des grenadiers de la garde, mais sans plaque, ni tresses, ni plumet, épaulettes rouges pour les carabiniers, blanches pour le centre, vertes pour les voltigeurs; — ils avaient en outre un shako avec aigle, tresses blanches et plumet, l'armement était celui de la ligne française (voir la planche coloriée). L'artillerie et le génie portaient l'habit bleu à longs pans, le pantalon bleu avec guêtres noires. Shako avec tresses et plumet rouges — les épaulettes rouges.

Le bataillon de Neuchâtel n'eût pas de drapeau, la maréchale Berthier ne réalisa jamais son intention d'en offrir un fait de ses mains aux troupes du prince, son mari.

La cocarde était celle de l'armée française, rouge, blanche et bleue.

En tenue de ville les officiers portaient l'habit bleu à revers rouges comme celui de la ligne française, et un chapeau noir, dit à *la Guillaume Tell*, à fond

* C'est à M. J.-Daniel Grisol, adjudant sous-officier du bataillon que nous devons les renseignements les plus précis.

bas, à aile relevée sur le front avec plumes noires, partant de la cocarde et tombant en avant.

En 1808, le bataillon de Neuchâtel, fort de 967 hommes, et sa batterie d'artillerie, forte de 83 hommes, pensaient faire partie de cette armée, qui, entrant en Espagne sous le prétexte de se rendre en Portugal, s'emparait par surprise des forts de Barcelone, Figuières, Pampelune, St-Sébastien, et qui d'alliée devenant ennemie, dépossédait Charles IV et Ferdinand VII, pour placer Joseph Napoléon sur le trône de Charles-Quint. Nous ignorons la cause, pour laquelle le bataillon de Neuchâtel n'accompagna pas Berthier, qui se trouvait en Espagne vers la fin de 1808 comme major-général, où il recevait avec l'empereur le 4 décembre la reddition de Madrid.

Mais l'année suivante il débuta d'une manière brillante dans cette seconde campagne d'Autriche, qui commence par Abensberg et finit par Wagram.

Le bataillon de Neuchâtel, en sa qualité de garde d'un maréchal-prince, ne dépendait pas d'une division, il était généralement considéré comme faisant partie de la garde impériale, avec laquelle il vivait et dont il partagea toujours les prérogatives.

Après la prise de Vienne et la bataille d'Essling, l'armée française renfermée dans l'île de Lobau, où elle eut d'abord à supporter toutes les horreurs de la faim, finit par s'y installer convenablement, par s'y fortifier par de grands travaux exécutés avec une rapidité inconvenable pour une armée décimée et fatiguée, — trois ponts de six-cents pas de longueur la mirent en communication avec la rive droite du Danube et avec Vienne. — Des redoutes établies en face des positions ennemies sur la rive gauche étaient défendues par 120 pièces de position. L'armée s'y était remontée, l'île de Lobau avait pris le nom de l'île Napoléon, une petite île voisine avait pris celui d'île Alexandre, du prénom de Berthier. — Les travaux avaient duré un mois. — L'empereur habitait le château de Schoenbrunn, mais il transporta son quartier-général dans l'île Napoléon, lorsqu'il vit le moment d'agir. Sa présence redouble l'ardeur et les derniers ouvrages s'achèvent comme par enchantement.

De son côté l'archiduc Charles a fait élever parallèlement au fleuve, vis-à-vis de l'île Napoléon une série d'ouvrages de campagne, qui vont de Gross-Aspern à Enzersdorf, en passant par Essling. — Son armée complétée par les levées de Moravie, de Bohême et de Hongrie, compte 180,000 hommes et 900 pièces de canon. — Le gros de l'armée autrichienne est à une lieue en arrière de ces retranchements. L'archiduc attendait l'attaque, n'osant prendre le premier l'of-

fensive ; il pensait que l'empereur déboucherait sur la rive gauche du fleuve, au point où il avait passé la première fois. L'empereur chercha à confirmer cette intention dans l'esprit de l'archiduc, mais son but était de transporter la bataille sur un autre point, afin de rendre inutiles les travaux de défense, établis par l'armée autrichienne.

Le 2 juillet un corps de 500 voltigeurs passe dans l'île du moulin en face d'Essling, un pont joignit cette île au continent, l'attention de l'ennemi se tourna sur ce point, et l'attaque des redoutes convergea sur cette petite troupe.

Le général Regnier prit le commandement des îles. Le bataillon de Neuchâtel était au quartier général dans l'île de Lobau. — Le rôle du bataillon est indiqué dans un ordre du major-général, dicté du camp de l'île Napoléon le 2 juillet 1809, 11 heures du soir, et adressé à Marmont.

TITRE IV.

De la défense de l'île.

22.

« Le général de division Regnier sera chargé du commandement de l'île. Il prendra le service le 4 à midi ; il donnera le commandement des différentes îles et postes détachés aux officiers d'artillerie les plus anciens ou les plus propres, employés dans les batteries des dites îles.

23.

« Le général Regnier aura sous ses ordres :

« 1^o Un régiment de Badé, que fournit le corps du duc de Rivoli.

« 2^o Les deux bataillons que fournit le corps du général Oudinot.

« 3^o Deux bataillons saxons que fournira le corps du prince de Ponte-Corvo.

« 4^o Le bataillon du prince de Neuchâtel.

« Le bataillon du prince de Neuchâtel et un bataillon badois seront placés à la tête du pont dans laquelle il y aura 6 pièces de canon en batterie. — Ce mouvement ne se fera que pendant la nuit du 4 au 6. — Etc. »

Le 4 juillet au soir Oudinot passe le Danube en face du village d'Enzersdorf, embrasé par le feu des batteries françaises, le 5 l'armée française passait sur la rive gauche par six ponts jetés pendant la nuit. Les ponts supérieurs avaient été détériorés par des moulins chargés de pierres, que les Viennois faisaient descendre sur le fleuve, — à cinq heures du matin l'empereur occupait la plaine d'Enzersdorf, prêt à y livrer bataille, — l'archiduc Charles comprit alors que ses ouvrages devenaient inutiles, qu'il fallait opérer une conversion générale de l'armée autrichienne et accepter le combat, où l'empereur voulait le livrer. Le prince Eugène et Macdonald s'emparent de Wagram, mais attaqués par des ren-

forts de l'archiduc, ils battent en retraite au milieu d'une nuit obscure, canonnés sur leurs derrières par l'armée autrichienne et en tête par leurs alliés les Saxons, qui croient avoir à faire à l'ennemi.

Le corps de Masséna et celui de Bernadotte forment l'aile gauche, Davoust tient la droite. Le prince Eugène et Oudinot tiennent le centre, Marmont avec le corps de Dalmatie forme une seconde ligne derrière le centre.

Cette armée s'étend sur une plaine de deux lieues, à douze cents toises de Vienne, qui attend avec anxiété le résultat de cette journée. — La bataille commence à trois heures du matin par l'attaque et la défaite du général Rosenberg, que Davoust met en déroute et force à se retirer au-delà de Neusiedel.

Pendant ce temps le feu s'engage sur toute la ligne. L'archiduc Charles, voyant que l'armée française ne s'appuie pas au Danube, veut l'isoler d'avantage des ponts, qu'elle a construits, il se met à la tête d'un corps de 50,000 hommes, qui repoussa violemment les premières divisions qu'il rencontra.

Masséna, après une terrible résistance, fut obligé de laisser le village de Gross-Aspern, qu'il occupait. Les Saxons de Bernadotte ne purent tenir non plus et laissèrent leurs positions. Le flanc des Français était dépassé de plus d'une demi lieue et une fuite partielle s'opérait par les ponts. En un instant l'île Napoléon fut remplie de fuyards, qui démoralisèrent les troupes de réserve qui s'y trouvaient; des colonnes autrichiennes se lancèrent même à l'attaque des ponts. Le bataillon de Neuchâtel, appuyé d'un bataillon badois, tint avec bravoure contre l'attaque forcenée des bataillons autrichiens, qui accouraient, sûrs de la victoire, et qui trouvèrent dans cette troupe, qui voyait le feu pour la première fois, une résistance imprévue.

La gauche française était rompue et en retraite, et l'armée autrichienne prenait position dans la plaine de Wagram à Gross-Aspern, en s'appuyant au Danube. — L'empereur fit porter l'attaque principale sur l'armée du centre autrichien, le maréchal Davoust avec les divisions Morand et Friant, la rejeta jusque dans ses retranchements et occupa les hauteurs, qui dominent Wagram et Neusiedel. Macdonald, appuyé de Marmont et d'Oudinot, continua cette attaque du centre, commencée par Davoust pendant que Bessières, par une charge de la cavalerie de la garde et de la cavalerie de réserve, arrêta la marche des Autrichiens sur les points abandonnés par Masséna et Bernadotte. — Le général Davoust arrêta l'ennemi par une canonade de 60 bouches à feu. Macdonald luttait toujours avec le centre autrichien, fort de 9 carrés d'infanterie et de cavalerie, soutenus en plus par une nombreuse artillerie.

La position était terrible, et l'empereur, qui le savait bien, suivait lui-même les mouvements qu'il ordonnait. Le quartier impérial changea sept fois de position dans cette seule journée. — Le bataillon de Neuchâtel suivit l'empereur et le major-général dans leurs marches et contre-marches, il tint plusieurs fois contre les attaques des colonnes qui cherchaient à déborder les lignes françaises, pendant que Macdonald enfonçait le centre autrichien. — La cavalerie de Nansouty vint achever le combat, en dégagant Macdonald, que Marmont soutenait avec les Saxons. — Lasalle, sur la droite, opère une charge brillante avec la cavalerie de la division Masséna, et meurt glorieusement, frappé d'une balle au front. A la nuit l'armée autrichienne se repliait sur la Moravie, laissant 10 drapeaux, 40 pièces de canon, 18 mille prisonniers, 9000 blessés, une grande quantité d'armes et de voitures de guerre et 4000 morts sur le champ de bataille; — l'armée française, selon les historiens français, ne perdit que 2600 hommes.

Marmont, Oudinot et Macdonald furent créés maréchaux sur le champ de bataille.

Le traité de Vienne, signé le 14 octobre, qui portait la frontière de la France jusqu'à la Drave fut la résultante de cette seconde campagne d'Autriche.

Le 15 août de la même année Napoléon nomma à Vienne Berthier, prince de Wagram. — Le Conseil d'Etat de Neuchâtel lui adressa des félicitations sur la nouvelle principauté que l'empereur venait de lui donner; Berthier le remercia par une lettre, datée de Schœnbrunn le 24 octobre 1809: . . . « Wagram, dit-il, « rappellera aux Neuchâtelois des souvenirs intéressants, puisque le bataillon fourni par la principauté, y était présent et s'y est conduit avec honneur » . . .

Un des épisodes les plus remarquables de Wagram est le passage du Danube à la nage par M. de Pourtalès, officier d'état-major, qui désarma une sentinelle autrichienne, transmit un message, qui avait pour but de reliaer les communications des îles avec les rives et revint au quartier général, où l'empereur le décora sur le rivage.

Le bataillon de Neuchâtel quitta Vienne vers le mois de novembre et fut dirigé vers l'Espagne; il arrivait à Bayonne en janvier 1810, après un voyage de trois mois d'hiver.

Joseph roi d'Espagne, écrivait à son frère le 19 janvier 1809 :

« Je ne suis roi d'Espagne que par la force de vos armes, je pourrais le devenir par l'amour des Espagnols ; mais pour cela, il faut que je gouverne à ma manière. Je vous ai entendu dire souvent, chaque animal a son instinct, chacun doit le suivre. Je serai roi comme doit l'être le frère et l'ami de Votre Majesté, ou je retournerai à Morte-Fontaine *, où je ne demanderai rien que le bonheur de vivre sans humiliation, et de mourir avec la tranquillité de ma conscience. »

Cette lettre intime donne une idée du poids de la couronne sur la tête de Joseph, qui n'avait jamais demandé à être roi. Cette royauté fut pour Joseph une coupe d'amertume qu'il but jusqu'à la lie. L'insurrection partout, la confiance nulle part, avaient amené une anarchie qui offre peu de pendants dans l'histoire.

Si après le traité de Vienne, Napoléon ne vint pas lui-même prendre le commandement des troupes en Espagne, c'est qu'il fallait la couvrir d'armées qui devaient avoir chacune un but particulier d'opérations, et que chaque maréchal, dans l'esprit de l'empereur, était apte à agir par lui-même sans commandement central. — Bessières, Augereau, Macdonald, Suchet, Masséna, Victor, Mortier, Sebastiani, Soult, Marmont et Drouet d'Erlon furent à la tête de ces armées de 1810 à 1811, et s'ils n'arrivèrent pas à pacifier le pays, c'est qu'il est des choses qui sont plus fortes que les canons et les baïonnettes, c'est que le sentiment national avait créé des armées sur lesquelles Charles IV et Ferdinand VII n'avaient jamais compté ; c'est que la haine du gouvernement français avait donné à l'insurrection un ensemble contre lequel aucune armée ne put résister.

Après la bataille d'Ocana et la prise de Gironne en Catalogne, la campagne semblait terminée : l'armée régulière espagnole était battue. Tout faisait espérer la paix, mais lorsque la seconde campagne d'Autriche fut engagée et que la junte insurrectionnelle fut bien assurée que la présence de l'empereur était de longtemps impossible en Espagne et qu'aucun renfort de troupes ne pouvait arriver, la Junte de Séville annonça la convocation des Cortès ; — Joseph voulut frapper l'insurrection au cœur ; il marche sur l'Andalousie qu'il conquiert en trois mois, mais en 1810 la révolte recommence en Aragon, en Catalogne et dans les provinces de Valencè. On annonça l'arrivée de l'empereur à l'armée ; les vainqueurs d'Essling et de Wagram arrivaient en grande hâte vers l'Espagne. La vieille garde et la jeune garde étaient en route avec 20,000 hommes. Le bataillon de Neuchâtel marche avec la garde ; il arrive à Bayonne les premiers jours de janvier 1810.

* Campagne de Joseph Bonaparte près Senlis.

Napoléon écrit à Berthier, de Paris, le 11 janvier 1810 :

« Mon cousin,

« Je vous ai envoyé ce matin par un de mes pages une dépêche contenant des ordres pour différents mouvements de troupes de mes armées d'Espagne.

« 8^{me} corps en Biscaye. Le général Regnier continuera à avoir son quartier-général à Vittoria, à organiser l'organisation de ses trois brigades et à diriger tous les mouvements nécessaires pour réprimer les rebelles de la Navarre et de la Biscaye ; enfin, pour maintenir les communications avec Santander par Frias avec Burgos, Tudela et Pampelune, celles de Tudela à Burgos, etc. . . . , vous ferez connaître que mon intention est de réunir tout le 8^{me} corps à Logrono, etc.

« *Dispositions diverses* : Vous donnerez ordre au bataillon de Neuchâtel et à tout ce qui se trouve à Bayonne, appartenant au quartier-général et au premier bataillon du train chargé de 180,000 paires de souliers de partir de Bayonne et de se rendre à Vittoria, où ils resteront jusqu'à nouvel ordre.

« La compagnie des guides, les chevaux d'état-major et la moitié des miens partiront de Bayonne sous l'escorte du bataillon de Neuchâtel. — Etc. »

Le bataillon du prince Berthier, après un long et pénible voyage, s'arrêta donc d'abord à Bayonne, puis fut dépêché à Vittoria en vertu de l'ordre ci-dessus, puis ensuite à Burgos, où il tint garnison plus de sept mois. — La Vieille Castille, la Navarre, la Biscaye étaient en insurrection permanente. — Ici commence pour nos soldats cette histoire poignante, dramatique, sombre, sous un beau ciel, lutte individuelle de chacun contre un ennemi qui était partout, dans le paysan, dans l'hôte, qui échangeait souvent le billet de logement du soldat contre un coup de hache ou de poignard, dans le guide qui, sacrifiant sa propre vie, conduisait des détachements dans les embuscades des guérillas. Nous plaignons ici sincèrement les soldats français, instruments de l'ambition d'un homme ; nous nous apitoyons sur le sort des Neuchâtelois, victimes innocentes de cette lutte formidable, et cependant nous admirons cette défense héroïque, cet acharnement de la haine, cette lutte de l'Espagne entière contre l'armée française, qui entrant en amie sur son territoire, s'empare par surprise des places fortes d'un royaume qui n'avait jamais songé à être l'ennemi de la France.

La défense du sol espagnol dans la mesure du droit des gens eut été noble et héroïque, si elle n'eut été entachée d'horreurs indignes de l'humanité, et cependant malgré ses taches elle est admirable dans son ensemble. La France de 1814 a été moins grande que l'Espagne de 1808 à 1812.

Demandez aux derniers représentants de ce bataillon de Neuchâtel, dont nous écrivons aujourd'hui l'histoire, qu'elle fut la plus terrible de leurs campagnes. — Celle d'Espagne, répondront-ils. Médina, Zamora, Benavente, Ledenna dé-

passent de beaucoup pour eux les malheurs du passage de la Bérésina, de Krasnoï, de Leipzig et de la campagne de France. — Mina et ses guérillas étaient plus redoutés de nos soldats, que les régiments entiers rangés en bataille.

Ici l'ennemi était partout. Le sol entier était miné par la haine d'un peuple, haine terrible et sanguinaire.

Un détachement de prisonniers français, après la capitulation de Baylen était interné à Enguilard, petite ville près de Moron. Un prêtre monte en chaire et engage le peuple à massacrer ce détachement. « Les Français, leur dit-il, sont « les fils de l'enfer, tuez-les et vous gagnerez le ciel*.

Les Français incendiaient les villages sur leur route, mais si l'un d'eux était saisi à l'arrière, il était jeté vivant au milieu des flammes* ou même enterré vif**.

Si un soldat fatigué, un blessé ou un maraudeur restait en arrière, il était infailliblement massacré.

Les arrière-gardes étaient sans cesse assaillis de coups de fusil, et lorsque la colonne voulait riposter, elle ne trouvait plus trace d'ennemi.

Les femmes mutilaient les cadavres et montraient un raffinement de cruauté indigne de leur sexe, — il arriva souvent que des colonnes trouvèrent sur leur route les cadavres de leurs avant-gardes pendus aux arbres, nus, défigurés.

A la Cabessa près Cadix un détachement de prisonniers est annihilé dans le village incendié par les habitants, l'exécution de ce drame a lieu en présence du clergé, croix et bannières en tête.

A Mançanarès en Andalousie une compagnie française prisonnière est casernée dans l'hôpital. Une populace furieuse armée de toutes les armes possibles attaque cette troupe fatiguée qui, écrasée par le nombre, succombe vaillamment. On comble des puits avec leurs cadavres. Le reste est hâché par les femmes et les enfants.

Une noble dame invitait à un dîner de famille quelques cavaliers d'un régiment de cuirassiers, et pour les empoisonner avec plus de sûreté, s'empoisonnait elle-même avec sa famille.

Le pain et les aliments de toute nature contenaient des poisons subtils. Beaucoup mouraient de faim crainte de mourir par le poison.

* Gabriel Froger. Les Cabrétiens. Souvenirs de l'empire.

** M. de Nayliès. (Mémoires).

*** Louis Bégos. (Souvenirs des campagnes de).

L'arrivée d'un corps français était annoncée d'un village à un autre par des signaux télégraphiques faits depuis les arbres les plus élevés, et par des feux allumés sur les collines.

Les prisonniers étaient mis à mort, après avoir enduré les raffinements de la cruauté la plus brutale. On leur crevait les yeux, on leur mutilait les jambes et les bras, et ils étaient livrés ainsi aux regards d'une populace ivre de vengeance, qui les regardait mourir dans les convulsions du désespoir et de l'agonie. Point de pardon, pas de merci, pas de pitié. C'était la guerre à mort.

Au siège de Saragosse le général Verdier, ayant envoyé un parlementaire avec une sommation, qui contenait ces mots : « *une capitulation* », Palafox y répondit sur le champ par ces mots : « *guerra a cuchillo* » (guerre au couteau).

Le maréchal Augereau, en prenant le commandement de l'armée de Catalogne, fit précéder son arrivée par des proclamations, où il exhortait les Espagnols à se soumettre au gouvernement de l'empereur, à l'exemple du reste de l'Europe. — « Que toute l'Europe se soumette, répondirent les Catalans, « l'Europe n'est pas l'Espagne. »

Le général Alvarez répondit aux ouvertures, qui lui furent faites, par ces mots : « Non par d'autres parlementaires que des boulets de canon. »

Si l'armée régulière, malgré le secours des Anglais, fut presque toujours battue, et ne répondit pas au mot de Palafox et d'Alvarez, en revanche les guerillas tinrent continuellement l'armée française en haleine et battirent partiellement et à la longue ceux que l'armée régulière n'eut pu vaincre en bataille rangée. Le roi Joseph n'eut pas un instant la paix dans son royaume pendant son malheureux règne.

Les guerillas, partisans irréguliers formés de paysans, d'artisans, de contrebandiers, de déserteurs de l'armée du roi Joseph, etc., furent les vrais défenseurs de l'Espagne. Ces bandes, fortes quelquefois de plusieurs mille hommes, armées de fusils, flanquées souvent de cavalerie, étaient réunies volontairement sous le commandement de chefs, qui, partis des derniers rangs du peuple, arrivèrent à des commandements supérieurs. C'était Mina, citoyen d'une petite bourgade de Navarre, le plus célèbre et le plus redouté de tous. Morillo, ancien sergent d'artillerie. Don Juan Martin, dit l'empecinado (l'empoissé), qui commanda un corps de 10,000 hommes de juin en octobre 1810 contre le général Hugo dans la nouvelle Castille; el Pastor, el Medico, el Manco, Don Damasco, frère de l'empecinado, etc.

Les guerillas, appelés aussi Miquelets, dans la Catalogne et l'Aragon, et Serranos en Andalousie, tous gens du pays, montagnards et paysans, connaissant parfaitement les localités, les chemins, les sentiers détournés, avaient un avantage réel sur l'armée française. Libres dans leurs mouvements, faisant la guerre d'instinct, se recrutant et se dispersant selon les circonstances, passant d'une province dans une autre, ils furent la terreur des Français, — attaquant les convois de vivres et de bagages, les colonnes isolées, harcelant l'ennemi de coups de feu, puis disparaissant et se repliant dans la montagne pour reparaître quelques lieues plus loin. Telle fut la guerre des guerillas.

Fidélité au roi, luttés héroïques, dévouement populaire, il n'y a que la guerre de Vendée, qui fasse pendant à celle d'Espagne.

Embusqués aux passages des défilés, souvent les guerillas désignaient à haute voix la victime qu'ils voulaient atteindre, à l'officier! au sergent! criaient-ils, et le coup partait avec le mot, et frappait juste*.

Les guerillas étaient peu redoutables sur un champ de bataille, mais utilisés dans le sens de leur institution, c'était une force avec laquelle il fallait compter.

Les troupes le plus souvent opposées aux guerillas furent les voltigeurs nouvellement créés, et le bataillon de Neuchâtel.

Enfants d'un pays de montagne, eux aussi firent la guerre d'instinct sur ce sol espagnol, dont ils jugeaient facilement les avantages et les désavantages.

Los Pasidos! Los Amarillos! (les jaunes!), répété de colline en colline, était un cri de garde-à-vous, qui mit souvent en fuite les forces supérieures de Mina et de ses lieutenants, que le bataillon de Neuchâtel battit dans près de dix rencontres et auxquels il enleva toujours du butin et des prisonniers.

Ce bataillon pendant son séjour dans la Vieille-Castille, fut employé à maintenir les communications des provinces du nord les unes avec les autres; il accompagnait les convois de munitions et de bagages, et protégeait la marche des transports postaux, contre les coups de main de la montagne. Accompagnant toujours les régiments de la garde, il ne fut jamais mêlé aux 16,000 hommes de troupes fournies par la Suisse; il fut même rarement en rapport avec eux pendant tout le cours des campagnes de l'empire.

Les troupes neuchâteloises eurent leur part de gloire dans la guerre d'Espagne. L'empereur, qui connaissait tous les éléments de ses armées, avait su reconnaître le mérite particulier des soldats de Berthier, aussi les trouvons-nous toujours employés de 1810 à 1812, et cela en vertu d'ordres émanant directe-

* Ed. Lapène. Relations de la conquête d'Andalousie en 1810 et 1811.

ment de l'empereur. Nous trouvons à la date de Compiègne, le 5 avril 1810, une lettre de Napoléon à Berthier.

« Mon cousin,

« Le général Dorsenne a l'ordre de se rendre à Burgos pour prendre le commandement de ma garde qui est composée de la division Roguet. . . . Vous donnerez pour instructions au général Dorsenne, qu'en cas que les Anglais marchent contre le duc de Rivoli, il est maître de marcher à son secours. . . . Vous joindrez à ma garde le bataillon de Neuchâtel et la compagnie des guides de l'armée, etc. »

Et le 29 mai même année, une lettre de l'empereur à Berthier, datée du Havre :

« . . . Déterminez la limite du commandement du général Dorsenne. Faites-lui connaître que mon intention est qu'il tienne toujours des troupes en mouvement pour réprimer les brigands (*sic*).

« Recommandez-lui de tenir mes vieux soldats en masse, afin de n'en perdre aucun par accident. . . . Les détachements peuvent se porter partout pour poursuivre impitoyablement les brigands, et purger les confins de la Navarre et la province de Santander. »

On voit par les ordres ci-dessus à quoi fut employé le bataillon ; il n'eut à soutenir que des combats partiels et des escarmouches pendant cette première partie de l'année 1810 ; mais pendant que Augereau et Macdonald tenaient en respect la Catalogne qui n'avait jamais été soumise et que Suchet soumettait l'Aragon dont il prenait les places de Lérida et de Tortose à la fin de l'année, une expédition plus importante et plus difficile s'opérait contre le Portugal sous le commandement du maréchal Masséna.

Lorsque le maréchal Ney, qui occupait la province de Salamanque, apprit la conquête de l'Andalousie par le roi Joseph, il se porta vers Ciudad-Rodrigo, vers la frontière du Portugal, et en commença le bombardement, mais le gouverneur ayant répondu aux propositions de se rendre, qu'il se défendrait jusqu'à la mort, le maréchal ne pouvant commencer le siège, se replia vers Salamanque.

Le général Junot qui était en Biscaye depuis le commencement de 1810, dirigea une partie de ses forces sur Valladolid et l'autre dans le royaume de Léon sur Astorga qui capitula après quatorze jours de siège.

Masséna entra en campagne avec une armée formée des 2^{me}, 6^{me} et 8^{me} corps ; il communiquait par sa gauche avec l'armée de Ney qui se préparait à marcher de nouveau sur Ciudad-Rodrigo. Junot observait depuis Salamanque l'armée Anglo-Portugaise de lord Wellington, forte de 30,000 Anglais et de 50,000 Portugais, qui ne voulait point sortir de ses lignes. Masséna, pensant le faire venir au secours de Ciudad-Rodrigo assiégée, investit cette place le

6 juin 1810. C'était un des dépôts militaires les plus importants de l'Espagne ; la garnison était de 7,000 hommes ; il y avait en plus une grande quantité de guerillas et de paysans bien armés.

L'artillerie fut sous les ordres de Ney ; les deux pièces du bataillon de Neuchâtel en faisaient partie ; — la tranchée fut ouverte du 15 au 16 juin, et fut portée jusqu'aux faubourgs, où plusieurs couvents avaient été occupés par la garnison, qui en avait fait des forteresses.

Le 25 juin on commença le bombardement de la ville ; plusieurs quartiers s'éroulèrent et furent incendiés. — Pour faire brèche au corps de la place, Ney fit rapprocher les batteries sous le feu de l'ennemi, et il fut bientôt maître des faubourgs. Les sorties de la place furent repoussées plusieurs fois. L'artillerie espagnole, composée d'hommes qu'une guerre continue avait aguerris, faisait un mal énorme aux assiégeants, qui pour incommoder les canonniers et les troupes qui gardaient les embrasures, portèrent en avant du front d'attaque jusqu'auprès de la contrescarpe plusieurs détachements qui creusèrent des trous où un homme se trouvait couvert jusqu'à la tête * ; des tirailleurs employés à ce service débarrassèrent les remparts d'un ennemi qui n'osait presque plus y paraître.

Le bataillon de Neuchâtel faisait partie des troupes du siège, en vertu des ordres de l'empereur. Il est à remarquer que pendant toute cette campagne, il fut toujours employé, soit que, comme cela est à supposer, on usât sans réserve d'un corps qui devait toujours être maintenu au complet par la principauté de Neuchâtel, où la conscription n'était pas établie, soit que la réputation de *bons soldats, mais voleurs et pillards* que lui avait fait le rapport d'un général * à l'empereur, eût été la cause de sa présence dans toutes les affaires des provinces où il se trouvait.

Le bataillon Berthier fit partie des tirailleurs employés contre l'ennemi des remparts et des batteries avancées de Ciudad-Rodrigo.

L'incendie avait dévoré plusieurs quartiers ; un magasin de poudre avait sauté ; Ney fit alors cesser le bombardement et somma le gouverneur André Herasti de capituler ; il répondit au maréchal qu'il le pria de continuer les opérations du siège.

Le feu recommença, pendant que Junot repoussait l'armée de Wellington jusque sous les murs d'Almeida.

* A. Hugo. — France militaire.

** Vraisemblablement Marula, général de division.

Le 9 juillet la brèche était faite et les troupes marchaient à l'assaut, quand un drapeau blanc hissé sur les remparts démantelés apprit aux assiégeants que la ville se rendait à discrétion. Le lendemain l'armée française y entra ; — la ville avait supporté vingt-cinq jours de tranchée ouverte.

Masséna lança une proclamation aux Portugais avant que de passer la frontière : « Les armées du grand Napoléon, leur disait-il, vont entrer sur votre territoire en amis et non en vainqueurs Le puissant souverain dont tant de peuples bénissent les lois va assurer votre prospérité »

Mais le Portugal ne crut pas à l'amitié du puissant souverain de la France, ou n'en voulut pas.

L'armée anglo-portugaise s'était retirée dans Almeida, et ne rendit la place qu'après une défense héroïque.

Wellington opéra alors sa retraite par la vallée du Mondego, en marchant sur la gauche de la rivière. Masséna le suivit, et prenant la rive droite, pensa arriver à Coimbre. Mais Wellington occupa Busaco où il prit position et tint ferme quelque temps ; mais débusqué de là par l'habileté et le talent militaire de Masséna, qui tourna la montagne à laquelle l'armée alliée s'appuyait, il repassa le Busaco pendant que l'armée française entrait à Coimbre abandonnée qu'elle pilla honteusement, sans doute en vertu de l'amitié offerte aux Portugais.

Le bataillon de Neuchâtel était retourné dans la Vieille-Castille, et se trouvait à Burgôs, d'où il fut mobilisé par un commandement de l'empereur, que nous trouvons notifié dans deux lettres qu'il adresse à Berthier depuis Fontainebleau le 28 septembre 1810 :

« Mon cousin,

« Je vous ai fait connaître par mes deux lettres de ce soir, la nouvelle destination que je donne au général Drouet, et l'intérêt que je porte à ce qu'il soit rendu le plus tôt possible de sa personne, à Valladolid, afin de veiller sur les derrières de l'armée de Portugal. . . . Les cinq régiments qui formeront la division Claparède recevront l'ordre de se diriger sur Valladolid. . . . Le bataillon de Neuchâtel se joindra à cette division. . . . Ce renfort rendra le général Drouet assez fort pour culbuter tous les corps espagnols qui viendraient à se présenter; pour garder fortement Ciudad-Rodrigo et Almeida, pour marcher au secours d'Astorga, etc.

« NAPOLÉON. »

« Fontainebleau, 28 septembre 1810.

« Mon cousin,

« . . . Mêmes ordres pour le général Drouet que dans la précédente lettre. — Se porter sans délai à Valladolid pour prendre le commandement du 9^{me} corps de l'armée d'Espagne, protéger

Almeida, Ciudad-Rodrigo, Salamanque, Astorga. . . En passant à Burgos, la 1^{re} division se fera rejoindre par le bataillon de Neuchâtel et les deux pièces qu'a ce bataillon.

« Donnez ces ordres sur-le-champ.

« NAPOLEON. »

Le roi Joseph adresse de Madrid le 17 octobre 1811 une lettre au général Dorsenne, qui commandait la division dont le bataillon de Neuchâtel faisait partie.

« Monsieur le comte,

« Je vous félicite de l'heureux résultat qu'a eu votre opération sur Ciudad-Rodrigo, j'en ai lu les détails avec un vif intérêt, et je ne doute pas qu'elle n'ait une influence sur les opérations de la campagne.

« JOSEPH. »

L'histoire de la campagne d'Espagne et de Portugal est une des plus multiples que l'on puisse imaginer, elle se passe dans toutes les provinces à la fois, chaque corps d'armée, chaque régiment, chaque ville, chaque bourgade a son histoire, — chaque soldat a son épisode à raconter. De là l'intérêt des mémoires sur cette campagne et la difficulté de l'étudier. Les combats partiels sont si nombreux, que les bulletins officiels ont à peine le temps de les inscrire. — Certain fait mentionné au long dans un rapport est omis dans un autre comme s'il n'existait point. — Les historiens français ont été obligés d'avoir recours aux documents anglais pour certaines parties de la fin de cette guerre. — Nous avons eu grande peine à suivre les marches du bataillon de Neuchâtel depuis son retour de Burgos vers Ciudad-Rodrigo et la frontière de Portugal. — Les ordres de l'empereur et des généraux sur sa mobilisation nous font défaut. Mais nous espérons compléter un jour les lacunes de cette histoire.

Du 10 juillet 1810 le bataillon continua à se distinguer dans cette guerre de montagne si célèbre contre Mina, Julian et leurs guerillas. — Mais ici il faut noter un fait, que nous ne pouvons passer sans silence, — depuis cette époque, la désertion se mit dans le bataillon, et le nombre de nos soldats disparus est considérable. Les souffrances des troupes, la faim, le manque de vêtements, de souliers surtout, la barbarie des habitants, les maladies, le mécontentement que les chefs français ne cachaient point et qui gagnait les soldats, l'indifférence de la cause, pour laquelle il combattaient, et peut-être aussi l'exemple, que leur donnaient les Espagnols au service du roi Joseph, qui désertèrent pendant son règne au nombre de 20,000, sont des causes qui pallient un peu les désertions des Neuchâtelois.

L'Espagne avait plusieurs régiments suisses à son service, ils s'étaient signalés en plusieurs rencontres, entr'autres à Walls, dans la campagne de Gouvion St-Cyr en Catalogne, où le général Reding fut mortellement blessé.

Ces régiments passèrent au service de Joseph, lors de la Campagne d'Andalousie ils devaient renforcer la division du général Dupont, mais ils prirent parti pour les insurgés*.

Un historien consciencieux de cette campagne** dit que les guérillas étaient composés outre la partie espagnole, de Polonais, de Wurtembergeois, de Suisses, de Français même, déserteurs mécontents des différents corps au service de France.

Il n'y a rien de bien étonnant à ce que ces régiments formés de tant d'éléments divers, ne fussent pas enthousiastes de la cause qu'ils défendaient, et que, éloignés de leurs pays, ils aient préféré la cause d'un peuple qui défendait sa nationalité et qui jouissait du bien-être matériel toujours envié du soldat. — L'armée de l'insurrection trouvait des vivres et des sympathies partout, et ce fait n'avait pas peu contribué à grossir le nombre des guérillas.

La situation de l'Espagne, dit Joseph, était désespérée, et celle des troupes françaises n'était que la conséquence de la première.

Joseph écrivait à Napoléon le 31 juillet 1808 :

« Les paysans brisent les roues de leurs voitures pour ne pas être obligés aux transports. »

Et plus tard :

« L'armée vit au jour le jour avec la plus grande difficulté par le moyen de réquisitions. Le pays est épuisé, le matériel des ambulances est presque nul, l'armée est absolument dénuée de magasins. »

Les choses ne s'étaient pas améliorées jusqu'en 1811, et c'est depuis cette époque que l'on signale cette plaie de laquelle le bataillon de Neuchâtel ne fut pas exempt, la *désertion*.

Sans cesse en mouvement dans les provinces du Nord, des provinces basques au royaume de Léon, le bataillon Berthier se signale à Medina-del-Campo, puis à Pampelune, où après un combat de plusieurs heures, il met en fuite un des corps de Mina commandé par lui-même, et lui enlève cent cinquante ânes chargés de vin, de blé et d'autres provisions. — Ces prises très difficiles étaient toujours récompensées, et amenaient momentanément un certain bien-

* Le roi Joseph. (Mémoires.)

** Ed. Lapène. Conquête de l'Andalousie.

être dans la vie du soldat. Quelque temps plus tard, dans les environs de Bilbao, avec le concours de la compagnie d'artillerie, il surprend et enlève un convoi de 300 ânes, chargés de blés destinés aux guerillas de Mina. M^r F. de Perrot est décoré après cette affaire ; — à Medina, après un combat contre un parti d'*insurgés* (c'est ainsi que les historiens français ont appelé les défenseurs de la nationalité espagnole), le bataillon rentra dans ses quartiers avec douze prisonniers, grands, beaux et robustes jeunes gens, nous a raconté un de acteurs de cette affaire ; ils furent conduits à Salamanque, où le bataillon de Neuchâtel eut l'ordre de les fusiller (26 février 1811). Tristes représailles d'une guerre injuste.

Les rapports officiels adressés au conseil d'Etat de la Principauté sur la conduite du bataillon sont assez rares. Nous en trouvons un très détaillé daté de Valladolid le 4 mars 1811, envoyé par M. de Lespérut ; nous le transcrivons ici en entier :

« Nous venons d'obtenir plusieurs avantages dont le plus marquant est dû à une colonne commandée par M. le vicomte de Gorgier, capitaine dans le bataillon de Neuchâtel.

« Le général Thiébault, voyant que la bande de Julian se portait sur Ledenna, envoie aussitôt à sa poursuite M. de Gorgier à la tête de 300 fantassins et de 60 cavaliers.

« L'ennemi, à cet approche, fait ses dispositions pour profiter de l'avantage de son terrain et prendre position avec des forces quadruples. M. de Gorgier dispose son attaque et marche au pas de charge. L'ennemi vient charger avec son premier échelon ; il est culbuté. M. de Gorgier le charge à son tour à la baïonnette et le met dans une déroute complète après lui avoir tué ou blessé plus de la moitié de sa troupe.

« Quelques prisonniers et une grande quantité d'armes abandonnées pendant la fuite sont en outre les résultats de cette journée que l'inégalité des forces rend encore plus honorable pour les troupes de Neuchâtel. La perte que nous avons éprouvée est peu considérable. S. M. a bien voulu accorder cinq décorations de la légion d'honneur pour les officiers, sous-officiers et soldats du bataillon de Neuchâtel qui, dans cette circonstance, comme dans plusieurs autres qui ont précédé, s'est montré aussi brave que discipliné. »

Les combats se multiplient, et le bataillon qui a maintenant son histoire et sa réputation de bravoure, la maintient jusqu'à la fin de cette malheureuse campagne. A Samoras, il rencontre Mina dans une forte position avec près de 600 hommes de cavalerie. — Mina sait ce que vaut *cette troupe jaune*, après une lutte qu'il juge à propos de ne pas continuer longtemps, il est débusqué et rapidement en retraite vers la montagne en laissant 20 morts, les *Pasidos* ramènent 15 prisonniers et 20 mulets chargés de vin. Près de Benavente (royaume de Leon), où le 30 décembre 1808 le général Lefèvre-Desnouettes avait été battu par le général anglais Moore, — le bataillon de Neuchâtel occupait un village où il passa la nuit du 20 au 21 mars 1811 avec la compagnie

d'artillerie attachée à ce bataillon. Mais Mina arriva et prit position autour de nos troupes avec 300 cavaliers et 200 fantassins. Le bataillon ne dormit pas, on bivouaqua de part et d'autre. Mina avait une revanche à prendre, on le comprenait bien, aussi à l'aube du jour, l'attaque fût-elle violente, et le bataillon seul n'eut pas tenu devant un ennemi aussi redoutable sans la présence de la compagnie d'artillerie qui décida l'affaire, en mitraillant l'ennemi, qui se retira après avoir essuyé de grandes pertes en hommes et en chevaux. Neuf prisonniers, dont un lieutenant de Mina furent fusillés à Salamanque. — Monsieur de Gorgier se distingua encore dans cette affaire de Benavente, où il commandait les troupes neuchâteloises. — Le bataillon se trouvait rarement au complet, décimé qu'il était par les pertes qu'il éprouvait continuellement et les maladies, et ses compagnies étaient souvent détachées de côtés et d'autres, selon les besoins; le commandement supérieur passait ainsi souvent d'un chef à un autre.

A Bivisqua, le bataillon rencontra un parti de guérillas qui, après avoir échangé quelques coups de fusil prirent la fuite et attirèrent nos soldats à leur poursuite. Enhardis par ce succès, ils se jetèrent à corps perdu sur le village où les fuyards semblaient vouloir chercher un refuge, mais arrivés à portée de fusil, ils furent reçus par la fusillade de près de 500 hommes embusqués dans les maisons et les enclos; l'effet fut terrible, le bataillon plia, il eut pu sans honte battre en retraite contre une force incalculable par la position qu'elle occupait, et attendre un renfort, mais *bons soldats*, comme disaient les rapports, fiers et courageux, ne laissant jamais faillir la jeune réputation de leur corps, ils poussent l'attaque avec fureur, le sang coule de toutes parts, le bataillon est entouré par des guerillas qui débordent des ailes de leur position. Mais l'artillerie décide encore ici l'affaire, elle met 50 hommes hors de combat. Le feu cesse sur un point, l'ennemi abandonne sa position où les *Pasidos* se précipitent furieux, ils trouvent un butin et des provisions considérables. *Bons soldats*, a-t-on dit. *mais voleurs et pillards*. — Le pain, le vin, la viande, sont la proie du bataillon, et c'est justice. — Les vivres sont de bonne qualité, il n'y a pas de poison à redouter, tout est chargé pour la marche sur des mulets et des ânes qui restent au pouvoir des vainqueurs.

Boire et manger une fois *son saoul* de temps en temps, telles sont les faibles compensations de cette longue lutte.

Mais pendant ce temps, les guerillas avaient repris le chemin de la montagne et emmenaient avec eux prisonniers 20 soldats du bataillon et un caporal

(Roy, de Bôle). Toute poursuite était impossible, et cependant chacun sait ce qui les attend, — c'est la mort, souvent précédée de tortures; c'est avec cette émotion qui gagne les cœurs les plus durs et qui mouille les yeux les plus secs, que le bataillon voit disparaître ses frères d'armes emmenés par l'ennemi.

Chose étrange et heureuse dont nous ignorons la cause, les Espagnols ne fusillèrent pas les prisonniers neuchâtelois, — ils furent expédiés en Angleterre.

M. de Varnery commandait en chef à l'affaire de Bivisqua le 3 avril 1811.

Aguerri, comme nous l'avons dit, à la guerre de montagne, le bataillon Berthier a trouvé sa place et son application réelle dans cette guerre. La lettre suivante du maréchal Bessières, duc d'Istrie, au maréchal Marmont en fait foi.

« Valladolid, 18 mai 1811.

« Vous me faites connaître par votre lettre que vous avez l'intention de faire bientôt un mouvement. Il m'est impossible d'envoyer des troupes à Salamanque. Je suis même forcé de retenir un bataillon destiné pour l'armée du Midi. L'ennemi a fait un mouvement de Ponferrada par le Val de Buron sur le général Bonnet. Toute cette partie de la Montana est en insurrection. Les habitants ont abandonné leurs villages. J'y ai envoyé les seules troupes que j'avais disponibles. Vous connaissez la situation des autres provinces, elle est aussi peu satisfaisante. Je vous prie au contraire de faire occuper les postes de Babila, Fuente et de Canta-la-Piedra pour que je puisse disposer du bataillon de Neuchâtel, pour l'envoyer en colonne mobile contre les bandes, etc. »

L'armée de Portugal, sous le commandement de Masséna, après avoir lutté dans la suprême mesure de ses forces, décimée, exténuée, était arrivée à un degré de découragement et de mécontentement, dont on a nulle idée, et gardait difficilement sa position défensive. L'idée de se maintenir dans le Portugal ne venait à l'esprit ni de Masséna ni de Ney. Marmont, dans ses mémoires analysant les ordres de l'empereur à l'armée de Portugal, s'écrie: « Mais tout cela « est insensé, tout cela a le cachet d'un plan de campagne fait dans un accès « de fièvre chaude. »

Masséna commence au mois de Mars 1811 sa retraite sur l'Espagne en passant par Pombal, Redinha, Miranda, Ponte-Marcella, Guarda, Sabugal et Alfayates.

Retraite pénible, embarrassée de 13 à 15 mille ânes et mulets, chargés de blessés et de bagages, avec une artillerie réduite à 40 pièces de canon à la fin de la campagne, des équipages détruits et une cavalerie démontée ou composée de chevaux exténués, dans un pays ravagé, où les maraudeurs eux-mêmes ne trouvaient plus rien, avec Wellington et l'armée anglo-portugaise victorieuse sur ses derrières.

Le bataillon de Neuchâtel avait fait partie de l'arrière-garde de l'armée de Masséna pendant la période de la retraite. — Vers la fin de mars l'armée française avait mis la Coa, un des affluents du Duero entre elles et l'ennemi et s'étendait de Sabugal jusque près d'Almeida. Alfayates était aussi occupé. — Après trois jours, pendant lesquels l'armée française tint ces positions, une colonne de Wellington se porta sur Sabugal, une autre colonne se mit en observation en face du même corps et disposa son attaque pendant deux jours. Masséna ordonna la concentration des forces sur Sabugal.

Le 3 avril, le deuxième corps fut attaqué au matin par une force formidable qui, d'un côté, avait pris position des hauteurs qui dominant Sabugal, et de l'autre avait passé la Coa à Gué. — Le général Regnier commandait ce deuxième corps et allait être acculé à la Coa entre le feu des Anglais et celui des Portugais, comprenant la position désespérée dans laquelle il se trouvait, il fit marcher l'infanterie à la baïonnette et charger plusieurs fois la cavalerie. — Ce combat fut des plus meurtriers, l'armée française perdit 1400 hommes. — Le bataillon commandé par M. de Bosset, perdit près des 50 hommes dans l'espace d'un quart d'heure.

L'armée opéra sa retraite en présence de l'ennemi et se retira vers Almeida et Ciudad-Rodrigo; mais découragée et ruinée elle n'avait plus foi en ses chefs, le mot, trahison des officiers, fut prononcé dans le bataillon de Neuchâtel.

Il va sans dire, que nous ne citons ce mot que pour prouver le découragement d'une troupe aguerrie et qui avait fait ses preuves.

Les environs d'Almeida et de Ciudad-Rodrigo avaient été ruinés par les armées, il était impossible d'y séjourner longtemps. — L'armée de Masséna passa donc en Espagne sur Salamanque et Lawora. — L'armée anglo-portugaise repassa du côté de Coïmbre. Masséna eut un moment l'espoir de débloquer Almeida et de tenir dans Ciudad-Rodrigo, mais il fallut y renoncer. Le 11 mai la retraite était terminée, elle coûtait près de 30 mille hommes morts ou faits prisonniers. Marmont avait remplacé Masséna les premiers jours de mai.

L'armée-anglo-portugaise avait mis le siège devant Badajos, mais se retira le 11 juin. — Le maréchal Soult, qui était venu au secours de cette place, retourna en Andalousie pour y conserver les provinces conquises, en occupant Séville et en bloquant Cadix, pendant que Suchet, en Aragon, et Macdonald, en Ca'ogne, cherchaient à éteindre l'insurrection dans ces provinces. La ville de Valence, le dépôt, par lequel l'Angleterre soutenait les insurgés d'armes et de vivres, se rendit à Suchet le 10 janvier 1812 après un siège de trois mois.

Le bataillon de Neuchâtel occupa pendant quelque temps l'Estrémadure, et le 17 novembre, nous le voyons à St-Evagni del Alto atteindre Mina et sa bande après plusieurs jours de marches forcées.

Mina s'arrêta sur un point culminant à deux lieues du Tage avec une troupe de près de 800 hommes.

Le bataillon, sans être soutenu par d'autres troupes, l'attaqua à lui seul et gravissant péniblement une montagne rocheuse sous le feu meurtrier des guérillas. Ici encore les troupes neuchâtelaises se signalent par leur bravoure, et leur nom s'inscrit glorieusement dans un des combats partiels de cette terrible campagne, combats si nombreux que les bulletins ont à peine le temps de les mentionner.

Le capitaine Preud'homme fut grièvement blessé dans cette affaire. — Cinq guerillas prisonniers, 6000 douros et 160 bœufs restèrent au pouvoir du bataillon de Neuchâtel.

Le roi Joseph était revenu à Paris et avait déclaré à l'empereur, que ne pouvant faire le bonheur de l'Espagne, voulant être roi et non pas oppresseur, il renonçait à régner sur ce pays. — Mais forcé par la volonté de fer de Napoléon de revenir en Espagne, il reprit son sceptre si lourd et commanda les forces françaises en Espagne en qualité de généralissime, jusqu'à ce que Napoléon, battu à Leipzig et à Hanau, eut remplacé Ferdinand VII sur le trône de ses pères en vertu du traité signé à Valençay le 11 décembre 1813.

L'expédition de Russie venait d'être décidée. La reconstitution du royaume de Pologne devait être un des résultats de la campagne; aussi Napoléon lui donna-t-il le nom de seconde guerre de Pologne. — Jamais invasion n'avait été préparée avec des forces si gigantesques. Une armée de plus de 600 mille hommes, divisée en dix corps, se mit en marche vers l'Orient de l'Europe.

Berthier, major-général de la grande armée, ne pouvait entrer en campagne sans son escorte ordinaire. Le bataillon de Neuchâtel reçut donc, dans les premiers jours de 1812, l'ordre de quitter l'Espagne. — Voici la teneur de cet ordre, adressé par le général Dorsenne au maréchal Marmont :

« Unas, 3 février 1818.

« Le major-général m'enjoint aussi de ne retarder, sous aucun prétexte que ce soit, le départ de tout ce qui appartient à la garde impériale, infanterie, cavalerie, artillerie, le bataillon de Neuchâtel, le 4^{me} régiment de la Vistule et autres détachements. . . . »

La grande armée arriva sur les bords du Niémen qu'elle passa sur trois ponts. La campagne s'ouvre par les victoires de Witepsk, Polotsk, où les régiments suisses se distinguèrent, et la prise de Smolensk, le 17 août. Le bataillon de Neuchâtel y entra le 25 août et y resta jusqu'au 15 octobre.

Un des biographes de Berthier * rapporte le fait suivant : C'est dans cette longue marche, des confins de la Pologne à Moscou, où tant de combats furent livrés, que Napoléon remarqua que le bataillon de Neuchâtel n'était jamais placé en première ligne par son chef d'Etat-major ; il en fit l'observation d'une manière piquante à Berthier : « Je ne vois jamais les *serins*, lui dit-il, vous les ménagez. » Quelques jours plus tard le prince de Neuchâtel mit son bataillon au poste le plus meurtrier ; un grand nombre de neuchâtelois restèrent sur la place Après l'affaire, Napoléon dit gaîment à Berthier : « Aujourd'hui j'ai vu les serins. »

L'empereur, maître de Moscou après la bataille de la Moskowa, avait fait du Kremlin son palais impérial, où il se proposait de passer l'hiver pour reprendre les opérations de la campagne au printemps, mais le peuple de Moscou, donnant au monde un exemple de patriotisme immense en incendiant cette capitale, ruina par ce seul fait et l'armée, et les ambitions de Napoléon.

Alors commença cette mémorable retraite unique dans l'histoire. L'armée et l'empereur évacuent Moscou, et se retirent sur Kaluga et Smolensk, par le froid et la faim, poursuivis par des milliers de Cosaques ; — mais Smolensk aussi, comme Moscou, doit être abandonné, et l'armée continue sa retraite par Krasnoï où Napoléon, pressé par les Russes, commence l'attaque, mais son armée décimée déjà, a peine à tenir contre Kutusof et Miloradowitch. L'artillerie ennemie placée dans un bois sème la mort dans les rangs français. Napoléon et Berthier à pied étaient sur la route entre Krasnoï et Katowa, entourés par les bataillons de la garde et le bataillon de Neuchâtel, qui perd 60 hommes l'arme au bras et sans coup férir ; le commandant M. de Gorgier eut son cheval tué sous lui.

La retraite continue par Borisow jusqu'à la Bérésina. Les scènes d'horreurs du passage de cette rivière glacée, les souffrances de l'armée, ses misères, ses dévouements sont passés à l'état de légende populaire. Nos lecteurs connaissent cette sombre épopée qui a arraché de si belles pages à tant d'historiens. Nous n'avons donc pas à refaire l'histoire de cette marche sanglante et douloureuse.

* Michaud. Biographie universelle.

Nous n'indiquerons plus dorénavant que les points où les troupes neuchâteloises furent engagées.

Le major-général fit passer son bataillon un des premiers sur les ponts construits par l'armée sur la Bérésina, ce qui s'effectua avec assez d'ordre. Ce ne fut qu'à la fin du passage qu'eurent lieu les scènes d'horreur qui en ont fait un événement si lugubre.

A Smorghoni, l'empereur réunit autour de lui quelques chefs de l'armée, Berthier, Eugène, Ney, Davoust, Lefèvre, Mortier, Bessières et Duroc. — Il confie le commandement à Murat et part pour Paris, accompagné de Duroc, Mouton et Caulaincourt.

Marchant péniblement au travers de la Pologne, ce qu'il reste de l'armée française se trouvait au 1^{er} janvier 1813 derrière la Vistule. La retraite continue sur l'Oder en février, et sur l'Elbe en avril.

L'esprit national de la France se retrempe à la nouvelle des désastres de l'expédition de Russie. — Le danger fit renaitre le patriotisme et créa subitement une nouvelle armée de 300,000 hommes. — La Prusse s'alliait à la Russie. Bernadotte, prince royal de Suède s'alliait à l'Angleterre. — Les Associations du Tugend-Bund soulevaient l'Allemagne. — La levée en masse s'organisait en Prusse. L'Autriche, la Saxe et les petits Etats de l'Allemagne n'attendaient que le moment de se joindre à la défection générale. — La campagne d'Allemagne commençait, Napoléon était arrivé à Naumbourg le 28 avril, l'armée marchait sur Leipzig, où elle entra après la victoire de Lutzen.

Cette nouvelle armée, si incomplète qu'elle fut, venait de se montrer l'égale de celles qui l'avaient précédée, et l'empereur fondant sur elle un monde d'espérance, la remerciait dans une proclamation datée du 3 mai 1813. — « Soldats ! « Je suis content de vous, » leur disait-il, « vous avez suppléé à tout par votre « bonne volonté et votre bravoure, vous avez défait et mis en déroute l'armée « russe et prussienne, commandée par l'empereur Alexandre et le roi de Prusse ; « des armées de Tartares arrivaient dans nos contrées pour y prêcher la révolte, « l'anarchie, la guerre civile, le meurtre. . . Les insensés, ils connaissent peu « la puissance et la bravoure des Français ! . . . Nous rejeterons ces Tartares « dans leurs affreux climats qu'ils ne doivent pas franchir. — Soldats ! l'Italie, « la France, l'Allemagne, vous rendent des actions de grâces ! »

Le bataillon de Neuchâtel put prendre sa part des éloges donnés aux vainqueurs de Lutzen, car il était à cette affaire, ainsi qu'à celle non moins san-

glante de Bautzen.—Incomplet et fatigué, à peine remis des malheurs de la retraite, il soutint dans cette dernière campagne, sa vieille réputation de bravoure.

Napoléon est à Dresde. L'armistice de Plesswitz permet aux alliés et à l'empereur de se mettre en mesure de recommencer une guerre inévitable que l'Allemagne appelle de toute son âme, et qu'elle continuera malgré le découragement causé par les premiers échecs.

« Dresde, » disait l'empereur, « est le pivot sur lequel je veux manœuvrer pour faire face à toutes les attaques. . . C'est dans les plaines de la Saxe que le sort de l'Allemagne doit maintenant se décider.— L'ennemi vainqueur dans dix batailles pourrait à peine me ramener sur le Rhin, tandis qu'une seule bataille gagnée me suffit pour rentrer dans ses capitales. »

L'Autriche réunit ses armées à celles des puissances combinées ; 800,000 hommes allaient attaquer l'armée française forte d'à peine 400,000 hommes.— Les troupes coalisées ne doutent pas de la victoire, elles s'élancent en criant : *à Paris ! à Paris !* Des régiments westphaliens passent aux coalisés, mais l'empereur est à la tête de ses troupes, il parcourt le champ de bataille au milieu de la mitraille, sa présence électrise son armée qui faiblit un moment. — L'armée de Schwartzemberg se retire en désordre, et le lendemain Napoléon pouvait inscrire une victoire de plus, celle de Dresde, mais c'est la dernière.

Le général Vandamme se fait écraser à Kulm en Bohême. Macdonald est battu sur la Katzbach en Prusse. Oudinot à Gross-Beeren fuit devant Bulow et Bernadotte, et Ney laissant 10,000 morts et 35 pièces de canon, se retirait derrière l'Elbe, après la défaite de Juterbock-Dennewitz. — Depuis le milieu de septembre, l'armée française resta dans une inaction momentanée. Les réserves russes venaient grossir le nombre des coalisés. Les troupes bavaroises se joignaient à l'armée des coalisés à laquelle arrivaient sans cesse des renforts de Russie. — Cette défection est consommée, c'est Berthier qui l'annonce à l'empereur. L'armée, qui commençait ses opérations vers Berlin, entre l'Elbe et l'Oder reçut l'ordre de revenir sur Leipzig.

Le 16 octobre au matin, les batteries alliées donnèrent le signal de la bataille et l'attaque commença sur les lignes françaises, mais repoussés avec perte, les alliés se retirèrent et Napoléon occupa une partie de leurs positions. Cependant la victoire était indécise. Les deux armées passèrent la journée du 17 en présence l'une de l'autre sans mouvement ; mais le 18, les coalisés recommencèrent le feu. L'empereur, établi au Thornberg, fit former la garde en quatre

masses dans la direction des principales attaques. Le bataillon de Neuchâtel occupa cette position un moment. Une forte partie de l'armée réunie autour du village de Probstheyda soutint glorieusement l'attaque des alliés, qui vinrent plusieurs fois se briser contre leurs inébranlables cohortes. La garde et le bataillon de Neuchâtel, l'arme au bras, exposés au feu de l'artillerie, allaient se porter en avant, lorsque l'ennemi se décida à cesser l'attaque de cette position. La défection des troupes saxonnes entraînant celles des Wurtembergeois, fit cesser le feu de cette terrible journée; il était cinq heures du soir, les deux armées occupaient les mêmes positions que le matin, l'empereur quitta son bivouac et rentra en ville. — Mais les munitions étaient à peu près épuisées et la retraite nécessaire. — L'évacuation commença le lendemain; continuant avec ordre, l'armée ne cédant le terrain que pied à pied. Napoléon, au pont de Lindenau, indiquait les positions de réunion des différents corps. Le bataillon de Neuchâtel passa l'Elster sur un pont fracassé, où la retraite ne put s'effectuer que un à un, sous les balles ennemies; plusieurs hommes furent noyés, d'autres faits prisonniers.

La retraite continue par Lutzen, Erfurt, jusqu'à Hanau.

Poursuivie par les cosaques, l'armée française, forte seulement de 80,000 hommes, restes de la défaite de Leipzig, combat avec valeur, et cette bataille lui coûte encore 5,000 morts, mais lui permet d'opérer tranquillement la retraite sur le Rhin et Mayence, où l'empereur arrive suivi des grenadiers de la garde et du bataillon de Neuchâtel, pour lequel la journée de Hanau avait été rude, et qui eut à peine le temps de se remettre de ses fatigues et de ses pertes.

Le Rhin arrêta les coalisés jusqu'à la fin de 1813. — Le 21 décembre l'armée autrichienne, violant la neutralité de la Suisse, passait le Rhin à Bâle et entra en France par l'évêché de Bâle, Neuchâtel, le Val-de-Travers et le fort de Joux, — Lausanne, Genève et le fort de l'Ecluse. L'armée principale des coalisés passait le Rhin de Manheim à Coblenz le 1 janvier 1814.

Alors s'ouvrit cette mémorable campagne, qui commence par l'attaque du fort Louis et finit par la prise de Paris. — L'armée française eut contre elle à ce moment toutes les armées de l'Europe, celles de la Turquie exceptées, et succomba glorieusement après les batailles héroïques de Brienne, la Rothière, Champ-Aubert, Montmirail, Vauchamps, Nangis, Montereau, Craonne, Laon et Rheims.

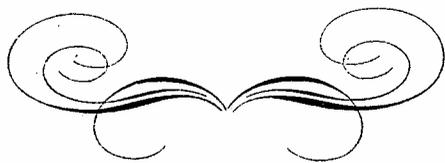
Nous retrouvons les restes du bataillon de Neuchâtel à la défense de Toul,

le 20 janvier 1814, où il se battirent encore avec honneur pour le drapeau de la France.

Mais accablée par le nombre, l'armée se retira sous les ordres de Victor et de Ney du côté de Châlons. — Monsieur D. Grisel, adjudant sous-officier du bataillon de Neuchâtel, fut blessé à la défense de Toul et transporté à l'hôpital de cette ville, tombée au pouvoir des coalisés.

De ce moment, il nous a été impossible de suivre la marche du bataillon de Neuchâtel.

Parti pour l'expédition de Russie en 1812 avec un effectif de 1027 hommes, infanterie et cavalerie, nous le voyons au mois d'Avril 1814 rentrer avec 16 hommes à Besançon. Ces valeureux soldats, qui de 1808 à 1814 avaient glorieusement versé leur sang pour la France à Wagram, à Rodrigo, Bivisqua, Sabugal, à Krasnoï, Lutzen, Bautzen, Dresde, Leipzig et Hanau rentrèrent de nuit dans un des forts de Besançon, où ils furent internés comme des malfaiteurs. Mais le 25 mai ils furent licenciés et rentrèrent en Suisse, emportant avec eux l'ingratitude de la France redevenue royaliste. Le dernier trait d'union de la Suisse française avec la France était à jamais brisé.



OFFICIERS DU BATAILLON DE NEUCHÂTEL

ET DE LA

BATTERIE D'ARTILLERIE ATTACHÉE A CE BATAILLON



de Bosset, *chef de bataillon*, nommé plus tard *commandant d'armes de 3^{me} classe*.

d'Andrié, *vicomte-seigneur de Gorgier*, *chef de bataillon*.

de Meuron, Louis, *major*.

de Rougemont, Georges, *capitaine*.

Petitpierre, H., *capitaine*.

Varnery, *capitaine*, — prisonnier en septembre 1813.

de Brun, *capitaine*, — démissionnaire en 1812.

de Buset, Pierre, *capitaine*.

Preud'homme, *capitaine*.

Leuba, Denys, *capitaine*.

de Perrot, *lieutenant*.

Leuba, Daniel-H., *lieutenant*.

Girardier, Auguste, *lieutenant*.

de Perregaux, Alex.-Ch., *lieutenant*, — mort *maréchal de camp* en France, 1837.

Barbay, *lieutenant*.

de Preux, *lieutenant adjudant-major*, — prisonnier en 1813.

Perroud, *lieutenant*, mort en 1813.

Bourquin, *lieutenant*.

Pernet, *lieutenant quartier-maître du bataillon*.

Guyot, *lieutenant*.

de Sandoz-Rollin, *lieutenant*, — prisonnier en 1813.

Bobillier, Ch., *lieutenant*.

Jacot, Henri, *lieutenant*.

Colomb, Philippe, *lieutenant*.

Roulet, Benoit, *lieutenant adjudant-major*.
Bolle, J.-H., *sous-lieutenant*.
Renaud, Jean, *sous-lieutenant*.
Petitpierre, *lieutenant*.
Weiss, *sous-lieutenant*.
Perroud, Fréd., *sous-lieutenant*.
Borel, Auguste, *sous-lieutenant*.
Heinzely, *sous-lieutenant*.
Grisel, Jean-Daniel, *adjudant sous-officier*.
Gaunier, Louis, *adjudant sous-officier*, — prisonnier en 1813.

BATTERIE D'ARTILLERIE.

de Perrot, *capitaine*.
JeanRenaud, Ch.-F., *capitaine*.
Sergeans, Benoît, *lieutenant du génie*.
Cottet, Henri, *sous-lieutenant du train*.
Weiss, *sous-lieutenant*, — obtient son congé en juin 1810.
Bourquin, *sous-lieutenant*, — mort en 1813.
Chatin, H., *lieutenant*.
Pétavel, H., *adjudant sous-officier*.

OFFICIERS DE RECRUTEMENT.

Huot, *lieutenant*.
Egloff, *lieutenant*.
Belenot, Louis, *lieutenant*.
